

"Le Canada est une nation souveraine et ne peut avec docilité accepter de la Grande-Bretagne ou des Etats-Unis ou de qui que ce soit d'autre, l'attitude qu'il lui faut prendre envers le monde. Le premier devoir de loyauté d'un Canadien n'est pas envers le Commonwealth britannique des nations, mais envers le Canada et son roi, et ceux qui contestent ceci rendent à mon avis un mauvais service au Commonwealth."

"She is a sovereign nation and cannot take her attitude to the world docility from Britain or from the United States or from anybody else. A Canadian's first loyalty is not to the British Commonwealth of Nations but to Canada and to Canada's king and those who deny this are doing, to my mind, a great disservice to the Commonwealth."

Lord Tweedsmuir

LE DEVOIR

FAIS CE QUE DOIS

Rédacteur en chef: Omer HEROUX

Montréal, mercredi 29 janvier 1947

VOLUME XXXVIII — No 22

REDACTION ET ADMINISTRATION
430 EST, NOTRE-DAME, MONTREAL

TELEPHONE: *Belair 3331

SOIRS, DIMANCHES ET FETES

Administration: Belair 3361

Rédaction: Belair 3366

Gérant: Belair 3363

Les accords du Latran et la nouvelle constitution italienne

Le "temporaire" des accords financiers de M. Abbott

La pratique accapareuse de la fiscalité fédérale — "Ami au prêteur, ennemi au rendre" — Où le provisoire devient permanent — Nouvelle raison de se méfier

M. Abbott disait lundi à Toronto: "Les nouveaux accords financiers proposés aux provinces ne constitueront que de simples conventions temporaires par lesquelles les trésors provinciaux consentiront à ne pas imposer certaines taxes pendant une période de cinq années".

Ceux qui seraient tentés de se laisser fléchir à cause du caractère provisoire des ententes en discussion feraient bien de se méfier. L'exemple du passé devrait leur servir de leçon. En matière de taxation fédérale, le transitoire est toujours devenu permanent. Le vieux dicton *ami au prêteur, ennemi au rendre* s'adapte comme un gant à la pratique suivie par le pouvoir central à l'endroit des fins provinciales. Ce que le Dominion obtient, il ne le laisse pas aller facilement.

Les nouvelles propositions fiscales elles-mêmes ne sont-elles pas le prolongement des traités de fiscalité conclus en 1942? Et ces traités ratifiés par les neuf provinces canadiennes devaient-ils limiter "à la durée de la guerre". Les termes de ces conventions intergouvernementales étaient formels à cet égard. Le préambule de loi québécoise dont M. Mathewson était le préamule dit très nettement:

"Attendu que pour permettre au Canada de fournir, dans la poursuite de la guerre, un effort maximum, il est nécessaire que le Parlement fédéral exerce seul le pouvoir d'imposer des taxes directes sur le revenu et les corporations";

"Attendu que le gouvernement fédéral est disposé à verser à la province une compensation adéquate, si, pour la durée de la guerre, elle s'engage à ne pas prélever de telles taxes";

La raison de la guerre est disparue, et pourtant le Dominion invoque de nouveaux arguments pour conserver plus longtemps sa mainmise sur toute une série d'impôts.

Pareillement, en 1917, l'argentier fédéral d'alors s'introduisait pour la première fois dans le domaine de l'impôt sur le revenu en assurant que cette mesure n'aurait qu'un caractère transitoire.

Qu'est-il arrivé? Le prélèvement fédéral sur le "revenu" — ou mieux, sur les salaires — continue depuis trente ans à obérer la bourse du contribuable canadien. La collecte de cette taxe a été élevée à la hauteur d'une grande institution permanente avec son armée de bureaucrates et d'inquisiteurs, bien décidés à ne pas lâcher le gâteau.

Bien plus, l'appétit outaouais s'étant considérablement aiguisé, le Dominion veut maintenant s'attribuer cette imposition en exclusivité. Les provinces et les municipalités, pionnières en ce domaine, s'en départiraient, mais temporairement, s'il fallait croire l'assertion de M. Abbott. Ne nous y fions pas.

En 1941, au moment où il accaparait l'impôt sur le revenu, Ottawa pénétrait sur d'autres plates-bandes provinciales. Il instituait à son bénéfice une taxe sur les héritages. Jusque là, les provinces seules se prévalaient de ce genre d'impôts. Il en fut ainsi pour la gasoline à la même époque. Les trésors provinciaux avaient inventé les premiers cette taxation sur l'essence, nécessaire aux véhicules automobiles. Voilà que le fisc central les imite.

Mais M. Isley ne se contenta pas de les imiter. Il avait conçu le plan d'accaparer la taxe sur l'essence avec les cotisations sur le revenu et l'impôt sur les corporations. Ce triple monopole fédéral — impôts sur le revenu, sur les corporations et sur l'essence — fit l'objet des accords intergouvernementaux de 1942. Les neuf provinces accédèrent à ces trois "suspensions de taxes" à l'avantage du Dominion, mais pour la durée des hostilités seulement. Cela en vue d'un "effort de guerre maximum", comme disait la loi. Voilà qu'on leur demande de s'en priver encore durant cinq autres années, moyennant une rente plafonnée. Le Fédéral inclut dans ce monopole les droits successoraux. Toutefois, il vient de jeter un peu de lest en abandonnant aux provinces la taxe sur l'essence.

Que les provinces ne s'alarment pas. proclame-t-on dans les milieux fédéraux. Nous leur rendrons la libre perception de leurs impôts au bout de cinq années. Que l'on prenne bien garde. Ces cinq années pourraient se prolonger sur une période indéfinie. Déjà, ce terme de cinq années a été modifié depuis le début des pourparlers intergouvernementaux. Les propositions originales offertes aux Neuf, lors de la première réunion des Dix, étaient restreintes à une durée de trois années. Quelques mois après, M. Isley ajoutait deux ans de plus. Un bon matin de l'an 1952 — date finale des accords projetés, suivant les présents calculs — le Dominion parlera d'une convention permanente.

Dans cette menace de pactes financiers à durée incertaine, Québec trouve une nouvelle raison de se méfier.

Louis ROBILLARD

Le carnet du grincheux

Un multimillionnaire qui vient de mourir lègue une somme de \$2,500,000 pour le maintien et l'entretien d'un jardin zoologique. Que l'on se rassure, le fait ne se produit pas à Montréal, mais à New-York.

Dans une ville canadienne toutefois, à Vancouver, un chien terrier vient d'hériter d'une somme de \$25,000, plus l'usage, sa vie durant, d'une maison cossue, ameublement compris.

Il y a tout de même des chiens qui ne sont pas à plaindre.

Un autre toutou, dans la ville de Liberty (Missouri), hérite pareillement d'un revenu et d'une maison.

La vieille formule "mener une vie de chien" (une existence misérable) devra être révisée, du moins en ce qui regarde les chiens.

Récemment, à Dhahren, colonie pétrolière américaine d'Arabie, on a fait le roi du pays, Ibn Saud. Le souverain, dans cette circonstance, était accompagné de 13 de ses 40 fils; mais il n'avait avec lui aucune de ses 40 filles. Voilà une dynastie qui n'est pas menacée d'extinction.

Le Grincheux

Washington a dénoncé les élections polonaises — Les promesses et les actes des gouvernants de Varsovie

Le gouvernement de Washington a dénoncé hier la façon dont le gouvernement polonais a dirigé les élections du 19 janvier, mais en déclarant qu'il gardera une mission diplomatique à Varsovie. L'on prévoit que cela entraînera des mesures économiques et peut-être aussi le départ de l'ambassadeur, M. Arthur Bliss Lane, qui pourrait être rappelé à Washington pour consultation, sans qu'il y ait rupture des relations diplomatiques.

Le Secrétaire d'Etat, qui a publié cette déclaration, y dit: "Il est clair que le gouvernement provisoire ne s'est pas borné à la suppression du soi-disant "mouvement clandestin", mais a employé des mesures étendues de coercition et d'intimidation contre des éléments démocratiques qui étaient loyaux à la Pologne, bien qu'ils ne fussent pas partisans du bloc gouvernemental".

Les Etats-Unis estiment, précise le document, que les clauses des accords d'Yalta et de Potsdam, garantissant des élections libres et sans entraves, n'ont pas été remplies. Ce sont ces accords qui ont incité les Etats-Unis à établir des relations diplomatiques avec le gouvernement de Pologne. Ces accords ont aussi été ratifiés par l'Angleterre et la Russie, et le Secrétaire d'Etat note que la Russie a rejeté le 5 janvier un projet des Etats-Unis pour que les Trois demandent au gouvernement polonais de cesser ces mesures de répression politique.

Ce matin, sans doute pour riposter à cette dénonciation, les partis qui constituent le gouvernement polonais publient un manifeste où ils promettent à la population la liberté de parole, la liberté de la presse, la liberté religieuse et le droit de tenir des réunions publiques. Ils affirment que la nouvelle constitution, que le parlement élu le 19 doit préparer pour remplacer celle de 1921, garantira ces libertés, ainsi que les droits égaux à tous les citoyens; qu'elle garantira la liberté de conscience et de religion, et spécialement les droits de l'Eglise catholique.

Les faits les plus probants contredisent ces déclarations. Ainsi, l'on vient de lancer à Varsovie un nouveau journal — "Glos Wolnych" ("Voix des Hommes libres") — consacré à la propagande athéiste, et qui avec l'aide matérielle et morale du régime communiste, publie des attaques aussi violentes que fausses contre l'Eglise. Malgré la rareté du papier, toutes les publications de ce genre, qui combattent les principes catholiques, préchent l'avortement, et dénoncent les Alliés d'Occident, reçoivent tout le papier dont elles ont besoin. Par contre l'hebdomadaire catholique "Tygodnik Powzeczny" a vu réduire à plusieurs reprises sa ration de papier, et ne peut plus publier qu'à 15,000 copies. Et un groupe de journalistes associés au parti paysan viennent de compiler une liste encore incomplète mais imposante de journalistes catholiques, parmi les plus en vue du pays, qui ont été emprisonnés par le gouvernement. C'est une "liberté" toute soviétique.

d'un gouvernement intérimaire pour administrer le pays pendant la préparation d'une nouvelle constitution.

La Birmanie, dont le territoire est de 262,000 milles carrés, et dont la population est d'environ 17,000,000 d'âmes, est pour l'Angleterre une possession relativement récente, du moins dans son entier. L'ancien royaume de Mien, dont parle Marco Polo, a été à partir du début du XVIIIe siècle jusqu'en 1885, sous une dynastie fondée par le conquérant Alompra, qui avait uni le pays. Dès 1824, les Anglais avaient occupé certaines zones côtières, puis en 1852 ils dominaient tout le littoral. Enfin en 1885, les Anglais prenaient Mandalay et imposaient leur domination à tout le pays.

Cette colonie, comme tant d'autres, fonde sur la Charte de l'Atlantique comme sur celle des Nations Unies, ses réclamations d'indépendance. De conquête récente, elle est aussi plus homogène que l'Inde, malgré la dissidence de certaines régions frontalières, de sorte que le mouvement d'émancipation n'a pas à vaincre des obstacles comme la rivalité hindou-musulmane qui divise si profondément les Indes.

La conférence qui s'est terminée par l'accord annoncé, a commencé le 13 janvier. Dès le début, les Birmans ont dit qu'ils ne se contenteraient pas de demi-mesures et les Anglais ont admis qu'ils devraient aller loin dans la voie des concessions. A la séance d'ouverture, M. Thakin Ba Sein, chef du parti qui a pris pour titre: "La Birmanie aux Birmans", a attribué aux Anglais tous les maux actuels dont souffre son pays, en reconnaissant cependant que dans la situation présente la Birmanie est sous la dépendance économique de l'Angleterre.

Canadiens décorés par la France

La cérémonie s'est déroulée hier à Québec

Québec, 29 (D.N.C.) — "Une double manifestation, d'abord de la camaraderie née de la guerre, symbolisée par des récompenses à de vaillants soldats, et en second lieu, de l'espoir d'une collaboration plus étroite dans la paix sur les plans économiques et intellectuels, voilà comment le consul général de France à Québec, M. P.-P. Lorion, a résumé la signification de la cérémonie de la remise des décorations décernées par le gouvernement français à cinq militaires canadiens et d'une décoration accordée à un haut fonctionnaire du gouvernement de la province de Québec.

Le colonel J. Mesnet, attaché militaire à l'ambassade de France à Ottawa, a remis lui-même les décorations aux militaires: au brigadier Edmond Blais, O.B.E., M.C., les insignes de la légion d'honneur; à M. Paul Sauvé, ministre de la Jeunesse et du bien-être, qui, avec le grade de lieutenant-colonel, fut commandant des Fusiliers Mont-Royal, la Croix de guerre française avec étoile de vermeil; au capitaine H. Moss, de l'artillerie canadienne, la croix de guerre française avec étoile de vermeil; au lieutenant-colonel Pierre Sévigny, V.M., la croix de guerre française avec étoile d'argent; et au capitaine J. Dubé, la croix de guerre française avec étoile d'argent.

Le soldat L. Madore, de Ste-Germaine de Kamouraska, n'avait pu assister à cette cérémonie pour recevoir sa décoration, la croix de guerre française avec étoile de bronze.

M. Lorion remit la seule décoration civile accordée à un Québécois, la médaille de Commandeur du mérite agricole de France, à M. Avila Bédard, sous-ministre des terres et forêts et doyen de la faculté d'arpentage et de génie forestier.

La question romaine

Le projet de constitution qui est actuellement devant l'Assemblée constituante d'Italie comporte, au sujet des relations entre l'Eglise et l'Etat, une clause qui aurait pour effet d'insérer dans la nouvelle constitution les accords du Latran, conclus le 11 février 1929 par le Pape Pie XI avec l'ancien roi Victor-Emmanuel II et Mussolini.

Le parti démocrate chrétien, que dirige M. Alcide de Gasperi, et qui est le groupe le plus considérable dans l'Assemblée, appuie ce projet, en invoquant le fait que ces accords ont mis fin à la "question romaine" qui troublait la paix religieuse de l'Italie depuis la proclamation de l'unité italienne en 1870.

Ces accords comprennent un traité politique, une convention financière et un concordat. Le traité politique reconnaît la souveraineté complète du Saint-Siège sur la Cité du Vatican, un Etat d'un quart de mille carré qui comprend Saint-Pierre, le palais du Vatican avec ses jardins, plus quelques rues. La convention financière stipule, en règlement de toutes les réclamations du Saint-Siège contre l'Italie à la suite de la perte de son pouvoir temporel en 1870, le paiement par l'Italie d'une somme de 750,000,000 de livres en espèces, plus 1,000,000,000 de livres en obligations de l'Italie à 5%.

Par le concordat, le Pape reconnaît le Royaume d'Italie, tandis que l'Italie accepte le droit canonique comme législation sur le mariage, et l'enseignement obligatoire de la religion catholique dans les établissements primaires et secondaires.

Les partis communiste et socialiste italiens eux-mêmes admettent les principes fondamentaux des accords du Latran, mais ils voudraient une révision du concordat. Ils s'en prennent en particulier à la clause qui déclare la religion catholique religion d'Etat, mais ils ne manqueraient sans doute pas, advenant une révision, à réclamer aussi le divorce.

Ce débat va soulever le problème fondamental de la liberté; la position catholique c'est que l'erreur n'a pas de droit contre la vérité, et qu'un peuple catholique, sans faire violence aux individus et en exerçant une certaine mesure de tolérance, doit tout de même se donner des institutions conformes à sa foi. Les tenants de la liberté totale estiment que l'ère de la religion d'Etat est révolue, posent en champions de toutes les libertés. Mais on peut voir, par ce qui se passe dans tous les pays dominés par les communistes, notamment en Pologne, comment leurs erreurs les conduisent aux pires persécutions.

Le lien britannique

Le chef de la délégation, M. Aung San, qui est chef de la Ligue antifasciste pour la Liberté du Peuple, s'était montré un peu plus conciliant, et tout en disant qu'il voulait l'indépendance, il a exprimé l'avis que son pays pourrait demeurer dans le Commonwealth britannique.

Selon la déclaration de M. Attlee, la Birmanie aura le droit de décider si elle demeurera dans le Commonwealth comme un Dominion, ou si elle rompra tous ses liens avec l'Angleterre. La constitution sera préparée par une assemblée que la population élira en avril, et qui sera composée exclusivement de Birmans. Pendant la préparation de cette constitution le pays sera gouverné par un Conseil exécutif composé de Birmans, et par un gouverneur anglais, comme dans l'Inde.

Un Livre Blanc publié hier donne des détails additionnels sur l'accord, et révèle que l'Angleterre a accepté pendant cette période intérimaire la Birmanie aura le contrôle de ses finances; que le gouvernement intérimaire aura immédiatement autorité sur toutes les forces armées birmanes. Après l'adoption de la nouvelle constitution, les deux pays discuteront un autre sujet épineux: la présence ou le départ des troupes anglaises qui sont en Birmanie.

M. Churchill, le chef de l'opposition, a tout de suite demandé et obtenu de M. Attlee la promesse d'un débat prochain sur ce qu'il a appelé "cette lugubre transaction". Si les Anglais devaient perdre toute influence en Birmanie, ce serait un dur coup pour l'Empire; d'autant plus que tout cela est contagieux, et que des négociations sont en cours depuis le mois dernier en vue de préparer une nouvelle constitution pour la Malaisie. Ce mouvement tend à isoler davantage l'Angleterre, l'Australie et la Nouvelle-Zélande, qui dans la Grande Guerre II ont appris — leur sécurité dépend plus de Washington que de Londres.

Si M. Churchill trouve cette transaction lugubre, elle ne réjouit cependant pas tous les délégués birmans. Dès hier soir, deux membres de la délégation se sont plaints de n'avoir pas obtenu tout ce qu'ils ont demandé. M. Saw, qui était premier ministre, a dit que sauf sur l'élection directe de l'Assemblée constituante, aucune des demandes principales n'a été entièrement accordée. M. Ba Sein a protesté contre le fait que l'Assemblée birmane n'aura pas le dernier mot, mais que c'est le parlement anglais qui aura autorité pour ratifier la décision prise par les Birmans. Il a dit aussi que par là l'Angleterre a écarté le projet d'une "indépendance finale d'ici un an".

Ce matin même, M. Aung San a affirmé qu'une constitution libérant la Birmanie de la domination britannique devrait être prête pour octobre prochain. Il a précisé que l'Assemblée se réunira en mai et devrait terminer sa tâche dans un délai de six mois, ajoutant: "La question de savoir si la Birmanie entrera dans le Commonwealth britannique "dépend de la façon dont l'accord actuel sera réalisé en pratique".

L'Inde a déjà refusé le statut de Dominion, et il est probable que la Birmanie en fera autant; plusieurs de ses chefs l'ont d'avance promis. Il reste à voir si par une autre formule Londres réussira à retenir ces pays dans le Commonwealth. Ces jours derniers, un grand universitaire des Etats-Unis, M. Nicholas Murray Butler, a prétendu que c'est lui qui en 1921 a suggéré à Lloyd George la formule du Commonwealth, afin de parer à une menace de sécession de la part des Dominions. Il a dit que c'est de là qu'est sorti le Statut de Westminster. Plusieurs délégués des Dominions à cette conférence impériale ont nié les affirmations de M. Murray Butler.

Quoi qu'il en soit de ce débat, la guerre récente a fait la preuve que le Commonwealth n'a guère émancipé les Dominions, mais qu'il les a, avec la complicité de leurs politiciens, inféodés plus étroitement à Londres. Le rôle joué par le Canada pendant la guerre suffirait à faire hésiter ces pays asiatiques devant l'offre de devenir des Dominions. M. King aurait-il sa part de la responsabilité de ce qui s'est passé? Par contre, les Canadiens devront peut-être aller chercher en Asie des leçons d'indépendance.

Paul SAURIOL

L'actualité

Les "gagsters" et leurs mots de finesse

Les programmes radiophoniques par questions et réponses, avec récompenses à la fois pécuniaires et copieuses pour celles de réponses qu'un docteur jury trouve bonnes, marquent-ils vraiment le niveau de la connaissance dans le monde des conteurs et des conteuses?

Il faudrait alors croire que cette connaissance a atteint son étiage; on ne voit pas en effet comment le niveau en pourrait baisser davantage.

Tout être n'a-t-il pas son fond? Et n'est-ce pas simple façon de parler, métaphore d'autant plus hardie qu'elle s'apparente à l'in-vraisemblable, quand il nous arrive de dire, au hasard de la conversation, d'un obime d'ailleurs imaginaire, qu'il est sans fond.

Un "rimilleur" du cercle canadien, qui séjournait à Montréal il y a quel- que vingt ans, avait commis cet alexandrin apocryphe:

"Le crâne du penseur est un dôme effrayant."

Et dans la suite de ses lignes duodécimétriques, délabrinthant son propre sentiment, il donnait à ce dôme les attitudes les plus diverses. Il allait jusqu'à lui en voir de penchées, de renversées.

Le dôme renversé devenait alors abîme sans fond, gîte affreux où grouillaient parmi des alluvions indécibles des bêtes sans noms.

Les alluvions d'un abîme sans fond sont choses assez paradoxales. Mais, en rimaille, surtout quand le rimillage est de cette qualité, il ne se faut étonner de rien.

Cet homme était peut-être, sans le savoir, un s'en douter, précurseur d'un réalisme et des abstractions d'aujourd'hui.

Il avait donné le genre, il ne sied toutefois de vouloir y regarder de trop près.

Pour en revenir aux quiz de la radio, souhaitons-leur d'avoir trouvé le fond, de ne leur être pas possible d'aller plus creux.

Comme disent les gens de langue anglaise, ceux qui ont des réminiscences shakespeariennes: enough is plenty.

D'aussi fort que les meneurs de quiz, quoique dans un autre genre, il y a encore, à la radio, les meneurs de gags.

Le gag est une répartie fine, parfois extrêmement subtile, par quoi l'on parle de la radio, selon une recette qui ne rate jamais, se peut faire une réputation d'homme d'esprit.

La recette prévoit d'abord quelques phrases de conversation, puis vient, en floraison instantanée et spontanée, le gag, fine fleur de l'esprit.

Croyez-le ou non, les gagsters de la radio des Etats-Unis sont devenus quasiment aussi fins que les gagsters de chez nous.

La preuve? Le dominical du New York Times (5 janvier) nous la fournit d'incontestable façon, avec documents à l'appui: les gags mé- mes, dont un de ses journalistes a

Blocs-notes

fait une cuiclette comme qui dirait anthologique.

Nous picorons dans le tas, à la fortune du tas, en indiquant, ainsi que fait le confrère new-yorkais, l'auteur radiophonique de chaque finesse.

De Fibber McGee et Molly: "Je n'oublierai jamais le soir où je zigzaguais vers la maison, avec six root beers sous la ceinture. J'ouvre la porte; si j'en avais une misère!"

"Qu'arriva-t-il, M. Wimple?"

"Ma ceinture ceda et les six bouteilles de root beer se brisèrent sur le tapis. Croyez-moi, celui qui dit que la root beer est une liqueur douce n'a jamais été frappé à la tête avec seulement une demi-bouteille de ce breuvage."

De Fred Allen: "Je n'ai jamais entendu le vent souffler plus fort qu'un jour de l'hiver dernier, Fifth Avenue."

"Il soufflait fort?"

"Comment, fort? Vous savez, les deux lions de pierre devant la bibliothèque municipale?"

"Oui."

"Eh bien, ils en avaient la queue en l'air."

De Bob Hope: "Miss Yague, ne croyez-vous pas que les décorations de Noël sont magnifiques sur le boulevard?"

"Oh oui. Je crois qu'elles sont délicieuses. Tellement, que je me suis tenue sous le qui, en pleine rue, toute la soirée."

"Qu'est-il arrivé?"

"Un agent de police m'a collé un billet pour stationnement prolongé outre mesure."

De la vie de Riley: "Une minute. Puis-je aller en prison pour cela?"

"Vous avez le choix: y aller ou vous y faire conduire."

De la même source: "Quelles vertus n'attribue-t-on pas à ces parfums! Il en est un à trois dosages différents. Le No 1 est "Arome du premier baiser" et le No 2 "Mariage en juin".

"Quel est donc le No 3?"

"Un homme et sa famille."

Et le reste est à l'événant, ce qui n'est pas peu dire. Ces gags valent ce que Fernandel, dans ses films, appelle des "mots de finesse".

Nos gagsters, qui ne sont déjà pas mal, ne doivent-ils pas redouter d'être bientôt dépassés par leurs congénères d'outre la ligne quarante-cinquante?

29-1-47

Albert ALAIN

Un document

On n'aura peut-être pas oublié l'article où nous avons souligné l'erreur et le danger de la formule employée pour le nouveau certificat de citoyenneté: anglaise et française, au lieu du texte bilingue qui aurait rappelé à tous que dans notre pays les anglais et les français sont tous deux langues officielles. Nous avons dit qu'étant donné nos moeurs et les habitudes de notre démocratie, cela aurait fait créer chez beaucoup de gens, ici et à l'étranger, l'impression que le Canada est un pays exclusivement anglais.

Nous recevons d'un ami de la lointaine Colombie une pièce qui est un véritable document et qui illustre les conséquences presque inévitables (très probablement voulues par plusieurs) de la formule adoptée.

Notre ami nous écrit donc:

En notre lointaine Colombie, je viens de lire votre article du 11 courant: Toujours la même tactique. Combien vous avez raison! Il aurait été bien facile de rédiger un certificat de citoyenneté bilingue. Mais non, on veut que les latino-canadiens aient l'impression bien nette qu'ils sont en pays de langue anglaise exclusivement. Continuez de protester!

A Vancouver, comme à Montréal, il y a eu cérémonie officielle et présentation de certificats à un Islandais, à un Tchecoslovaque, à un Gallois, à un Irlandais, à un Ecossais, à un Anglais; ni Français, ni Belge, ni Suisse français ne fut invité. Les Canadiens français sont traités comme des étrangers, moins encore, on les oublie...

Un avocat éminent donna une conférence sur la "citoyenneté canadienne". A cette occasion, on avait invité une cantatrice française bien connue en notre milieu. Elle sollicita l'honneur de chanter l'O Canada en français et en anglais. On lui refusa le français.

Est-ce assez caractéristique?

"Réclamez toujours"

Notre ami termine sa lettre sur ce mot: Réclamez toujours! Nous le ferons sûrement, mais pour que les réclamations portent, il faut qu'elles soient le fait de beaucoup de gens et non point de quelques personnes seulement.

Il faut qu'à Ottawa, on se rende bien compte que le mécontentement est général.

Il y a là de la besogne pour tous les gens de bonne volonté, et les moins pressés ne devraient pas être les Anglo-Canadiens qui préchent l'égalité des races.

Cette égalité, il faut lui donner une expression pratique et quotidienne.

O. H.

29-1-47

Un paiement de \$237,757.76

La ville de Montréal a reçu du gouvernement provincial un chèque de \$237,757.76, dernier paiement de 1946 sur la somme payée par le provincial à Concordia pour la dédommagement de la perte subie par l'abandon de la taxe municipale sur le revenu.

On se demande si de tels paiements seront faits cette année et cela cause des inquiétudes sérieuses au Comité exécutif. A Québec, on semble affirmer que le gouvernement provincial ne paiera que si l'on en vient à une entente avec Ottawa.

Pour renseigner les électeurs

Le greffier de la cité tient à la disposition de toute personne qui en fera la demande, soit par écrit, soit personnellement, des copies de la charte de la cité se rapportant aux électeurs, en général et ceci dans le but de familiariser ces personnes avec la loi électorale régissant la ville de Montréal et d'aider à la confection complète des listes électorales.

Il désire attirer tout spécialement l'attention du public sur les articles 44 et 44a de la charte de la cité relatifs aux propriétaires, locataires ou occupants conjoints et au droit de vote des compagnies, sociétés ou corporations.

Il invite donc toutes personnes intéressées à communiquer avec lui comme susdit.

Reclamez toujours

Notre ami termine sa lettre sur ce mot: Réclamez toujours! Nous le ferons sûrement, mais pour que les réclamations portent, il faut qu'elles soient le fait de beaucoup de gens et non point de quelques personnes seulement.

Il faut qu'à Ottawa, on se rende bien compte que le mécontentement est général.

Il y a là de la besogne pour tous les gens de bonne volonté, et les moins pressés ne devraient pas être les Anglo-Canadiens qui préchent l'égalité des races.

Cette égalité, il faut lui donner une expression pratique et quotidienne.

O. H.

29-1-47

Birmanie

Le gouvernement anglais a annoncé hier la conclusion d'un accord avec les six délégués de la Birmanie; ce traité aurait pour objet d'accorder immédiatement une indépendance virtuelle à ce pays. En donnant cette nouvelle aux Communies, M. Attlee a dit que son gouvernement avait ordonné la formation

Au Cercle universitaire

M. de Messières parle de saint François, chrétien et humaniste

"Le patron de votre Faculté des lettres est un des plus dignes représentants du type classique français"

"Saint François de Sales est un grand écrivain, un grand saint et un grand Français", disait hier soir M. René de Messières, conseiller culturel de la France au Canada, au dîner-causerie qui réunissait, au Cercle universitaire, les professeurs et les étudiants de la Faculté des lettres de l'Université de Montréal.

Dans une causerie donnée avec brio, l'homme de lettres déjà bien connu parmi nous, a étudié les qualités purement françaises, comme la clarté et la lucidité, qui caractérisent l'auteur du "Traité de l'Amour de Dieu". "Saint François, ajoutait-il, a été favorisé du fait qu'il est associé aux deux siècles les plus énergiques et les plus sympathiques que la France ait connus, les XVIe et XVIIe siècles". Tous deux furent marqués de grandes découvertes, d'un renouveau religieux et d'un retour à l'antiquité; la Renaissance.

"Le patron que s'est choisi la Faculté des lettres de l'Université de Montréal, dit le conférencier, représente parfaitement l'homme qui a su unir en lui l'humanisme au christianisme; c'est un des plus dignes représentants du type classique français." "C'est au XVIe siècle que les écrivains se plongèrent le plus profondément dans l'étude de l'antiquité. Et saint François de Sales, bien qu'il fût un catholique ardent, n'a pas eu peur de citer les anciens. Mais ce grand écrivain a su y mêler une teinte de christianisme; il reste donc un symbole du lien par-

ticulier qui doit unir l'humanisme et le christianisme."

Humaniste français

M. de Messières souligne ensuite que saint François de Sales apparaît bien français dans cette époque de classicisme naissant. Pour faire pénétrer cette idée de christianisme dans les sphères mondaines, il donnera à la dévotion une figure souriante. Ici, il montre un homme mesuré, pondéré, qui apprécie à leur juste valeur les vertus les plus humaines. Ainsi, dit M. de Messières, saint François de Sales en vint à une connaissance profonde qui lui a permis de révéler les faux-fuyants de l'amour-propre. Son "Introduction à la vie dévote" prouve qu'il connaissait profondément le cœur humain.

Il est toujours demeuré, même en traitant les sujets les plus délicats et les plus subtils, un modèle de clarté. "Il reste donc, par cette brillante qualité, un des écrivains les plus représentatifs du Français, qui est, selon Barres, un mystère en pleine lumière."

M. de Messières avait été présenté par M. Roland Chauvin, président du comité de régie de la Faculté des lettres. Il fut remercié par M. François Péleadeau, étudiant en lettres.

M. le chanoine Sideleau

Avant que M. de Messières n'ait pris la parole, M. le chanoine Sideleau avait été invité par M. Roland Chauvin à dire quelques mots.

Le doyen de la Faculté des lettres souligna que ce dîner était la première manifestation aussi considérable de cette faculté, qui se montrait bien de l'union qui existe entre les professeurs et les élèves. Il en profita pour annoncer la nomination de deux nouveaux professeurs, M. l'abbé Robert Llewellyn, aumônier des étudiants, qui donnera un cours sur les fables de La Fontaine, et M. Roger Duhamel, journaliste, qui traitera du romanisme.

En terminant, M. le chanoine a souligné que la formule de base de notre Faculté des lettres sera toujours l'humanisme chrétien.

M. A. Sevenster, consul de Hollande à Montréal, a bien voulu dire quelques mots aimables à l'adresse des professeurs et des élèves de la Faculté des lettres.

À la table d'honneur, on remarquait, outre M. Roland Chauvin, M. le chanoine Sideleau, M. de Messières et M. Sevenster, qui prirent la parole, Mgr Olivier Maurault, recteur de l'Université; Mlle Madeleine Gariépy, vice-présidente; M. de Launay, professeur de langues romanes à l'Université McGill; M. Donatien Marion, membre du conseil d'administration de l'Université; M. Jean Houppert, secrétaire de la Faculté des lettres; M. Ray Alberton, professeur d'anglais; M. le chanoine Groulx, professeur d'histoire, et d'autres.

Le rôle économique de la publicité

M. Frank Wright, membre de l'exécutif de la Cockfield Brown & Company, qui était le conférencier invité au déjeuner hebdomadaire des membres du Canadian Progress Club, réunit hier en l'hôtel Windsor sous la présidence de M. Clint Orrock, a affirmé que "grâce aux méthodes techniques modernes de même qu'à une meilleure compréhension mutuelle, et par suite d'un équilibre dans la production et la consommation, la puissance de la publicité sous toutes ses formes peut être un merveilleux instrument de sécurité dans le monde de demain".

Le conférencier a ajouté que l'annonce était un stimulant à longue portée de l'industrie dont les effets ne se font pas sentir immédiatement. Il souligne le fait particulier que la guerre a créé des moyens de production qui auraient pris entre 15 et 20 ans pour s'accomplir en temps de paix. En conséquence, a-t-il ajouté, nous nous trouvons en face d'une économie non encore équilibrée. Nous avons encore en nous la possibilité d'étendre notre commerce extérieur, mais aussitôt que les pays affectés par la guerre auront repris leur cours normal, ils diminueront leurs importations. Nous en ressentirons les effets. Il y a bien actuellement une forte demande de même qu'une bonne consommation, mais pour tenir le tout en haleine, il convient de faire usage de stimulant. Il sied donc de se servir de publicité.

L'annonce peut très bien servir à la consommation de la masse. Elle doit être faite de manière à intéresser la population, à l'encourager à l'achat. Elle doit aussi correspondre à ses désirs et l'inviter à créer un lien étroit entre le manufacturier et le détaillant.

En terminant le conférencier affirme qu'il ne peut y avoir une production massive sans une consommation semblable et, ajoute-t-il, le seul lien véritable entre les deux est la publicité.

Dorénavant les déjeuners hebdomadaires du Canadian Progress Club auront lieu en l'hôtel Berkeley, rue Sherbrooke ouest. C'est ce qu'a annoncé M. Clint Orrock, à l'issue de la réunion d'hier midi.

Conseil d'Etat qui remplacera le Roi

Londres, 29 (Reuter) — Sa Majesté le Roi, devant quitter le pays au cours du mois de février pour un voyage en Afrique du Sud, a nommé un Conseil d'Etat qui le remplacera durant son absence.

La Gazette officielle de Londres a annoncé hier soir que le duc de Gloucester, récemment revenu d'Australie où il a occupé le poste de gouverneur général, la princesse royale, la sœur aînée du Roi, la princesse Marie, et le Vicomte Lascelles, son fils, seront les conseillers d'Etat.

LETTRES AU "DEVOIR"

Nous ne publions que les lettres signées ou des communications accompagnées d'une lettre signée avec adresse authentique. Le "Devoir" ne prend pas la responsabilité de ce qui paraît sous cette rubrique.

Pasteur et la pasteurisation

Le Directeur, Le Devoir, Montréal.

Monsieur le directeur, La poste m'a apporté une série de douze messages (en bleu, rouge, vert et noir) intitulés: "Au sujet du lait pasteurisé". Cette littérature vient de la Commission de l'industrie laitière... avec la coopération (sic) des Associations de producteurs et de distributeurs de lait pasteurisé. C'est une invitation au gavage avec du lait pasteurisé, bien entendu, et à la pasteurisation obligatoire.

Ce n'est rien de nouveau. Déjà en 1908 dans... Molkerei Zeitung, pp. 27-28, on lit: "Il existe à New-York une bourse de lait où on discute les intérêts communs des négociants". N'allez pas lire... intention de consommateurs ou de la santé publique!

Mais ce qu'il faut signaler aujourd'hui, c'est que l'illustre maitre de gloire de Pasteur sert à cacher les appétits de semblables négociants. Dans le message No 2, on lit: "Le grand Pasteur a démontré, le premier, que ce procédé détruit les microbes nuisibles à la santé et généralement présents dans le lait cru."

Ce texte est faux... archifaux. Cette légende a été inventée à la bourse de lait de New-York, et répétée par des gens qui basent leur enseignement sur les réclames alimentaires et médicamenteuses, ou toutes les couleurs de la peur prennent la place de la vérité. On en trouve encore des échos dans des chaires universitaires, hélas!

Il est temps de faire le point! a) Pasteur a bel et bien chauffé du lait et étudié l'influence de ce traitement sur les microbes. Son travail est détaillé dans les Annales de Chimie et de Physique du temps, No 64, pp. 5-110. Ses expériences sont datées des 7, 9, 10, 11, 15, 17 avril, et des 24, 30, 31 juillet 1860. Vous y cherchez en vain.

ainsi que dans ses autres travaux, la démonstration que rapporte la légende; au contraire, il conclut que... malgré un chauffage du lait à la température de l'ébullition (212 F. au lieu de 140 F.) il y pousse toujours des vibrions, ce qui n'a pas lieu avec l'urine... b) Que les pasteurisants de lait à microbes pathogènes lisent au moins le récit de l'incident Paul Bert, Voir: La Vie de Pasteur, par Valléry-Radot, chapitre IX. En 1877, Pasteur, lui-même, démontre que le premier microbe pathogène qu'il a découvert n'est pas détruit et ne le sera jamais par ce traitement qu'on nomme aujourd'hui pompeusement... pasteurisation.

De grâce, MM. les négociants, cessez de jouer au cache-cache, sous le manteau de Pasteur, avec cette blague... trustardo-hygiopatho-hystérique! Plus de 75 pour cent des échantillons de votre lait pasteurisé contiennent des microbes excessivement dangereux, avez au moins le scrupule d'abaisser ce pourcentage à 40 pour cent avant de nous obliger à consommer votre jus douteux.

Quant aux ménagères canadiennes de la province de Québec, à qui sont destinés ces 12 messages (où l'erreur est enveloppée de peurs bleues-rouges-vertes et noires) si l'on a le mauvais goût de leur faire parvenir cette propagande sur pulpe commune; qu'elles s'en servent aussitôt pour allumer le poêle, avant de s'empoisonner. Ainsi elles récupèrent une fraction du sou que le consommateur de lait pasteurisé a payée de trop pour sa pintle quotidienne.

Elphège BOIS, D.Sc., directeur du Département de Biochimie, Faculté des Sciences, Laval, 2 avenue Bellevue, Québec, 28 janvier 1947.

Le débat sur le discours du Trône serait réduit

Ottawa, 29 (C.P.) — Les chefs des principaux partis de l'opposition ont rencontré hier le premier ministre Mackenzie King dans le but, croit-on, d'étudier le programme législatif du gouvernement. Ont assisté à cette conférence MM. John Bracken, leader progressiste-conservateur; J. Caldwell, chef du parti C.C.F.; Solon Lowe, leader du Crédit social.

Aucun des grands chefs n'a voulu faire de commentaires. L'on croit toutefois qu'une bonne partie des discussions ont dû porter sur le long débat qu'entraîne ordinairement l'adresse en réponse au discours du Trône. Cette adresse sera lue à l'ouverture du Parlement, jeudi, et le débat s'engagera lundi prochain.

Les leaders ont pu discuter de la possibilité de raccourcir le débat dans le but de permettre au gouvernement d'introduire d'importants bills sur les contrôles. "L'on croit aussi qu'il y a pu y avoir entente pour ajourner le débat après les remaquements des chefs de partis et le reprendre plus tard après avoir introduit la législation sur les contrôles."

Les producteurs de lait désirent une augmentation

Les membres de la Montreal Milk Producers' Cooperative Association, de la région de Montréal et des Cantons de l'Est, réunis hier en l'hôtel Mont-Royal ont étudié les problèmes de la distribution locale du lait et la question du prix qui devrait être versé au producteur.

Le bureau administratif de l'association maintient que sa demande pour \$3.75 le 100 livres délivré à Montréal n'est que juste pour le producteur. Actuellement celui-ci reçoit \$3.55%. Ce prix a été fixé le 16 octobre dernier en attendant la décision d'un comité d'enquête nommé par le gouvernement provincial.

Avant, le prix légal du lait aux distributeurs de Montréal était de \$2.50% le 100 livres plus un subsidé de 55 cents du gouvernement fédéral. Le 30 septembre dernier les autorités fédérales ont abandonné leur subsidé et le prix du lait est monté à \$3.45%. Le gouvernement provincial a alors permis aux producteurs de charger 10 cents de plus, ce qui portait le coût à \$3.55% le cent livres.

Le rapport des directeurs de l'association, dont lecture a été donnée au cours de la réunion générale dit: "Nous demandons dans les circonstances à nos producteurs d'accepter le coût établi mais notre bureau continuera de faire pression pour demander au comité une révision des taux dans le plus bref délai possible."

Richelieu

Jeu de cartes de mots-croisés. Pas de devinettes — Pas de questions — Pas de réponse. Le jeu consiste à former, avec les cartes que le hasard fournit, des mots français entre-croisés. A la portée de tous. Jeu de 60 cartes — imprimé en deux couleurs — avec règlement.

Prix: \$0.75

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

Film canadien sur la Chine communiste

Ottawa 29 (C.P.) — L'Office national du film, par l'entremise de son photographe, A. Grant McLean, d'Ottawa, a été la première institution à produire un film complet sur Ynan, capitale des communistes chinois.

Trois films à court métrage ont été donnés à l'UNRRA et un documentaire canadien complet sur la Chine sera probablement porté sur nos écrans au mois de mars, a dit M. McLean, au cours d'une entrevue hier.

Le jeune photographe de 25 ans est revenu au Canada après un voyage d'un an à travers la Chine dévastée et affamée. Ayant établi son quartier général à Changhaï, M. McLean a visité toutes les parties du pays prenant quelque 25,000 pieds de film pour décrire la vie chinoise.

Ces prises de vue ont été effectuées sous les auspices de l'UNRRA par l'entremise de l'Office national du film. Le coût de production a été défrayé par l'UNRRA en dehors de la contribution canadienne.

La température

Voici les prévisions atmosphériques transmises à 11 h. 30 ce matin, midi par le bureau météorologique de Dorval:

Régions de Montréal, Ottawa, des Cantons de l'Est: Couvert. Neige ce soir et demain. Pas beaucoup de changement dans la température. Vents légers. Minimum ce soir et maximum demain à Montréal: 22 et 27; à Ottawa: 20 et 25; à Sherbrooke: 22 et 27.

Régions de Québec et des Laurentides: Beau puis couvert avec neige ce soir et demain. Vents légers. Pas beaucoup de changement dans la température. Minimum ce soir et maximum demain à Québec: 18 et 23; dans les Laurentides: 17 et 22.

Régions du St-Maurice, du sud du Lac-St-Jean: Nuageux. Couvert ce soir avec neige. Neige demain. Doux. Vents légers. Minimum ce soir et maximum demain dans St-Maurice: 12 et 18.

Régions du nord du Lac-St-Jean et de Baie-Comeau: Couvert avec neige. Puis beau ce soir. Nuageux demain. Pas beaucoup de changement dans la température. Minimum ce soir et maximum demain à Chicoutimi: 12 et 18; à Rivière-du-Loup: 15 et 20.

Baie des Chaleurs, Gaspé et Côte nord: Neige ce soir et demain.

Annonces classifiées

ACHAT DE CREANCES

Apportez-nous vos créances, billets en souffrance. Payons plus haut prix. F. André Arès, 57 ouest, rue St-Jacques, Plateau 9107.

ASSURANCES

ROBERT LADRIERE ASSURANCES GENERALES 5188, DUBOUCHE, MONTREAL PL. 9151 CA. 3780 30-1-47

ACCORDEUR

Accordeur, réparation générale, clavier, polissage, accord, \$3.00. Ouvrage garanti. A. Cyr, FR. 4142.

CHAMBRE à LOUER

Chambre pour monsieur, 4293 St-Hubert, CH. 8743. j.n.o.

A VENDRE

GESTETNER Machine à polycopier. Excellentes conditions, encore sous garantie pour 2 ans. Pour papier 17 x 14. \$825. Edgar Guérard, 12345 Chevalier, Montréal 9. BT. 1556. 31-1-47

Brûleurs à l'huile

GROS ET DETAILS Escompte de 10% jusqu'au 31 janvier, sur brûleurs à méche, garantis pour 5 ans. Brûleurs genre "POP" et fournaux catalan. Agents demandés. J.-F. Vaudrin, distributeur, 6048 St-Hubert, CR. 1920. 1-2-47

CONVERSATION ANGLAISE

Cours particuliers et cercles d'études Méthode pratique et rapide. Professeur pourvu d'un diplôme pédagogique bilingue de l'Ontario. Mlle M.-A. Lemaire, MA. 1886. j.n.o.

EDUCATION

Jeune homme bilingue, diplômé lettres-sciences, désire devenir instructeur ou instituteur privé dans une école ou, de la British Overseas Aviation. M. Baker, qui est membre de l'American Gem Society, a été reçu membre de la Geographical Society hier, à l'issue de sa conférence.

LOGEMENT DEMANDE

Personne responsable désire logement près Mont-Royal, entre St-Denis et Deloré, acheter aussi quelques meubles. Appelez Ch. 9751 après 7 heures. j.n.o.

Tapissage - Peinture

PEINTURE DECORATION INTERIEURE EXTERIEURE REPARATIONS TRAVAUX SOIGNE G. S. DEBER ENTREPRENEUR-PEINTRE DO. 6239 j.n.o.

PRESCRIPTIONS 5 CHIMISTES à VOTRE DISPOSITION R service rapide SERVICE JOUR et NUIT PHARMACIE MONTREAL Charles Duquette, propriétaire HA. 7251

Réunions-Conférences Canadian Unity Alliance... Board of Trade (Young Men's Section)... Canadian Pulp & Paper Association... Société Historique... Institut of Radio Engineers... Canadian Automobile Workers' Association... Brigade ambulancière St-Jean

RETOUR EN COURS DE ROUTE D'où vient la nécessité? Pourquoi ne laissez-vous pas tous les tramways se rendre à destination au lieu de faire retourner quelques-uns avant qu'ils aient complété leur trajet? TRAMWAYS ÉGALEMENT ESPACÉS N°2 RETARDÉ L'INTERVALLE ENTRE 1 ET 2 SE PROLONGE LES RETARDEMENTS AU N°2 S'ACCROISSENT ET PROLONGENT D'AVANTAGE L'INTERVALLE CES DÉLAIS PRODUISENT LE MÊME EFFET DANS LA DIRECTION OPPOSÉE LE N°3 TOURNE EN COURS DE ROUTE POUR COMBLER L'INTERVALLE, REMPLAÇANT AINSI LE N°2 DANS L'INTÉRÊT DES VOYAGEURS Comme on s'en rend compte, les longs intervalles entre deux tramways sont attribuables à des retards dans la circulation. Il n'y a qu'une façon pratique de remédier alors à un tel état de choses: faire tourner un tramway en cours de route. Malheureusement, les voyageurs qui se trouvent à bord de ce tramway sont incommodés et nous avons pour principe de ne pas faire tourner ainsi une voiture s'il n'y a pas un autre tramway immédiatement disponible pour accueillir ces voyageurs. Si on ne fait pas tourner en cours de route un tramway fort retardé, on ne peut jamais parvenir à mettre fin à ce vide trop prononcé et les voyageurs qui attendent ce tramway en direction opposée continuent d'attendre, aux coins des rues. La Compagnie regrette toujours d'être obligée de faire tourner ainsi un tramway, mais elle ne connaît pas d'autre moyen pratique de remédier à la situation créée par le retard. Les voyageurs qui se déplacent d'un tramway à un autre peuvent être assurés que, en ce faisant, ils rendent service à d'autres voyageurs qui attendent le tramway retardé. LA COMPAGNIE DES TRAMWAYS DE MONTREAL Au nom de plus d'un million de voyageurs quotidiens.

Nécrologie

BIBAUD — A Hull, Qué., le 26, à 69 ans. Svariste Bibaud, époux de Marthe Charlevoix, 29 rue Malouin, Hull. BRAULT — A Montréal, le 27, à 62 ans. Orlin Brault, époux d'Ida Desmarais, 4408 Montclair. COULOMBE — A Montréal, le 27, à 49 ans. Paul Coulombe, époux de Cécile Paquette, 761 Walour. DROLET — A Montréal, le 27, à 79 ans. Mme Benjamin Drolet, née Rose-Anna Guivraud, 1807 boul. Morgan. FAUBERT — A Verdun, le 27, à 45 ans. Roméo Faubert, époux de Jeanne Tolson, 3386 boul. La Salle. FORTIER — A Montréal, le 27, à 62 ans. Téléphone Fortier, époux d'Alida Brost, 2646 Workman. GAGNON — A Verdun, le 27, à 41 ans. Mme Fortunat Gagnon, née Germaine Blanchet, 49 av. de l'Église. LACHAPPELLE — A Montréal, le 26, à 18 ans. Réjane Lachapelle, fille d'Antonio Lachapelle et d'Aranda Brisobols. LADOUCEUR — A Montréal, le 27, à 53 ans. Romuald Ladouceur, époux de Bernadette Desrochers. LALIBERTE — A Montréal, le 27, à 44 ans. Armand Laliberté, fils de feu Albert Laliberté et de Malvina Therrien, 2028 Montgenery. LAVOIE — A Montréal, le 27, à 77 ans. William-Edouard Lavoie, époux de feu Anna Langvin, 2156 l'Éclairage. L'ESPÉRANCE — A Montréal, le 27, à 83 ans. Alfred L'Espérance, époux de Marie-Louise Thomas. POIRIER — A Valleyfield, le 27, à 79 ans. Adélaïde Poirier, époux de feu Flore Plante. RENAUD — A Montréal, le 27, à 58 ans. Ovide Renaud, époux de feu Bertha Jodoin, 662 Louis-Hébert. RIOPEL — A Montréal, le 27, à 58 ans. Armand Riopel, époux d'Eugénie Brousseau. SEROUILLÉ DE BER — A Montréal, le 27, à 68 ans. Georges Serouillé de Ber, époux de Valéda Bourret, 7536 Chateaubriand. SIROIS — A Montréal, le 27, à 54 ans. Mme Gaudias Sirois, née Léonie Marcoux.

A L'ÉTRANGER

Chicago — M. Paul P. Harris, 78 ans, avocat de Chicago, qui en 1916, a fondé l'association nationale des clubs Rotary devenue le Rotary international. Baton Rouge, Louisiane — M. Charles Phelps Manship, 65 ans, rédacteur et éditeur du "Star Times" et du "Morning Advocate", de Baton Rouge. Amityville, N.-Y. — Mme Dorothy Dixon Kent, 72 ans, actrice à sa retraite. Montréal — M. Eugène Laderoux, 63 ans, qui a fait partie de la compagnie T. Eaton durant de nombreuses années et qui était bien connu de la clientèle montrealaise. Hamilton (CP) — M. Angus McIntosh, qui, autrefois, a poursuivi le sanatorium Homewood de Guelph, pour la somme de \$1,000,000 de dommages, ce qui avait grandement soulevé l'intérêt public de la province. À l'automne de 1941, la Cour Suprême lui avait accordé la somme de \$385,000 de dommages. Malverne, LI., 25 Janv. — M. Percy Brook, organiste et compositeur. San Diego, Calif., 26 Janv. (AP) — M. Onésime Charles Tibault, fondateur et éditeur du journal "L'Indépendant" de Pail River, Mass. Journal d'expression française et nationaliste. M. Tibault était âgé de 84 ans et à sa retraite depuis quelques années.

CALENDRIER

ter mois JANVIER 31 jours Demain: JEUDI 30 JANVIER 1947 STE MARTINE, vierge. Lever du soleil, 7 h. 26. Coucher du soleil, 5 h. 01. Lever de la lune, le 21, à 3 h. 34m. Coucher de la lune, le 1. h. 05. Pleine Lune, le 6, à 11 h. 47m. du soir. Dernier Quartier, le 13, à 9 h. 56m. du soir. Nouvelle Lune, le 23, à 3 h. 34m. du matin. Premier Quartier, le 29, à 7 h. 07m. du soir.

JANVIER 1947 calendar grid with days of the week and dates.

Ce journal est imprimé au no 430 rue Notre-Dame est, à Montréal, par l'Imprimerie Populaire de responsabilité limitée. Directeur-gérant: Georges Pelletier. Le Canadian Press est seule autorisée à faire emploi pour réimpression de toutes les dépêches attribuées à la Canadian Press à l'Associated Press ou à l'Agence Reuters ainsi que de toutes les informations locales que le "Devoir" publie. Tous droits de reproduction des dépêches particulières du "Devoir" sont également réservés. Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe, Montréal, des Postes, Ottawa.

Table with 2 columns: Country/Region and Price. Includes Canada (56.00), États-Unis (8.00), and Union Postale (10.00).

LE DEVOIR

Le DEVOIR est membre de la "Canadian Press", de "A.B.C." et de la "C.D.N.A."

Demain: NEIGE. MAJIMUM et MINIMUM:

Même date l'an dernier, 2. Aujourd'hui maximum, 26. Minimum aujourd'hui, 18. Même date l'an dernier, 9.

BAROMETRE: 10 h. a.m., 29.85; 11 h. a.m., 29.90; midi, 29.95.

Faits divers

Un autre avion s'écrase à Shanghai 25 disparus

Cinq Canadiens étaient à bord de l'appareil — Des coups de feu tirés à l'hôpital Victoria — Les recherches se continuent pour trouver les meurtriers de Feigenbaum — Le meurtrier de Mlle Short confesse son crime

Changhai, 29 (A.P.) — Un avion de transport commercial chinois transportant un évêque méthodiste américain, sa femme et 24 autres personnes, dont cinq Canadiens, s'est écrasé à 100 milles à l'ouest de Hankeou, aujourd'hui. On a retrouvé les débris carbonisés de l'appareil.

L'avion, le deuxième à s'écraser en Chine, en quatre jours, transportait des missionnaires étrangers et leurs enfants.

Parmi les Canadiens à bord, on signale Mme F. Miller, et ses trois enfants et Mme B. Kitchen.

Fou ou farceur ?

Les autorités de l'hôpital Victoria ont divulgué que, de bonne heure, hier matin, un fou dangereux ou mauvais farceur avait tiré plusieurs coups de feu sur l'hôpital et une garde-malade avait échappé à une balle par quelques poches seulement. Apparemment dissimulé dans la montagne, le manivelle dirigea son arme sur le navillon Ross Memorial et, tout en changeant de position, il tira plusieurs fois à des intervalles réguliers. Deux balles ont passé à travers deux fenêtres différentes. L'une a pénétré dans la chambre d'une patiente qu'une garde-malade veillait et s'est enfouie profondément dans le plancher après avoir traversé un panier à papiers. On présume que la balle a été tirée d'un endroit de la montagne qui domine l'hôpital. Trois minutes plus tard, une autre balle est aussi passée à travers la fenêtre d'une chambre de bain pour s'arrêter dans le plancher. L'incident, qui s'est produit vers une heure, a éveillé tous les patients. Quelques internes qui ont eu connaissance de l'affaire ont immédiatement appelé la police. On fait présentement enquête. Il y a lieu de croire que des empreintes de pieds ont été relevées près d'un court de tennis, en arrière de l'hôpital.

Indiscrétion à la radio

Certains membres de la sûreté attribuaient hier, à la radio, l'insuccès qu'a remporté leur brève campagne de mardi matin, entreprise dans le but de pincer les meurtriers de Léon Feigenbaum, assassiné de trois coups de feu, samedi soir, dans son magasin, par deux bandits qui tentaient de le voler. Avant même que tous les détectives des diverses escouades de la sûreté ne se mettent simultanément à fouiller le centre de la ville, la radio en avait averti le public, au cours d'une émission diffusée à 5 h., lundi. On est excusable alors de penser que les meurtriers ont capté cette émission et qu'ils se sont enfuis dans un coin reculé de la ville pour s'y cacher.

Tous les suspects arrêtés à cette occasion avaient été relâchés hier, sauf un que l'on délitait depuis dimanche soir. Le capitaine Alain de l'escouade des meurtriers vérifiait hier toutes les informations qu'il avait pu obtenir sur les meurtriers. La police judiciaire se plaint de la rareté des indices dans cette cause ou la victime a donné une bien vague description des meurtriers avant de mourir. Tout ce que l'on sait, c'est qu'il s'agit de jeunes qui parlaient anglais.

Caisse populaire volée de \$24,000

Des bandits se sont introduits dans la caisse populaire de Saint-Paul de Chester, en enfonçant un mur de briques de 15 pouces, entre une heure et six heures, hier matin, et se sont enfuis avec une somme de \$24,000 qu'ils ont pris dans la route après l'avoir brisée. La banque provinciale croit qu'il s'agit d'un autre vol réussi par un groupe organisé et pourvu d'outils efficaces pour perpétrer leurs vols à travers toute la province. Dans plusieurs endroits où l'on a rapporté des vols de banque, récemment, les mêmes méthodes et les mêmes manières de procéder ont été employées. Partout, peu d'indices ont été laissés. Deux criminels sont cependant encore recherchés par la police provinciale, comme membres de ce groupe de bandits organisés. Ce sont Joseph Caporal, 23 ans, et Jean-Louis Piché, 35 ans.

Le procès de Ship

La première journée de la quatrième semaine du procès de Harry Ship a été marquée d'une victoire temporaire pour les avocats de la défense, puisque le recorder Emmett J. McManamy a décidé, à leur requête, que les deux comptes de banque de Ship, accusé d'avoir tenu une maison de pari, devraient demeurer secrets jusqu'à ce que des raisons spécifiques en motivent la production, comme pièces à conviction. Me Fauteux a alors assuré la Cour que l'occasion se présenterait, aux cours de ce procès, de produire les deux comptes.

Broyée sous un tramway

Mme Moses Shkarofsky, 65 ans, 5285, rue Hutchison, traversait le boulevard St-Laurent, en face du no 3863, près de l'intersection St-Cuthbert, quand elle a roulé sous les roues d'un tramway no 55. La circulation a subi une interruption d'une quarantaine de minutes, avant qu'on ait pu soulever le lourd véhicule au moyen d'une grue pour en retirer la femme broyée, qui a

Mémoire du Congrès canadien

Il a été présenté ce matin au conseil provincial des ministres

Québec, 29 (D.N.C.) — Les unions affiliées et à chartes du congrès canadien du travail de la province de Québec, ont soumis aujourd'hui leur mémoire annuel au gouvernement provincial. La délégation était présidée par M. J. M. Bédard, directeur régional du congrès. Le mémoire lui-même a été lu par M. J. E. Corbeil, secrétaire du conseil de Montréal.

M. Antonio Barrette, ministre du Travail, a d'abord souhaité la bienvenue aux délégués. Il a déclaré qu'il s'était toujours fait le porte-parole des ouvriers auprès du premier ministre et qu'il avait toujours reçu de la part de M. Duplessis un accueil très sympathique. Le congrès, dit-il, a exposé vos demandes et à me faire le champion de vos droits, mais en rendant justice à toutes les classes de la société.

Prenant ensuite la parole, M. J. M. Bédard exposa brièvement le but de la délégation et présenta aux membres du cabinet provincial, les porte-parole de chaque union affiliée. Faisant ensuite allusion au code du travail, il déclara que malgré les revendications du congrès canadien du travail, cet organisme ne peut pas donner l'impression qu'il est en faveur de l'assimilation anglo-saxonne.

La lecture du mémoire fut ensuite faite par M. J. E. Corbeil.

Le congrès canadien du travail réclame la semaine de 44 heures, un même salaire dans Ontario et dans Québec, l'égalité économique pour tous les travailleurs de la province et un code du travail. National dans sa structure, dit le mémoire, un tel code pourrait être provincial dans son administration. Nous voulons dire qu'il pourrait être appliqué par le ministère du Travail de la province de Québec et son ministère, tout comme le code criminel, législation fédérale, est appliqué par le procureur général de la province de Québec et pour citer un autre exemple, les pensions de vieillesse. Il n'y aurait rien dans le mécanisme d'un code national du travail qui mettrait en péril les droits de la province de Québec.

Plusieurs autres demandes sont également faites.

Il peut rester député, empêcher une élection complémentaire et ne retirer aucune allocation, même s'il n'assiste pas aux débats, laisse-t-on entendre. Toutefois, les autorités disent n'avoir reçu aucun mémoire de Rose, formulant ses vœux sur cette question.

Témoins relâchés sous cautionnement

Sherbrooke, 29 (C.P.) — Cinq témoins de Jéhovah, arrêtés le 16 janvier, ont été relâchés moyennant un cautionnement de \$1200 chacun. Ils ont été précédemment incapables de fournir un cautionnement de \$1000 comptant ou de \$1200 en obligations, que leur avait imposé le juge Dorais Panneton. Ces personnes sont M. et Mme H. W. MacDonald, M. et Mme Lloyd Nicols et Mlle Marcelle Trudeau.

De Sherbrooke à Toronto à la pointe du revolver

Toronto, 29 (P.C.) — Trois jeunes bandits de moins de 17 ans, munis d'un véritable arsenal, ont été relâchés par le juge Dorais Panneton, à la pointe du revolver, Roger Lajeunesse, chauffeur de taxi de Sherbrooke, âgé de 29 ans, 1 les conduire de cette ville jusqu'à Toronto, 400 miles plus loin. M. Lajeunesse a souligné que la nuit qu'il a passé en compagnie des bandits a été une nuit de terreur, étant toujours sous la menace des revolvers.

Le trio, composé de Paul Ducharme, 16 ans, de Sherbrooke, Paul Goulet, 17 ans, de Verdun, et d'un garçon de 14 ans, également de Verdun, a été accusé de port d'armes illégales et une accusation d'élévation sera portée contre les jeunes bandits à leur retour dans le Québec.

Ils ont été capturés après que Lajeunesse ait attiré l'attention du constable Don Davidge, qui faisait sa ronde le long de la rue Young.

Conciergerie incendiée

Toronto, 29 (C.P.) — L'ancien hôtel Victoria, un édifice converti en conciergerie, a été rasé par les flammes hier soir. Au moins 75 personnes ont été chassées de leur logis et les pertes s'élèvent à \$200,000.

Trois morts dans une collision

Kincardine, Ont., 29 (C.P.) — Trois personnes ont perdu la vie la nuit dernière dans une collision entre un convoi du Réseau national et une auto. L'accident est survenu à un passage à niveau à deux milles au sud d'ici. Les victimes sont: Mme Allen Grant, 29 ans, de Duncannon; fils de quatre ans, Larry Grant; et M. W. James Johnston, 28 ans, de Holyrood.

Une autre personne a été blessée. Il s'agit de Marjorie Williams, 19 ans, de Goderich. Elle a été transportée à l'hôpital.

Le meurtre de Mlle Short

Los Angeles, 29 (A.P.) — Daniel S. Voorhees a été détenu aujourd'hui sous une accusation de meurtre, après avoir signé une confession disant avoir tué Mlle Elizabeth Short, surnommée "The Black Dahlia".

Voorhees, âgé de 33 ans, s'est rendu à la police hier soir après avoir téléphoné aux limiers qu'il attendrait à un coin de rue, dans le bas de la ville.

La poliomyélite Rapport du service de santé de la ville

684 cas locaux et 25 décès au cours de cette épidémie — Maison neuve durement frappée

Le Service de santé de la ville de Montréal vient de publier un rapport très complet sur la très récente épidémie de poliomyélite qui a ravagé le district de Montréal et presque toute la province de Québec.

"La poliomyélite, dit le rapport, a évolué à Montréal, en 1946, à l'état épidémique à partir de la mi-juin à la fin octobre. Cette épidémie a débuté par quelques cas isolés en juin, a monté brusquement et rapidement à la fin de juillet et atteint son sommet dans la deuxième semaine du mois d'août, avec 99 cas, suivie d'une chute brusque à 70 la semaine suivante. Une nouvelle poussée à 79 cas se manifeste dans la quatrième semaine du mois, suivis d'un nouveau déclin à 72 dans la dernière semaine du mois d'août et dans les premières semaines de septembre, nous avons un plateau à 65 et 67 cas; depuis, le nombre des cas est descendu rapidement à 48, 28, 21 et 17 dans la première semaine d'octobre. Depuis, elle s'est manifestée avec quelques cas, 6, 8 et 3 par semaine. En novembre et décembre, il n'y a eu que quelques 4 ou 5 cas sporadiques.

La situation pour la ville de Montréal a été: 684 cas et 25 décès, avec un taux de mortalité de 2.5%. Sur 100,000 de population. Cette épidémie, pour la ville de Montréal, ville d'un million (population résidentielle), donne un cas par 1,500 âmes environ et la proportion des décès sur 100 cas est de moins de 4, comparativement à 10 lors de la dernière épidémie en 1931, et environ 20 à 25 pour cent des malades auraient des lésions permanentes. Ceci indiquerait une évolution moins grave de la maladie. En 1931, il y avait eu 744 cas et 74 décès attribuables à cette maladie.

La répartition par groupe d'âge des 684 cas de poliomyélite révèle que le plus fort groupe atteint est celui de 1 à 14 ans avec 531 cas ou 77.6% du total des cas.

21.3% des cas, soit 146, sont survenus dans les groupes d'âge de 15 à 19 ans, avec 67 cas (9.8%) et 79 cas (11.5%) chez les personnes âgées de 20 ans et plus.

Le groupe d'âge le moins atteint a été celui des enfants de moins d'un an, avec 7 cas, soit 1.02% du total des cas.

Parmi les groupes d'âge de 1 à 14 ans, c'est celui de 5 à 9 ans, avec 218 cas, soit 31.8% qui a été le plus atteint, suivi de près par celui de 1 à 4 ans, avec 201 cas (29.4%) et celui de 10 à 14 ans, avec 112 cas ou 16.4%.

Quant aux 25 décès, 2 sont survenus chez les bébés âgés de moins d'un an, 12 parmi les groupes d'âge de 1 à 14 ans et 11 parmi les sujets de 15 ans et plus. Le taux de mortalité dans ce dernier groupe est le plus élevé, toute proportion gardée. La distribution des cas de poliomyélite montre que par ordre d'incidence les districts sanitaires Maison neuve, Nord et Rosemont ont été les plus atteints; suivent le district St-Jacques et le district Ouest non organisé (qui comprend les quartiers St-Michel, St-André, St-Georges et St-Louis). Les districts Notre-Dame-de-Grâce et de Lorimier occupent les 5e et 7e rang. Le district sanitaire Sud-Ouest (comprendant St-Henri, Ste-Cunégonde, St-Joseph, Ste-Anne, St-Gabriel) a été le moins atteint.

Réunion annuelle des ingénieurs

Québec, 29 (D.N.C.) — Le conseil de la corporation des ingénieurs professionnels de la province a terminé, hier, à Québec, son assemblée mensuelle, la première qu'il tenait dans la vieille capitale, sous la présidence de M. E. A. Ryan, ingénieur conseil de Montréal.

Cette assemblée a été marquée par diverses manifestations, dont une journée de "à l'ingénieur", au cours de laquelle ont été discutées questions concernant la profession d'ingénieur, la remise d'une bourse d'étude de \$200 à M. Maurice Boisvert, étudiant en génie chimique à la Faculté des sciences de l'Université Laval.

Neuf Témoins de Jéhovah envoyés aux Assises

Neuf Témoins de Jéhovah ont été envoyés subir leur procès en Cour du Banc du Roi, ce matin, par le juge Omer Légrand qui présidait à leur examen volontaire.

Récemment, ces témoins ont subi leur enquête préliminaire devant le même juge sous une accusation de conspiration pour imprimer et distribuer un pamphlet intitulé "Le Haine ardente du Québec... Cet écrit constituerait un libelle séditionnel et diffamatoire. Me Henry Monty, c.r., occupait pour la Couronne.

Beauchamp cité à son examen volontaire

Antoine Beauchamp, 45 ans, 5863, rue Bordeaux, accusé de vol et recel de 16 des 130 manteaux et parures de fourrure volés au magasin J.-A. Charlebois, le 8 décembre dernier, a subi son enquête préliminaire ce matin, devant le juge Charles-Edouard Guérin pour ensuite être cité à son examen volontaire fixé au 5 du courant.

Les détectives qui ont fait enquête dans cette affaire ont déclaré au tribunal que l'accusé leur aurait dit qu'il n'avait jamais participé à ce vol, qu'il avait trouvé les manteaux dans une ruelle et qu'il les avait transportés dans son hangar.

Nouveau plan de remboursement

Il entre en vigueur le 1er février et s'appliquera à tous les ports nationaux

Ottawa, 29 (D.N.C.) — Réitérant une annonce qu'il faisait récemment à Vancouver, M. Lionel Chevrier a déclaré aujourd'hui que le nouveau plan de remboursement des prêts consentis par le gouvernement du Dominion pour les immobilisations s'appliquera à tous les ports qui relèvent du conseil des ports nationaux.

Ce plan, rédigé par un comité de finance, a été approuvé par le conseil des ports nationaux et, en vertu d'un arrêté en conseil, il entrera en vigueur le 1er février. Ses dispositions sont: a) la suppression de tous les intérêts échus le 30 septembre 1936; b) la conversion de toute la dette sur le capital en certificats de 3 1/2 p. c. à compter du 1er octobre 1936; c) réduction des taux d'intérêt sur toute la dette sur le capital à 2 1/2 p. c. pour la période entre le 1er février 1947 et le 31 décembre 1961.

En vertu de ce plan, les intérêts à partir du 31 décembre 1946 seront en partie réduits par une suppression complète et en partie par une révision des taux, à savoir: Halifax, \$3,125,471; Saint-Jean, \$4,561,257; Chicoutimi, \$1,356,927; Québec, \$20,955,325; Les Trois-Rivières, \$1,270,250; Montréal, \$9,208,630. L'intérêt annuel sur la dette actuelle sera, à compter du 1er février 1947, réduit ainsi: Halifax, \$579,680 à \$344,013; Saint-Jean, de \$805,411 à \$475,791; Chicoutimi, de \$187,411 à \$105,547; Québec, de \$1,228,202 à \$763,565; Les Trois-Rivières, de \$186,867 à \$109,519; Montréal, de \$2,546,606 à \$1,656,832.

Le ministre, alors qu'il était à Vancouver le 21 janvier, a porté à la connaissance du public des détails de ce genre, relatifs au port de Vancouver.

L'attentat de Sorel

Le juge C.-E. Guérin a remis cet après-midi l'enquête préliminaire de Albert Prieur et Fernand Rouleau, qui sont accusés de voies de fait graves sur la personne de M. Louis Even, directeur provincial de l'Union des Électeurs, du parti Crédit social.

Hier, le juge Guérin avait cité à leur examen volontaire Prieur et Rouleau ainsi que Charles Piquette, Antoine Chagnon et Edouard Barrette, qui étaient accusés d'avoir conspiré en vue de séquestrer M. Gérard Mercier, organisateur de l'Union des Électeurs. Le double attentat a été commis le 23 décembre dernier, à Sorel, lors de l'élection complémentaire de Richelieu-Verchères.

La deuxième cause, celle de Prieur et Rouleau, avait débuté hier après-midi puis fut remise à ce matin lorsque la défense a contesté une poursuite de voir-dire incriminant Prieur. Il s'agit de produire certaines notes que le capitaine Quenneville, de la Sûreté municipale, aurait prises au cours d'une entrevue avec l'inculpé.

Doctorats d'honneur décernés par Laval

Québec, 29 (D.N.C.) — Cinq juristes canadiens éminents recevront des doctorats honoris causa en droit de l'Université Laval à l'occasion de la prochaine réunion de l'Association du Barreau Canadien qui se tiendra à Québec les 7 et 8 février prochain. L'Université québécoise veut ainsi honorer à la fois la Magistère et le Barreau.

En effet, elle confèrera des diplômes d'honneur à MM. James Chalmers McRuer, juge en chef de la Cour suprême d'Ontario (division de la haute Cour de justice), Esten Keane Williams, juge en chef de la Cour du banc du Roi du Manitoba, Antonio Talbot, ministre de la Voirie et ex-bâtonnier général de la province, André Taschereau, vice-président du Barreau Canadien pour la province de Québec et aussi ex-bâtonnier de la province, et Antoine Rivard, bâtonnier général de la province. La cérémonie solennelle de collation de ces diplômes aura lieu à la salle des promotions samedi le huit février à quatre heures et demie de l'après-midi.

Collision rue Lajeunesse

Une automobile, conduite par M. Omer Langevin, 310a rue Saint-Georges, à Saint-Jérôme, a dérapé hier soir rue Lajeunesse et a frappé un camion conduit par M. Pierre Carreau, de 9375 rue Lajeunesse.

Mme Roland Plouffe, 32 ans, également de la rue Saint-Georges, à Saint-Jérôme, a été blessée. Les deux véhicules n'ont subi que de légers dommages. La victime a été transportée à l'Hôtel-Dieu, où elle a été pansée pour une coupure à la région frontale. Elle a pu retourner chez elle.

Heurté par une automobile

M. Charles William, 63 ans, domicilié à 3676 avenue du Parc, marchait sur le côté ouest du boulevard Saint-Laurent du sud au nord, quand en traversant l'intersection de la rue Sherbrooke, il a été frappé vers 6 h. 55 hier soir par une automobile conduite par M. Matthews Cassidy, 60 ans, et demeurant à 865 rue Washington, Montréal-Sud. La victime a été transportée à l'Hôpital Saint-Luc où elle souffre d'une fracture de la jambe gauche.

Convention annuelle de la "Canadian Pulp & Paper Association"

Elle a débuté ce matin en l'hôtel Mont-Royal — Une conférence internationale sera tenue en Tchécoslovaquie en avril prochain

Ce matin, à l'hôtel Mont-Royal, s'est ouvert la 34e réunion annuelle de la Canadian Pulp and Paper Association. Les délibérations se continueront jusqu'au 31 janvier inclusivement.

Parmi les sujets à l'étude pour aujourd'hui sont les suivants: (dans la section forestière): Les recherches forestières entreprises par l'Institut canadien de la pulpe et du papier; l'état des recherches forestières du service des forêts du Dominion; la régénération de l'épénite; la grérance des lots de bois; l'industrie forestière en Suède; plans de base dans la prévention des feux de forêts; les insectes des forêts; les taxes et la grérance des forêts; l'usage des hélicoptères dans les opérations forestières; (dans la section technique): les qualités du papier-journal; le contrôle de la moisissure du papier; les huiles lourdes canadiennes, leur composition et leur utilisation; l'usage des sulfates à la Price Brothers; observations sur les problèmes de la cuisson; en quoi consiste une bonne usine de sulfate; l'usage des moteurs électriques dans l'industrie de la pulpe et du papier.

Parmi les personnes présentes se trouve M. Egon Glesinger, chef de la division des produits forestiers de l'organisme des vivres et de l'agriculture des Nations Unies. Au cours d'une entrevue ce matin, il a déclaré: "Les Canadiens peuvent être fiers du rôle important que joue leur pays dans le maintien de la démocratie dans le monde par ses vastes exportations de papier-journal à plus de 40 pays."

Tout en affirmant sa conviction que la démocratie doit beaucoup à une presse libre, le docteur Glesinger a signalé que le Canada fournit actuellement trois pages sur cinq, au point de vue papier-journal, à tous les journaux imprimés dans le monde. "Comme on ne saurait avoir une presse libre sans papier-journal, dit-il, il est bien évident que, sans la contribution du Canada, le standard démocratique qui existe actuellement à travers le monde, tout aussi bien que les standards intellectuels, serait considérablement plus bas."

M. Glesinger a signalé que le Canada est l'un des rares pays qui soit sorti de la guerre sans voir ses ressources forestières diminuées en valeur. C'est là un grand avantage car plusieurs pays ont subi de graves pertes énormes par la destruction de leurs forêts.

Si l'on tient compte des innombrables usages de grande valeur que

l'on fait du bois, particulièrement du bois servant à fabriquer le papier, usages déjà connus et usages encore inconnus que l'on découvrira sans doute bientôt, "le jour n'est peut-être pas loin où les Canadiens pourront considérer leurs forêts, non seulement comme leur ressource la plus importante, mais encore comme plus importante même que tout le reste de leurs nombreuses ressources naturelles combinées", a ajouté M. Glesinger.

Distribution de prix

Plus tard, au cours du déjeuner, la section forestière de l'Association a présenté les prix suivants: Prix J. A. Bothwell (une médaille de \$100.) pour le meilleur travail sur la conservation des forêts. Décerné à E. L. Howie, de Fraser Co., Edmondston, N.-B. pour un fascicule intitulé Guide pour ceux qui combattent les incendies en forêt.

Prix Price Bros. and Co. (\$100.) pour le meilleur travail de la coupe du bois. Décerné à Ivar F. Fogh, de C.I.P. Co., des Trois-Rivières, pour une étude intitulée Caux à billots, une aide dans la descente des petits cours d'eau.

Prix Ontario Paper Co. (\$100.) et un parchemin pour le meilleur travail sur la mécanisation de la coupe du bois. Décerné à J.-A. Michaud, de Cons. Paper, de Grand-Mère, pour une étude intitulée Usine de chargement de la reconstruction pour expédition par chemins de fer.

Prix Edward Wilson (une plaque) pour celui qui a réussi la meilleure application industrielle d'une étude ou d'un projet de la section forestière. Décerné à Geoffrey Fitz Randolph pour l'organisation de l'entraînement de la main-d'oeuvre forestière. A la Brown Corp., Québec.

Conférence internationale

A l'issue du déjeuner, M. Glesinger a annoncé qu'une conférence internationale sera tenue le 28 avril prochain à Marianske Lazne, Tchécoslovaquie. Cette conférence, où l'on discutera principalement des problèmes européens de la reconstruction, s'occupera aussi d'établir un programme très vaste au sujet des forêts et de l'industrie forestière dans le monde.

Tous les pays européens seront invités à participer à cette conférence, y compris la Russie ainsi que les principales contrées exportatrices de bois de l'hémisphère occidental.

Le procès d'Harry Ship

La défense a terminé son contre-interrogatoire du sergent Courval — Nouveaux témoins de la Couronne

La séance de ce matin n'a pas été marquée de déclarations surprenantes au procès de Harry Ship, accusé d'avoir tenu une maison de pari, au no 860 est, rue Ste-Catherine, entre 1940 et 1946, à la Cour du recorder. La défense a fini son contre-interrogatoire du principal témoin de la poursuite jusqu'à maintenant, le sergent Armand Courval, de l'escouade de la moralité, qui a à quatre reprises visité ou fait des recherches, muni de mandats à chaque fois, au No 860 est, rue Ste-Catherine. Me Fauteux, conseiller de Mme Plante, avocat de la police de Montréal et procureur de la Couronne dans cette cause, pour le compte de la cité de Montréal, a posé quelques questions au sergent Courval pour clarifier encore davantage certains points de la preuve faite par la Couronne. Puis, Me Plante appela dans la boîte des témoins le lieutenant Roma Gervais qui, entre le 13 novembre 1945 et le mois de septembre 1946, était au service de l'escouade de la moralité. Durant cette période, il fut appelé à deux reprises à se rendre à la maison de pari présumément tenue par Harry Ship. Il a produit un dossier par lequel il informait le juge McManamy qu'une maison de pari était tenue, au No 860, par Jean-Marie Barner et un mandat de recherche accordé un peu plus tard par le même juge, mandat qui a conduit à l'arrestation du présumé tenancier, le 12 janvier 1946.

Les Etats-Unis se retirent de Chine

Washington, 29 (A.P.) — Le département d'Etat a annoncé aujourd'hui que les Etats-Unis se retirent du groupe des Trois grands qui avait été formé en Chine, en 1945, afin de mettre un terme aux hostilités entre le gouvernement central chinois et les communistes.

La maison Philippe Sills

On nous prie de noter que la maison Phillip Sills, 4044 est, rue Ontario, marchands de musique, de radios et autres accessoires électriques, n'a rien de commun avec la maison impliquée dans l'affaire du vol de trois cents harmonicas dont une partie a été trouvée dans un magasin de l'est de la ville.

Décoration à un militaire canadien

Ce matin, le consul général des Etats-Unis, M. North Winship, a

présenté la Médaille de la liberté au lieutenant-colonel Théodore L. Bullock pour sa conduite méritoire dans l'exercice de ses fonctions en Italie, de septembre 1943 à octobre 1945. Le décoré était officier des relations extérieures du 13e corps allié du gouvernement militaire en Venétie julienne. Il réside en ce moment à Roxton Pond, P.Q.

Le vicomte Alexander à Montréal lundi

Le vicomte Alexander, gouverneur général du Canada, et la vicomtesse Alexander passeront par Montréal lundi prochain, en route vers Washington où ils se rendent pour la première fois en visite officielle. Durant leur séjour dans la capitale américaine ils seront les hôtes du président et de Mme Truman.

Leurs Excellences quitteront Ottawa lundi après-midi par le train du Réseau National qui fait le raccourci à Montréal avec le "Washingtonian" du Réseau National. Le groupe vice-royal comprend Mlle Jennifer Bevan, dame d'honneur de la vicomtesse Alexander, le major-général H. F. G. Letson, secrétaire du gouverneur général, et le capitaine E. Sherwood, R.C.N., aide-de-camp du gouverneur général.

Le vicomte Alexander a survolé les Etats-Unis peu de temps après sa nomination au poste de gouverneur général du Canada en avril dernier. Il a, de plus, rencontré le gouverneur de l'Etat du Michigan à mi-chemin sur le pont qui relie Windsor à Détroit et a échangé avec lui de bons souhaits, mais cette visite sera le premier séjour officiel du nouveau gouverneur général du Canada aux Etats-Unis.

Notre avenir

par Jean-Louis JOLICOEUR

Formule pratique destinée à venir en aide à ceux et à celles qui veulent faire de leur vie un succès par la mise en valeur de leurs talents, leurs aptitudes, leur savoir vis-à-vis de leur futur employeur.

Travail qui constitue un précieux complément aux procédés d'orientation.

Cette brochure grand format se vend aussi en anglais sous le nom de YOUR CAREER. Au comptoir: \$1.00 Par la poste: \$1.05 SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

La bêtise s'acclimate partout

Le courrier d'une journaliste ne renferme pas toujours que des demandes de renseignements, de publications, de services purs et simples, de faveurs même.

Assez souvent, lecteurs et lectrices prennent la plume d'une façon très désintéressée pour nous dire tout bonnement la satisfaction, le plaisir que leur apporte la lecture de leur journal.

Un de mes lecteurs m'écrit de Long Beach, en Californie, la plus aimable lettre au sujet de la lecture qu'il trouve en Page Féminine, notamment de la chronique du 14 janvier sur les modes chères à tant de nos petites Canadiennes, modes sans rime ni raison avec notre climat d'hiver et qui préconisent le port d'un simple mouchoir de coton sur la tête ou de chapeaux fleuris arrivant en droite ligne de la "Californie ensoleillée" comme disait l'annonce du journal, le manteau détaché par désir de plus grande élégance, sans écharpe au cou et les jambes recouvertes seulement d'un nylon à la transparence arachnéenne.

Ce correspondant m'écrit donc: Je me demande, comme vous, comment il se fait que la saison et le bon sens et... la santé (c'est un médecin qui parle) puissent ainsi être bafoués au Canada, et à ce temps-ci.

Croyez-le ou non, mais il y a comme de juste ici, en Californie, le pendant... nordique — si l'on peut dire — de cette sottise canadienne que vous déplorez avec raison.

La Californie est vraiment ensoleillée, surtout dans le sud. Les fleurs, les fichus légers, les bas de soie, et même leur absence, ne jurent pas dans un climat aussi enchanteur et quasi uniforme. Mais — il y aura donc toujours des ombres parasites, même aux plus beaux tableaux — oui, vous vous en doutez bien, il y a un mais.

En effet, sur la promenade, nommée The Rainbow Pier, des élégantes, beaucoup plus de moins élégantes et une foule de pas du tout élégantes, fumant et mâchant de la gomme, se pavant, au soleil, par 70° à 80° F., en chauds... manteaux de fourrure. Rat musqué et mouton de Perse ont le haut du pavé. Tout ceci se passe, bien entendu, pendant que sur la plage ces messieurs se prélassent en simple cache-sexe.

Le renseignement vaut la peine d'être noté, n'est-ce pas, tout incroyablement qu'il puisse être? Qu'est-ce qui est le plus sot? Porter des fourrures dans un pays tropical ou du coton sous un climat bordal? Ça se veut certainement et cela démontre que si le soleil, comme le froid, peut tuer les microbes, il ne peut tuer la bêtise qui s'acclimate partout, hélas!

Et quand on parle de la bêtise humaine, de la folie des hommes, il ne faut pas oublier la part assez importante qu'y prennent les femmes...

Le statut légal de la femme mariée

Le Comité conjoint du statut légal de la femme mariée désire rappeler à tous que samedi, le 1er février, à 10 h. 30, à la chambre 24 de l'ancien Palais de justice, un mémoire sera présenté à Me Léon Méthot, C.R. Méthot, président de la Commission qui fait enquête présentement sur certaines modifications à apporter à notre code civil, prendra connaissance du mémoire rédigé par M. Jacques Perreault, docteur en droit, professeur à l'université de Montréal, et Me Elizabeth Monk, B.C.L.

Revenant d'un récent voyage à Rimouski, Mme Pierre Cosway se dit enchantée de l'enthousiasme et intérêt suscité dans cette région, pour les changements projetés à notre code civil.

À Québec, pareillement et dans plusieurs autres centres de la province, ce mémoire semble soulever les commentaires les plus favorables sur ces changements, nécessités par l'évolution sociale et économique de notre temps.

Etant donné l'importance de ce mémoire, on est donc prié d'assister très nombreux à sa présentation samedi, le 1er février.

A la recherche de sa famille

La famille d'un jeune Canadien de langue française est présentement recherchée par la Croix-Rouge de plusieurs nations. A la demande de la Croix-Rouge britannique, notre Croix-Rouge canadienne collabore avec celle des autres pays dans la recherche.

Ce jeune Canadien est âgé de 15 ans. Il s'appelle John James Howell. Il est né quelque part près de Montréal, probablement dans un village. Voici les quelques informations que nous avons pu fournir, basées sur ce qu'il peut reconstituer de son passé:

Il est catholique et il parle un peu l'anglais en plus de parler couramment le français. En 1938, il est parti du Canada avec son père et sa mère pour Caen, France. Son père s'appelait James Howell et était pilote. Il fut condamné à l'internement à Dachau en 1940. Depuis, les lettres de Mme Howell à son mari étaient renvoyées sans explications. Plus tard la mère et sa petite fille, jeune bébé furent tuées dans un bombardement de Saint-Lô, laissant à John sans famille immédiate. Après des pérégrinations avec l'armée américaine, il s'est finalement réfugié dans un camp de l'U.N.R.R.A., à Furstenfeldbruck. Actuellement il se trouve dans un centre de jeunesse sous le contrôle des Alliés.

La Division de la province de Québec de notre Croix-Rouge est informée que probablement le garçon a une tante — Dolores Howell — habitant "quelque part au Canada". De plus, on pense que sa mère s'appelait Simony (ou bien Simons), née Nichols. Il a peut-être de grands-parents demeurant à Birmingham, en Angleterre. Le cas est un des centaines qui occupent actuellement le service de personnes disparues, Croix-Rouge Canadienne, dont le bureau central est à Montréal.

Société d'étude et de conférences

M. Guy Mauffette, comédien de la scène et de la radio, était le conférencier invité hier après-midi, à la Société d'étude et de conférences.

M. Mauffette a parlé de la fantaisie telle qu'il la trouve: essentielle, austère, mystique, émouvante et joyeuse. Il avertit son auditoire que sa conférence n'en est pas tout à fait une. Il offre une détente: essentielle, comme le sommeil; austère, comme le bonheur; mystique, car c'en est une; émouvante et joyeuse comme les voix du printemps. Si le soleil est le père de la création, disons, que la fantaisie... qui conduit?

Le conférencier explique quelques petits poèmes en prose tirés de son cri: de gais écrits sur l'ardoise d'un ciel gris... d'autres, nostalgiques, passés à l'aure.

Activités Féminines

OEUVRE DES TABERNACLES
Les Ouvrières eucharistiques invitent cordialement leurs amies à assister à la fête patronale de leur Association, fixée à vendredi, le 31 courant à 8 h. de l'après-midi, à la Congrégation de Notre-Dame, 3090 ouest, rue Sherbrooke.

Le sermon sera donné par le T. R. P. Adrien, o.s.m., maître des robes, et le Salut du Saint-Sacrement par M. Emile Lépine, p.s.s., supérieur du Collège de Montréal.

Service d'éducation familiale

L'éducation de la pureté chez l'adolescent

Le Service d'éducation familiale, organisme né du désir de S.E. Mgr Joseph Charbonneau, archevêque de Montréal, afin de procurer à la population canadienne-française, en même temps que des loisirs sains et agréables, l'occasion d'entendre d'éminents conférenciers les entretenir de sujets susceptibles d'améliorer sa condition de vie, tant spirituelle que matérielle, compie, dans la paroisse de la Nativité d'Hochelaga, une section qui a bien répondu à l'appel de son pasteur. Sous la présidence de M. Armand Taillon, les soirées offertes au public sont intéressantes et bien fréquentées. M. l'abbé Irénée Lussier, aumônier diocésain du Service d'éducation familiale, a exposé ces jours derniers, la deuxième partie d'un sujet: "L'éducation de la pureté chez les jeunes". Le conférencier, qui en décembre traitait de la première partie, de la naissance jusqu'à l'âge de 11 ans, a mis en lumière cette fois, le problème de l'éducation de la jeune fille.

L'éducation de la pureté de notre jeunesse, de tous les problèmes qui préoccupent les parents et les éducateurs, n'en est pas de plus délicat, de plus ardu que celui-là, dit le conférencier. L'éducation de la pureté ne peut être indifférente à personne. Son importance grandit par la place qu'elle occupe dans l'éducation générale. Elle s'enchaîne intimement à tous les problèmes d'éducation et les domine. Tant qu'elle n'est point résolue, tous les efforts restent vains, et de vains ils restent vains; en sorte que sa solution heureuse exerce sur la formation physique, intellectuelle et morale de nos jeunes filles, comme de nos jeunes garçons sans doute, la plus profonde influence. Dans l'éducation de la pureté, le devoir est double en ce sens qu'il y a à préserver et à diriger ces jeunes âmes vers les sommets d'un idéal qui est non pas tant d'apprendre, mais bien de faire comprendre à l'enfant à aimer le bien sous toutes ses formes, à détester le mal sous même qu'il se présente sous des aspects agréables, faire en sorte que toutes ses dispositions morales se résument dans la crainte de déplaire à Dieu.

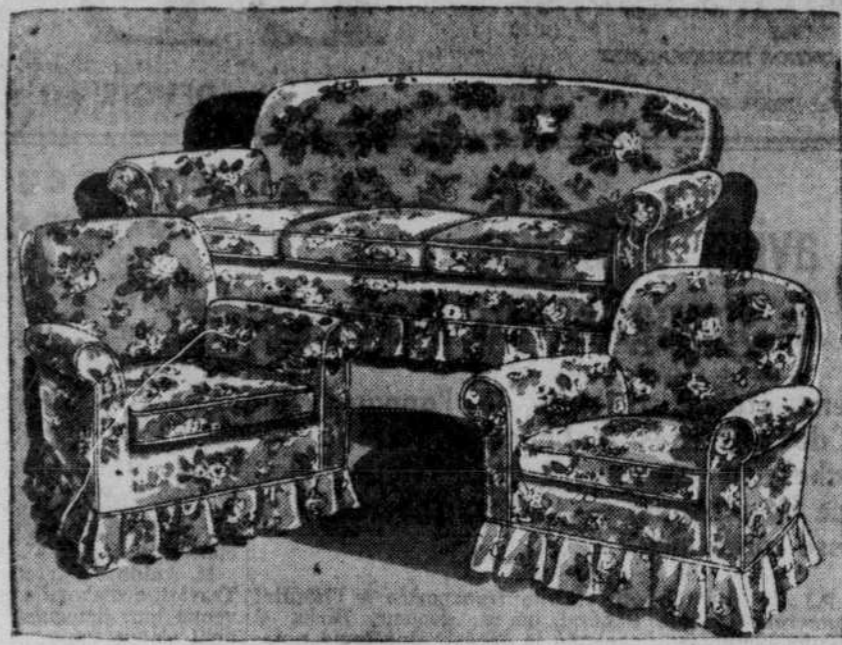
Les parents chrétiens s'efforcent d'inculquer à leurs enfants la défiance et la pudeur, bases de l'éducation de la pureté que apprend à l'enfant à se respecter et respecter les autres en pensées, en paroles et en actions. Ceci dit, que reste-t-il à apprendre à la jeune fille et à quel âge faut-il le lui faire connaître? Je n'hésite pas à dire, continue le conférencier, qu'il faut que la jeune fille connaisse très tôt, plutôt qu'un second trop tard, les conséquences de sa transformation d'enfant en adulte. Aujourd'hui nous devons nous rappeler que les faits et gestes d'il y a 20 ans, 25 ans, sont vieux jeu et pour que reste pure cette jeune fille, éduquons-la dès l'âge de 12 ans. Ce n'est pas trop tôt, car dès ce moment elle commence à manifester certaines inquiétudes, car en elle il se produit une transformation qu'elle ne peut expliquer, mais qui demeure son problème. Son problème à elle, petite fille, faisons-le nôtre. Aidons-la à se protéger et par le fait même à protéger la société, la famille de demain. Nombre de nos jeunes filles, victimes de leur ignorance, victimes de la fausse pudeur de leur père et mère, ont succombé faute de connaissances et elles ont blâmé et avec raison les auteurs de leurs jours. Combien de jeunes filles inquiètes viennent au prêtre confier leur embarras? Instruites religieusement, sagement, elles repartent heureuses, satisfaites, débarrassées d'un lourd poids, et combien consolées. Parents chrétiens, faites votre devoir, éduquez vos jeunes filles.

La formation de l'intelligence de l'adolescent exige de sérieuses études et l'habitude de la réflexion, celle du cœur et de la volonté demande la formation d'un idéal moral qui aidera la jeune fille à chasser de sa pensée tout ce qui pourrait la ternir. Il est de toute évidence que si la pureté exige une éducation spécifique, cette éducation ne produira ses effets que si elle est précédée d'une formation générale de la conscience. J'estime que le plus grand tort que l'on puisse faire à la jeune fille est de lui refuser les explications qui la doivent guider et éclairer, quand apparaissent les premières curiosités de l'esprit et les premiers symptômes de la puberté. Les premières questions naissent spontanément dans l'esprit de l'enfant et ne sont aucunement provoquées par un commencement de trouble sexuel. C'est entre cinq et dix ans que l'enfant se demande comment Dieu s'y prend pour apporter l'enfant à sa mère, par conséquent longtemps avant les troubles de la puberté. Cette curiosité légitime est provoquée par l'intelligence, et nullement par les sens. C'est donc une absurdité dangereuse que de dire à l'enfant que cela ne le regarde pas, que ce n'est pas beau que de poser pareilles questions. Pourquoi ces questions ne regarderaient pas l'enfant puisqu'il y est intéressé lui-même, étant né? Progressivement et selon la compréhension de son intelligence, on l'éduquera, mais la jeune fille à douze ou treize ans doit savoir que l'histoire des sautes de cœur ou de la feuille de chou est une histoire que nos grands-mères ont inventée par le fait, non pas de leur ignorance de leurs devoirs mais de leur incapacité d'expliquer mieux.

La jeune fille d'hier, sur le point de devenir grande fille, se penche sur l'immensité imprécise pleine de présences inconnues et redoutables pour elle en cette heure de sa métamorphose corporelle, et pour lui faire moins lourdes ses appréhensions disons les faits de cette transition. Nous avons dans la si belle prière de l' Ave Maria, ces mots à la gloire de la mère du Sauveur: "Le fruit de vos entrailles est béni". Donc la jeune fille, la mère de demain, doit connaître la physiologie tout entière de la femme adulte dominée par le phéno-

EATON

Heures d'affaires du lundi au vendredi : 9 h. 30 à 5 h. 30. Nous fermons à 1 heure le samedi.



EGAYEZ VOTRE MAISON AVEC DE

JOLIES HOUSSES FLEURIES!

Ces housses fleuries sont le meilleur stimulant à apporter à votre foyer au printemps! Elles sont en crétonne, bien confectionnées, garnies de lisérés et volant. Venez et choisissez la vôtre... bleue, rose ou verte.

Housses pour sofa 14.75 Housses pour fauteuil Club 8.50

THE T. EATON CO LIMITED OF MONTREAL

Petits conseils culinaires

Légumes

Ne jamais cuire choux-fleurs, seille, chicorée, artichauts dans un frotte brute: ils noirciraient.

Les jeunes carottes se grattent sur leur garder le maximum de valeur nutritive. Les vieilles se pèlent.

Utilisation des graisses domestiques

Pour la pâtisserie: les graisses ondules et clarifiées de porc frais, le veau et de volaille; aussi un mélange de graisse de bœuf et de porc frais. Pour la friture dans la poêle: à graisse fondue et clarifiée de porc frais ou fumé, de bœuf, d'agneau, de veau et de volaille. Pour une grande friture: la graisse fondue et clarifiée de porc frais.

Parfait ou pamplemousses

Pour réussir un parfait aux pamplemousses, faites geler le jus de fruit dans sa boîte en le laissant toute une nuit dans un compartiment de votre réfrigérateur. Après congélation, coupez les deux bouts de la boîte, poussez sur le jus congelé, servez en larges tranches dans une coupe à sorbet et garnissez de sections de pamplemousses.

Comment conserver les aliments

Conservez le lait, le beurre et le fromage, couverts, dans un endroit frais.

Conservez toutes les céréales dans les contenants hermétiquement fermés dans un endroit frais, sec. Les farines à grains entiers ou contenant le germe et les farines préparées contenant de la matière grasse sont exposées à devenir rances, elles demandent une attention spéciale.

Conservez les oeufs dans un endroit frais, de préférence dans le réfrigérateur. Ne lavez les oeufs qu'au moment de vous en servir.

Conservez la viande dans un endroit frais. Débarrassez la viande du papier d'emballage, essayez avec un lingé humide et recouvrez de papier ciré.

TOUX NOCTURNE

due aux rhumes

... soulagée en vous frictionnant gorge, poitrine et dos avec VICKS VAPORUB

Comment reconnaître la bonne viande

La chair du bœuf doit être fine, d'un beau rouge, légèrement veinée de blanc; la graisse est d'un blanc jaunâtre. Si la viande est d'un rose pâle ou d'un rouge trop foncé, c'est qu'elle provient d'un animal malade.

La chair de la vache est d'un grain plus serré que celle du bœuf, d'un rouge moins vif, et la graisse est blanche.

Le mouton doit avoir la chair d'un rouge foncé, presque noir, et la graisse bien blanche.

Pour que le veau fournisse un aliment sain, il faut que sa chair et sa graisse soient d'un beau blanc. La ménagère doit éviter d'acheter de la viande de veau si elle a une teinte d'un blanc verdâtre, si elle est collante et molle au toucher.

Un citron entamé

Posez la partie coupée d'un citron sur une soucoupe dans laquelle vous versez quelques gouttes de vinaigre.

La culture des enfants

Forum dirigé par le Dr Lapierre à l'Institut Duvernay — Ce soir, au Monument National

L'Institut Duvernay poursuit ce soir une série de forums gratuits sur l'organisation pratique de la famille. Le docteur Gaston Lapierre, de l'Université de Montréal, traitera de la culture des enfants devant les auditeurs réunis en la salle 15 du Monument National.

L'admission à ces forums de l'Institut Duvernay est gratuite. Les participants pourront s'ils le désirent subir en fin d'année un examen bref qui leur permettra d'obtenir un diplôme spécial.

Ce soir, le docteur Lapierre répond à toutes les questions qu'on lui pose autour du problème important de la culture des enfants. Pour renseignements supplémentaires, on s'adresse au secrétariat de la Société Saint-Jean-Baptiste, 1182 rue St-Laurent, PL. 1131.

On est à réaliser aux studios de l'Office National du Film, un documentaire qui aura pour thème les relations culturelles et diplomatiques du Canada et de la France. Le film mettra en vedette l'amitié franco-canadienne, pierre de base d'une paix durable.

Feuilleton du "Devoir"

CANADIENNES D'HIER

(Lettres familières)

Par Marie Bonenfant — (Mme Michaud-Duval)

48. (Suite)

J'ai fait une dernière fois le tour des remparts, descendu l'escalier près de la tour Qui-ou-en-grogné et natale de Chateaubriand, devenue l'hôtel où je logeais depuis une semaine.

J'étais partie d'un bel élan! Trois jours après, je prenais, au Havre, un paquebot qui devait me ramener à toute vitesse au Canada. Tout ce tête et tous ces frais pour me sentir, au débarquement, plus déçue, moins chez moi qu'en France et trouver la maison de mon père devenue la propriété d'un étranger.

Vous avez compris, chère amie, que je vous écris sous le coup du désappointement. A d'autres qu'à vous je ne parlerais pas aussi librement. Après quatre années d'absence, il faut que je prenne garde à ce que je dis comme si je n'étais pas du terroir car, si mes compatriotes n'ont pas changé, ils sont quelque peu susceptibles.

Il y a une partie de l'héritage de gros-maman que vous ne pensiez peut-être pas recueillir, Régina: celle de confidente de Sylvie Carrière. J'espère me conduire de manière que vous ne soyez pas tentée de renoncer à la succession. Sous votre aïeulante influence,

après la première émotion du revoir, la minute de silence suivie probablement d'un flot de paroles (je me connais), je suis sûre de recouvrer mon équilibre.

A bientôt donc, chère amie, mes chers amis, je vous avertirai par carte illustrée ("château Ramezay"), je la tiens prête à partir du jour et de l'heure de mon arrivée. Il ne faudra pas venir me chercher au train: une vieille citoyenne de St-Jean-Port-Joli telle que moi doit être capable de s'y retrouver seule.

Sylvie

MME DANIEL ROBICHAUD A Mlle SYLVIE GARRIERE

St-Jean-Port-Joli, 20 juin 1920

Mademoiselle,

Quand on vous a présenté Mme Daniel Robichaud hier, chez Mme Tessier, j'ai bien vu que vous ne pensiez pas avoir devant vous la veuve de Jean Leclerc. Je n'aurais pas accepté d'entrer dans la grande salle si j'avais su qu'il y eût de la visite et surtout que la visite c'était vous. Une fois prise, il a bien fallu que je paraisse être à mon aise, mais je ne l'ai pas. Vous vous êtes montrée affable et

tout à bien marché jusqu'au moment où ma petite fille, qui était génée pour commencer, a fini par s'approcher, s'est laissée embrasser par vous, s'est décidée à lever les yeux et à vous sourire.

Vous avez été frappée de sa ressemblance avec son défunt père. J'ai vu le bras qui l'entourait retomber comme s'il était cassé, j'ai vu blanchir et trembler vos lèvres. J'ai compris que la mémoire de ce pauvre Jean est encore vivante dans votre cœur, après sept années et tout ce qui est arrivé, et que ma présence ne pouvait pas vous être agréable. Mon agitation a été aussi vive que la vôtre.

Sans m'en apercevoir, je me suis trouvée debout, j'ai pris ma petite Louise par la main et tourné les talons comme si on m'avait mis à la porte. Mlle Régina était elle-même contente que je m'en aille, même si je parlais comme "les sauvages", sans dire bonjour. Elle a sauvé les apparences en disant de son air tranquille, tout en me reconduisant: "Je ne vous retiens pas, on dirait que le ciel se couvre, l'espérance que vous aurez le temps de

vous rendre à la maison avant l'orage et que vous reviendrez nous voir bien vite".

Après mon départ, elle a dû vous raconter mon histoire, vous dire comment, sur le conseil, presque sur l'ordre de mon beau-père, j'ai été contrainte de me remarier pour garder à notre service un homme fiable, un "bon travailleur" accoutumé à cultiver notre terre depuis plusieurs années.

Daniel avait parlé de nous quitter un an avant la mort de Jean. Il avait un peu d'argent de côté, chez nous il ne gagnait pas gros mais il ne dépensait rien, — à trente-cinq ans, il était bien temps qu'il pense à se marier. En vue de s'établir, il voulait prendre un lot en bois debout dans un canton de colonisation. Jean lui avait demandé d'attendre un an, il avait augmenté ses gages et promis de l'aider à se bâtir. On aurait dit qu'il avait le pressentiment de ce qui l'attendait. Pourtant, le jour qu'il est tombé malade, il croyait bien n'avoir qu'un rhume ordinaire et ne savait même pas où ni comment il l'avait attrapé. Le matin, il avait été à l'é-

glisé chanter un service anniversaire et, ensuite, au magasin faire quelques petits achats. C'est en revenant qu'il a été pris d'un gros frisson, tante Louise lui a fait tout de suite une bonne ponce (1), mis une mouche de montarde (2) sur la poitrine et l'a forcé à se coucher. Elle lui avait préparé son propre lit comme elle faisait autrefois dans ses maladies d'enfant. Sa chambre donne sur la cuisine, c'était plus à la main pour le soigner. Tout l'après-midi, on s'était relevés pour venir à bout de le faire suer: on avait entretenu, à chaleur égale, sur sa poitrine les cataplasmes de graine de lin, autour de lui et aux pieds les sacs d'avoine et les briques chaudes. Vers le soir, comme il ne prenait pas de mieux, au contraire, Daniel a été chercher le docteur. Le lendemain, il a fallu courir au prêtre et, deux jours après, il mourait. Je restais veuve avec quatre petits enfants, dont le dernier avait à peine trois semaines.

Madame Tessier, quoique gravement malade, s'est bien montrée utile en cette triste circonstance. Depuis notre mariage, il y avait eu de la gêne entre elle et Jean, à plus forte raison entre elle et moi. Jean avait continué de chanter aux offices mais les exercices se tenaient à l'église. Quand à courir dans le village la nouvelle que M. le curé lui avait porté le bon Dieu, Mme Tessier a envoyé Mlle Alice offrir ses services et, tout de suite après sa mort, Mme Gérard et Mlle Régina ont apporté en même temps que son offrande de messes ses grands chandeliers d'argent et les plus belles plantes vertes de sa serre pour décorer la chambre mortuaire. Elles n'ont pas craint d'attraper la grippe espagnole quand nos voisins et nos parents mêmes n'osaient pas trop venir prier au corps. C'est des choses qu'on n'oublie pas.

(A suivre)

Avez-vous lu ces deux livres? Adressez-vous au Service de Librairie du "Devoir" 430 rue St-Jacques, Montréal.

(1) Pouch ou grog. (2) Guano.



La gazette artistique

Cinéma

CINEMA DE PARIS: La Symphonie Fantastique, avec Jean-Louis Barrauli, Renée St-Cyr, Lise Delamare, etc. ST-DENIS: Le Père Serge, avec Arian Borg et Dorothee cherche l'amour.

LOEW'S: Gary Grand et Ingrid Bergman dans Notorious. PALACE: No Leave, No Love, avec Van Johnson et Keenan Wynn.

PRINCESS: Robert Young et Barbara Hale dans Lady Luck. CAPITOL: Three Little Girls in Blue, en couleurs, avec June Haver.

IMPERIAL: Black Beauty, avec Mona Freeman, Richard Denning, Evelyn Ankers et Charles Evans. ORPHEUM: "Carmen", avec Viviane Romance, Jean Marais, Lucienne Coedel, Julien Berthaut et Jean Brochard.

AMERIST: "L'Éternel Retour", avec Madeleine Sologne et Jean Marais. Aussi "Human Bondage" et Alexis Smith.

EMPIRE: "Devotion". Aussi "Letter for Evie". LAVAL: "Renegades", en couleurs, avec Evelyn Keyes et Willard Parker.

BEAUBIEN: "Marie-Antoinette", avec Tyrone Power et Norma Shearer. Aussi "Jive Junction" avec Dick Moore et Tina Turner.

PARK: George Raft et Sylvia Sydney dans "Mr. Ace". Aussi "Earl Carroll's Sketch Book", avec Vera Vague, Constance Moore et William Marshall.

5th AVENUE: Edward G. Robinson, Loretta Young et Orson Welles dans "The Stranger". Aussi "It's Great to be Young", avec Leslie Brooks et Jimmy Lloyd.

CENTURY: "Janie Gets Married", avec Joan Leslie et Robert Hutton. Aussi "Spiral Staircase", avec Dorothy McGuire et George Brent.

HOLLYWOOD: "A Stolen Life", avec Betty Davis et Glenn Ford. Aussi "Badman's Territory", avec Randolph Scott et Ann Richards.

REX: "The Price of Mort", avec Ingrid Bergman et Robert Montgomery. Aussi "Smoky", avec Fred MacMurray et Anne Baxter.

STELLA: "L'Acrobate", avec Fernandel et Jean Tissier. Aussi "La Fiancée des Ténébres", avec Pierre Richard-Willm et Jany Holt.

EMPRESS et OUTREMONT: Dana Andrews, Brian Donlevy et Susan Hayward dans Canyon Passage en couleurs, avec Patricia Roy, Coogy Carmichael. Aussi The Mysterious Mr. Valentine, avec William Henry et Linda Stirling.

SAVOY: Dennis Morgan et Jack Garson dans Two Guys From Milwaukee, avec Joan Leslie, Janis Paige. Aussi Dorothy McGuire et Robert Young dans Claudia and David.

VERDUN: "Green Years", avec Tom Drake et Charles Coburn. Aussi "Night Editor" avec William Gargan.

PERRON: Elle et Lui avec Charles Boyer et Irene Dunn. Aussi Sensation Hunters avec Robert Lowery. VILLERAY: "Miss Manton est Folle", avec Barbara Stanwyck et Henry Fonda. Aussi "Somewhere in the Night", avec John Hodiak et Nancy Guild.

KENT: "Way Ahead" ou "The Lamp Still Burns".

Programmes spéciaux

CBF, 12 h. 30 p.m. Réveil rural. — Annonce Carrière. CBF, 4 h. 30 p.m. Émissions Radio-College. — De la Résistance. Louis Veulliot. Le démocrate chrétien. Auteur Fulgence Charpentier, 5 h. Avez-vous lu?

CBM, 4 h. 30 p.m. Mlle Armandine Legendre, soprano, chanteuse pour Radio-Canada, jeudi les airs suivants: Ome Raggio Di Sol, Caldera, Le nuage, Paul Vidal; Chanson triste, Duparc; Le colibri, E. Chausson; Chanson norvégienne, F. Pourdrait. Au piano, Mlle Marie-Thérèse Paquin.

CHLP-1480 kilocycles. 6.00 Radio-journal. 6.15 Météo. 6.25 Chronique sportive. 6.30 Revue de l'actualité. 6.40 L'homme du jour. 6.45 Nouvelles. 7.00 Musique-hall. 7.20 Pile d'étoiles. 7.40 Météo. 7.45 Médécine de campagne. 8.00 Zéno. 8.20 Météo, détective. 8.35 Choses du temps. 8.50 Les diables rouges. 9.00 Studios d'essai de CKAC.

10.00 Jazz. 10.20 Les étoiles de l'Est. 10.45 Nouvelles. 10.55 Refrain populaire. 11.00 Nouvelles et fin des émissions. 11.15 Orchestre. 11.30 Musique. 11.45 Nouvelles. 12.00 Nouvelles.

6.00 Concert-ministère. 6.15 Chansons favorites. 6.20 Piano. 6.25 Quel de nouveau? 6.30 Forum des sports. 6.40 L'homme du jour. 6.45 Nouvelles. 7.00 Musique-hall. 7.20 Pile d'étoiles. 7.40 Météo. 7.45 Médécine de campagne. 8.00 Zéno. 8.20 Météo, détective. 8.35 Choses du temps. 8.50 Les diables rouges. 9.00 Studios d'essai de CKAC.

10.00 Jazz. 10.20 Les étoiles de l'Est. 10.45 Nouvelles. 10.55 Refrain populaire. 11.00 Nouvelles et fin des émissions. 11.15 Orchestre. 11.30 Musique. 11.45 Nouvelles. 12.00 Nouvelles.

6.00 Concert-ministère. 6.15 Chansons favorites. 6.20 Piano. 6.25 Quel de nouveau? 6.30 Forum des sports. 6.40 L'homme du jour. 6.45 Nouvelles. 7.00 Musique-hall. 7.20 Pile d'étoiles. 7.40 Météo. 7.45 Médécine de campagne. 8.00 Zéno. 8.20 Météo, détective. 8.35 Choses du temps. 8.50 Les diables rouges. 9.00 Studios d'essai de CKAC.

10.00 Jazz. 10.20 Les étoiles de l'Est. 10.45 Nouvelles. 10.55 Refrain populaire. 11.00 Nouvelles et fin des émissions. 11.15 Orchestre. 11.30 Musique. 11.45 Nouvelles. 12.00 Nouvelles.

6.00 Concert-ministère. 6.15 Chansons favorites. 6.20 Piano. 6.25 Quel de nouveau? 6.30 Forum des sports. 6.40 L'homme du jour. 6.45 Nouvelles. 7.00 Musique-hall. 7.20 Pile d'étoiles. 7.40 Météo. 7.45 Médécine de campagne. 8.00 Zéno. 8.20 Météo, détective. 8.35 Choses du temps. 8.50 Les diables rouges. 9.00 Studios d'essai de CKAC.

10.00 Jazz. 10.20 Les étoiles de l'Est. 10.45 Nouvelles. 10.55 Refrain populaire. 11.00 Nouvelles et fin des émissions. 11.15 Orchestre. 11.30 Musique. 11.45 Nouvelles. 12.00 Nouvelles.

6.00 Concert-ministère. 6.15 Chansons favorites. 6.20 Piano. 6.25 Quel de nouveau? 6.30 Forum des sports. 6.40 L'homme du jour. 6.45 Nouvelles. 7.00 Musique-hall. 7.20 Pile d'étoiles. 7.40 Météo. 7.45 Médécine de campagne. 8.00 Zéno. 8.20 Météo, détective. 8.35 Choses du temps. 8.50 Les diables rouges. 9.00 Studios d'essai de CKAC.

10.00 Jazz. 10.20 Les étoiles de l'Est. 10.45 Nouvelles. 10.55 Refrain populaire. 11.00 Nouvelles et fin des émissions. 11.15 Orchestre. 11.30 Musique. 11.45 Nouvelles. 12.00 Nouvelles.

6.00 Concert-ministère. 6.15 Chansons favorites. 6.20 Piano. 6.25 Quel de nouveau? 6.30 Forum des sports. 6.40 L'homme du jour. 6.45 Nouvelles. 7.00 Musique-hall. 7.20 Pile d'étoiles. 7.40 Météo. 7.45 Médécine de campagne. 8.00 Zéno. 8.20 Météo, détective. 8.35 Choses du temps. 8.50 Les diables rouges. 9.00 Studios d'essai de CKAC.

10.00 Jazz. 10.20 Les étoiles de l'Est. 10.45 Nouvelles. 10.55 Refrain populaire. 11.00 Nouvelles et fin des émissions. 11.15 Orchestre. 11.30 Musique. 11.45 Nouvelles. 12.00 Nouvelles.

6.00 Concert-ministère. 6.15 Chansons favorites. 6.20 Piano. 6.25 Quel de nouveau? 6.30 Forum des sports. 6.40 L'homme du jour. 6.45 Nouvelles. 7.00 Musique-hall. 7.20 Pile d'étoiles. 7.40 Météo. 7.45 Médécine de campagne. 8.00 Zéno. 8.20 Météo, détective. 8.35 Choses du temps. 8.50 Les diables rouges. 9.00 Studios d'essai de CKAC.

10.00 Jazz. 10.20 Les étoiles de l'Est. 10.45 Nouvelles. 10.55 Refrain populaire. 11.00 Nouvelles et fin des émissions. 11.15 Orchestre. 11.30 Musique. 11.45 Nouvelles. 12.00 Nouvelles.

6.00 Concert-ministère. 6.15 Chansons favorites. 6.20 Piano. 6.25 Quel de nouveau? 6.30 Forum des sports. 6.40 L'homme du jour. 6.45 Nouvelles. 7.00 Musique-hall. 7.20 Pile d'étoiles. 7.40 Météo. 7.45 Médécine de campagne. 8.00 Zéno. 8.20 Météo, détective. 8.35 Choses du temps. 8.50 Les diables rouges. 9.00 Studios d'essai de CKAC.

10.00 Jazz. 10.20 Les étoiles de l'Est. 10.45 Nouvelles. 10.55 Refrain populaire. 11.00 Nouvelles et fin des émissions. 11.15 Orchestre. 11.30 Musique. 11.45 Nouvelles. 12.00 Nouvelles.

Les concerts symphoniques

Bernard Heinze et Grandjany

Le chef d'orchestre autrichien Bernard Heinze a fait hier soir des débuts remarquables à la tête de l'Orchestre de la Société des Concerts Symphoniques en donnant l'une des plus belles exécutions que nous ayons entendues de la Symphonie de César Franck et du Thème et variations de Tchaikowsky.

Mais la symphonie a été jouée avec un fini et un équilibre qui lui manquaient les quelques dernières fois que je l'ai écoutée. On peut discuter, et l'on discutera sans doute, son interprétation de certains passages, et ses tempi ne plairont pas à tout le monde, pas plus à ceux qui préfèrent le mysticisme des chefs européens qu'à ceux qui aiment la fougue des chefs américains.

Car Heinze semble vouloir tenir un juste milieu entre les deux styles. Mais son interprétation pleine de charme et un peu outaie me paraît convenir excellentement à la sentimentalité assez peu passionnée du bon père Franck.

Quant à Tchaikowsky, j'avoue sans remords que j'en ai soupiré. Mais si l'on veut absolument en jouer, le thème varié de sa troisième de valeur qu'on n'a pas usée jusqu'à la corde. Le thème lui-même n'est pas d'un intérêt palpitant, mais Tchaikowsky l'a développé avec son habileté et son talent pour l'effet ordinaires, et plusieurs des variations sont fort belles. S'il avait réussi à conclure la Polonoise finale en une vingtaine de mesures avant, il en aurait fait l'une de ses oeuvres les plus puissantes.

M. Grandjany se présentait hier aussi bien comme compositeur que comme virtuose. Comme virtuose, il est sûrement le premier qui soit, mais son Poème pour harpe, cor et orchestre, joué à la perfection par l'auteur et Joseph Massola, a le défaut habituel des compositions de virtuoses: il s'intéresse tellement à ce qu'il écrit pour son instrument qu'il oublie de conclure avant d'épousser l'intérêt de l'auditeur. Dans ses Danses sacrée et profane, Debussy n'eut pas ce souci et a produit deux courtes oeuvres d'un charme saisissant. Entre parenthèses, il est surprenant de constater la ressemblance qui existe entre la première de ces danses et le prélude du troisième acte de Madame Butterfly, que nous venons d'entendre, d'autant plus que les deux datent de la même année, 1904.

ROMAIN-OCTAVE PELLETIER

A l'École Supérieure

Louis Bailly

Ceux d'entre nous — et ils se font de plus en plus nombreux — à mesure que les récitals se multiplient — que commencent à ennuyer la répétition des mêmes oeuvres n'ont qu'à assister à l'un des concerts de l'École Supérieure de Musique d'Outremont. Ils y entendront toute une musique peu connue mais qui mérite de l'être, et surtout ils l'entendront jouée comme elle doit l'être.

Samedi, par exemple, M. Louis Bailly, le célèbre violoniste et altiste français qui est titulaire de la classe de violon, nous a présenté l'un des plus beaux programmes que nous puissions nous vanter d'avoir entendus: un concerto de Bach et des sonates de Haendel, de Dohnanyi et de Lekeu, celle-ci surtout, remarquable à plus d'un point de vue. C'est l'oeuvre d'un tout jeune compositeur que la mort a fauché à vingt-quatre ans mais qui avait déjà atteint une maturité d'expression que d'autres musiciens moins dotés ont vainement cherchée toute leur vie. Elle est passionnée et violemment romantique et d'une maîtrise rare. Elle ne montre aucun des tâtonnements habituels de la jeunesse et très peu d'influence frankiste, si ce n'est par le choix de la forme cycloque.

Egalement passionnée et solidement construite est la Sonate en dièse mineur de Dohnanyi, qui compte parmi les meilleures oeuvres du compositeur hongrois. De fait, je serais bien en peine de choisir entre les deux au point de vue de l'intérêt. D'autant plus que Louis Bailly a donné des deux une interprétation qui semble bien définitive. C'est en cela que réside toute la force de ce musicien: son style est si parfait et sa musicalité si sûre qu'il n'est pas possible d'admettre une interprétation différente de la sienne. Avec un tel maître, les élèves de violons de l'École Supérieure sont assurés de comprendre et de savoir exécuter les oeuvres qu'ils apprennent.

M. Bailly s'était adjoint comme collaborateur John Newmark qui est non seulement un accompagnateur de première valeur mais aussi un partenaire d'une solidité à toute épreuve.

ROMAIN-OCTAVE PELLETIER

La destinée tragique d'un monarque pacifique

par Louis DELABAYS

lauréat de l'Académie française

La vie à la fois glorieuse et douloureuse de l'empereur-roi Charles d'Autriche-Hongrie.

Un livre lumineux écrit dans un style animé, extrêmement vivant, qui nous fera admirer ce prince "orné de toutes les vertus chevaleresques".

Volume de 250 pages.

Au comptoir: \$1.50 Par la poste: \$1.60

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

A LA SCENE, AU CONCERT ET A L'ECRAN

Horaires des spectacles

SAINT-DENIS: "Le Père Serge" 11 h. 35, 2 h. 57, 6 h. 19, 9 h. 41. "Dorothee cherche l'amour" 1 h. 31, 4 h. 53, 8 h. 15.

CINEMA DE PARIS: "Symphonie Fantastique" 11 h. 35, 2 h. 13, 4 h. 42, 7 h. 11, 9 h. 40.

LOEW'S: "Notorious" 9 h. 55, 12 h. 18, 2 h. 40, 5 h. 7, 7 h. 25, 9 h. 50.

PALACE: "No Leave, No Love" 12 h. 20, 2 h. 40, 7 h. 20, 9 h. 40.

CAPITOL: "Three Little Girls in Blue" 10 h. 20, 12 h. 30, 2 h. 50, 5 h. 10, 7 h. 30, 9 h. 50.

PRINCESS: "Lady Luck" 10 h. 20, 1 h. 15, 4 h. 05, 7 h. 0, 9 h. 50. "Criminal Court" 12 h. 05, 2 h. 50, 5 h. 45, 8 h. 40.

ORPHEUM: "Carmen" 10 h. 12, 12 h. 20, 2 h. 40, 5 h. 7, 7 h. 20, 9 h. 40.

IMPERIAL: "Black Beauty" 1 h. 12, 4 h. 10, 7 h. 10, 10 h. 15. "Wanted For Murder" 11 h. 30, 2 h. 30, 5 h. 30, 8 h. 34.

Exposition prolongée

Afin de répondre à la demande générale, l'exposition de reliure d'art et d'objets de fantaisie, tenue depuis dimanche, à la salle du Gesù, par M. Jacques Blanchet, sera prolongée jusqu'à jeudi soir. Celui-ci partira ensuite pour les Trois-Rivières où il exposera trois jours sous les auspices de l'Association de la Bibliothèque publique, dans la grande salle de l'hôtel de ville. Le dimanche suivant, il sera au Palais Montcalm, à Québec, et la semaine du 16 février, à Granby.

JACQUES BLANCHET expose

Une rénovation de la reliure de luxe

(par Jacques de Grandpré)

Le Canada français commence à produire de ces artisans du travail soigné, artistique, "de l'ouvrage bien fait", du produit de luxe, parce qu'il n'est pas l'oeuvre de la machine, qu'il porte la marque de l'individualité, d'une recherche particulière, d'un effort exclusif. M. Jacques Blanchet a mis son goût et son savoir au service de la belle reliure. Il n'y a qu'à visiter son exposition du foyer de la salle du Gesù pour s'en rendre compte.

Dès l'ouverture, qui eut lieu dimanche après-midi en présence de M. Camillien Houde, maire de Montréal, le public n'a pas caché le plaisir qu'il avait à goûter la finesse du travail de ciselure des oeuvres exposées, l'heureux mariage des couleurs, l'originalité et la hardiesse des conceptions et, détail important, la fort belle disposition des volumes pour l'exposition. M. Blanchet se révèle un artiste intelligent au goût délicat, à la fois professionnel et grand amateur de son art, un novateur dans le domaine de la reliure incrustée au Canada.

Oeuvres remarquables

Mentionnons, parmi les créations les plus intéressantes de Jacques Blanchet, cette magnifique reliure en cèdre d'une oeuvre de M. Jean-Marie Gauvreau, directeur de l'École du Meuble, "Artisans du Québec". En quelques dessins seulement, cette reliure annonce à peu près tout le contenu du volume. Elle s'orne de huit petites fenêtres authentiques dont les volets peuvent s'ouvrir pour laisser apparaître les dessins à représenter les sujets traités par l'auteur. Les feuilles de garde, par leur couleur brune, évoquent les tapisseries de l'École du Meuble. L'étui de cèdre du volume a la forme d'une barrière. C'est un lien d'arrêt... où les étudiants font une pause pour s'interroger sur leur avenir. On voit de suite la portée de cet art doublé d'une pensée.

Un Richelieu de Paul Valéry est couvert d'un rouge cardinaline. Un

FORUM - W.L. 6131

2313, Sainte-Catherine ouest

ICE FOLLIES OF 1947

Du 9 au 16 FEVRIER

8.30 p.m.

Matinée: samedi, 2.30 p.m.

BILTS MAINTENANT EN VENTE

Box: \$1.00, \$1.25, \$1.50, \$1.75, \$2.00, \$2.50, \$3.00.

Taxes comprises.

Il ne reste que des billets de \$2 et de \$1.25 pour le 15 février.

Encore de bons billets pour toutes les représentations, particulièrement celle du 12 février.

Variétés Lyriques Monument National

30-31 Janv. — 1-2 4-5-6-8

8-11-12 février

Cloches de Corneville

Opéra-comique de Robert Planquette

Volume de 250 pages.

Au comptoir: \$1.50 Par la poste: \$1.60

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

En vente au MONUMENT NATIONAL Plateau 6161

La fourrure dans la reliure

C'est à la fois une surprise et un plaisir pour l'oeil que de découvrir tout à coup parmi les livres exposés par Jacques Blanchet des ouvrages reliés avec de la fourrure. "L'épopée de la fourrure" était tout désigné pour un traitement aussi exceptionnel. "Au pays de Québec" est, fort à propos, relié en étoffe du pays, avec l'étui en forme de cheval portant le titre du volume.

A part des reliures, Jacques Blanchet présente plusieurs autres articles: des sous-mains en velours, en chagrin, des encadrements pour photos ou gravures, et maints objets de luxe. Et il ne faut pas oublier les autres reliures de moindre qualité: classiques, semi-classiques, commerciales, fantaisistes.

L'exposition du foyer du Gesù, placée sous le haut patronage de M. J.-P. Sauvé, ministre de la Jeunesse, se continue aujourd'hui et demain.

L'entrée est libre. M. Blanchet ira ensuite exposer aux Trois-Rivières, à Québec et à Sherbrooke.

Les Festivals de Montréal

Lors du 4e concert de musique de chambre, qui aura lieu à l'Ermitage, le 31 janvier, à 9 h., le Quatuor McGill et l'un de ses membres de chambre présenteront des oeuvres de trois grands compositeurs de la première moitié du 18e siècle.

La première partie du programme sera consacrée à Haendel avec les concertos n° 7 en si bémol majeur, n° 8 en do mineur et n° 9 en fa majeur, sous la direction d'Alexandre Broit.

La deuxième partie comprendra deux concertos de compositeurs italiens: le concerto en la mineur d'Antonio Vivaldi et le concerto en fa majeur de Jean-Baptiste Pergolesi. Le concerto de Vivaldi est un chef-d'oeuvre de genre, et Bach qui l'aurait beaucoup le transcrivit pour l'orgue.

Pergolesi, l'un des compositeurs les mieux dotés de son époque, mourut en 1736, âgé seulement de 26 ans. Il composa très peu de musique de chambre, mais il est surtout célèbre par ses opéras comiques, en particulier la Serva Padrona toujours au répertoire qui révolutionna l'art de l'opéra dès sa première représentation à Naples en 1733.

CARMEN

VIVIANE ROMANCE JEAN MARAIS ORPHEUM

LOEW'S

A L'AFFICHE INGRID BERGMAN "NOTORIOUS"

PALACE

A L'AFFICHE VAN JOHNSON "NO LEAVE, NO LOVE"

CAPITOL

A L'AFFICHE "THREE LITTLE GIRLS IN BLUE" (EN COULEURS)

PRINCESS

A L'AFFICHE "LADY LUCK" Aussi "CRIMINAL COURT"

IMPERIAL

A L'AFFICHE "BLACK BEAUTY" Aussi "WANTED FOR MURDER"

ST-DENIS

A L'AFFICHE

Le Pere Serge

Clément DUMPHIN Dorothee cherche l'amour

avec SUZY CARRIER et HENRI GUISOL

CINEMA PARIS

DEUXIEME SEMAINE

JEAN-LOUIS BARRAULT

avec SAINT-CYR

LA SYMPHONIE FANTASTIQUE

Prix des places: 1.75 - 1.50 - 1.25 - 1.00

En vente au MONUMENT NATIONAL Plateau 6161



DEUX ANNIVERSAIRES D'AIR-CANADA

BIEN qu'Air-Canada n'existe que depuis dix ans à peine il a pu célébrer, récemment, deux anniversaires importants. Le premier a été le transport au Canada de son millionième passager, en l'occurrence Mme L. D. Nelles, qui a fait le trajet de Toronto à Vancouver. Dans la photo du haut, on la voit qui reçoit un bracelet-montre des mains de M. W. B. Campbell, gérant du trafic d'Air-Canada pour la région de Toronto. La remise du cadeau-souvenir a été faite à l'aéroport de Toronto en présence de l'hôtesse Anita Germaine. Cette petite cérémonie s'est déroulée exactement 9 ans et deux mois après qu'Air-Canada eut transporté son premier passager entre Vancouver et Seattle. Depuis, ses avions ont parcouru plus de 500 millions de milles-passer payants.

La photo du bas montre M. H. J. Symington, C.M.G., C.R., président d'Air-Canada, remettant à Mme A. J. Cheney de Winnipeg un petit plateau en argent orné de l'emblème de la compagnie à l'occasion de la dernière envolée de Montréal au Royaume-Uni. Chacune des dames qui ont fait cette envolée historique a reçu le même plateau et chaque homme un cendrier en argent. Le service transatlantique a été inauguré par Air-Canada en juillet 1943 dans le but surtout de transporter le courrier militaire et des produits essentiels, médicaux et autres, destinés à nos troupes. Depuis, cette ligne est devenue commerciale et les envolées sont quotidiennes dans les deux sens.

Le service transatlantique a été inauguré par Air-Canada en juillet 1943 dans le but surtout de transporter le courrier militaire et des produits essentiels, médicaux et autres, destinés à nos troupes. Depuis, cette ligne est devenue commerciale et les envolées sont quotidiennes dans les deux sens.

Le service transatlantique a été inauguré par Air-Canada en juillet 1943 dans le but surtout de transporter le courrier militaire et des produits essentiels, médicaux et autres, destinés à nos troupes. Depuis, cette ligne est devenue commerciale et les envolées sont quotidiennes dans les deux sens.

Le service transatlantique a été inauguré par Air-Canada en juillet 1943 dans le but surtout de transporter le courrier militaire et des produits essentiels, médicaux et autres, destinés à nos troupes. Depuis, cette ligne est devenue commerciale et les envolées sont quotidiennes dans les deux sens.

Le service transatlantique a été inauguré par Air-Canada en juillet 1943 dans le but surtout de transporter le courrier militaire et des produits essentiels, médicaux et autres, destinés à nos troupes. Depuis, cette ligne est devenue commerciale et les envolées sont quotidiennes dans les deux sens.

Regain d'activité dans les mines d'or

BOURSE DE MONTREAL

Le total des ventes a été de 42,328 actions et de 108,205 actions minières, en comparaison de 34,154 actions et de 208,375 actions minières lundi dernier.

Haut Bas D. Vte	Vente	Haut Bas D. Vte
2500 Abitibi 81.50 pfd.	21 1/2	21 1/2
125 Argus Corp.	8 1/2	8 1/2
481 Beston	28 1/2	28 1/2
205 Bathurst A	28 1/2	28 1/2
177 Brasilian	23 1/2	23 1/2
325 B.C. Forest Prods	4 1/2	4 1/2
80 B.C. Power A	28 1/2	28 1/2
60 Bulolo	16 1/2	16 1/2
25 Can. Cement pfd.	30 1/2	30 1/2
205 Can. Nor. Power	48 1/2	48 1/2
25 C. Steamship pfd.	48 1/2	48 1/2
1360 Can. Brew.	25 1/2	25 1/2
110 Can. Brown	45 1/2	45 1/2
5 Can. Celanese pfd.	42 1/2	42 1/2
80 Can. Foreign Inv.	36 1/2	36 1/2
800 Can. Loco	28 1/2	28 1/2
810 Can. Pac. Ry.	14 1/2	14 1/2
600 Cockshutt Plow	13 1/2	13 1/2
305 Con. Smelting	30 1/2	30 1/2
410 Dis-Sugar	17 1/2	17 1/2
220 Dom. Bridge	35 1/2	35 1/2
28 Dom. Dairies	19 1/2	19 1/2
10 Dom. Glass	40 1/2	40 1/2
410 D. Steel & Coal B	14 1/2	14 1/2
75 Dom. Stores	26 1/2	26 1/2
450 Dom. Textile	6 1/2	6 1/2
95 Dry Paper A	21 1/2	21 1/2
10 Enamel & Heat	11 1/2	11 1/2
185 Famous Players	18 1/2	18 1/2
23 Gaiatone	17 1/2	17 1/2
950 Gen. Steel Wares	18 1/2	18 1/2
25 Gypsum	15 1/2	15 1/2
50 Hamilton Bridge	8 1/2	8 1/2
2 Howard Smith	28 1/2	28 1/2
10 Howard Smith pf.	33 1/2	33 1/2

Reflets de la Bourse

Toronto, 29 (C.P.) — Les prix des actions des mines d'or ont monté et ont été en avance à la Bourse de Toronto. Au cours de la première heure, plus de 558,000 actions se sont vendues. Le groupe senior a présenté un front solide, avec des avances allant jusqu'à 15 cents. Dans le groupe junior, God's Lake a vendu à lui seul environ 100,000 actions, à un gain de 10 cents; Louvicourt, 20,000 à 5 cents de plus; Lapaska, 27,000 à 4 cents de plus; et Sullivan, 25,000 à 5 cents de plus.

Les administrateurs de Canada Northern Power Co. ont déclaré hier un dividende de 1 3/4 p.c. sur les actions privilégiées 7 p.c. payable le 15 avril aux actionnaires inscrits le 20 mars. Ils ont aussi déclaré 15 cents par action ordinaire, payable le 25 avril aux actionnaires inscrits le 20 mars.

Toronto, 29 (C.P.) — C'est le 7 février que les actionnaires de Arntfield Mining Corporation doivent se réunir en assemblée spéciale pour considérer un projet de réorganisation, comportant la vente de l'entreprise à une nouvelle, et l'échange des actions sur la base de 1 nouvelle pour chaque 2 anciennes.

Nouvelles raisons sociales

Les sociétés et les compagnies récemment enregistrées

Chopin Reg'd., Dame Lea Kastner; Globe Forwarders Reg'd., Albert G. Daemen, Jean-Paul Vincent, Irène Duval; Canadian Metalcraft, Jean de Falkenstein; Musical Toys Co. Ltd., Julius J. Blake, prés.; Leather Craft Novelties, Earl Thomas O'Brien et Maurice Cedioli; Bruno Construction, Bruno Romiti; Decorative Craftmen, Paul Demers, Joseph Kascala; D. and D. Garage Ltd., Robert C. Dorion, président; Master Service Reg'd., Albert Henry Allait, Walter Allait, Rodolphe Patenaude; Main Furniture Exchange, Wilfrid Rioux; Empire Grocery Store, Nicola Lucente; Packard Oil Burners Sales and Service Reg'd., Ralph Raifman, René Larocque et Isidore Orestein; La Pantoufle Habitante, Lte, Armand Gagnon, président; Au Coin de Paris, Albert Fischbach, Dame Freida Kott Cymbalista.

Nominations à la Shawinigan Water

Le président de The Shawinigan Water and Power Company, M. James Wilson, annonce aujourd'hui que, conformément aux règlements de pension de la compagnie, MM. Howard Murray, O.B.E., vice-président et W.S. Hart, vice-président et trésorier, ont pris leur retraite. Pour les remplacer au conseil, les administrateurs ont élu MM. R.J. Beaumont et J.A. Fuller, ce dernier devenant aussi vice-président. M. Wilson annonce en outre les changements suivants: M. J.B. Chalmers, vice-président et ingénieur d'administration, a été élu aux conseils de plusieurs filiales et compagnies associées, y compris Quebec Power Company et The Canadian Light and Power Company. M. P.S. Gregory, vice-président préposé aux ventes d'énergie et M. Wm. F. Macklauer, C.R., ont été appelés au conseil de Shawinigan Chemical Limited. M. John Morse, vice-président, préposé à l'exploitation, devient membre du conseil de St. Maurice Power Corporation. M. Norman P. Woods, devient trésorier et M. Cecil W. Hemming, trésorier adjoint et contrôleur. M. Walter S. Hunter est maintenant secrétaire adjoint.

Bourse de Toronto

Toronto, 29 (C.P.) — Le marché s'est concentré sur quelques titres minières, ce matin, à l'ouverture de la Bourse de Toronto. L'activité a été en avance sur la veille, tandis que Sherritt Gordon a ouvert à \$2.75, trois cents de plus qu'à la fermeture hier, et Speedily Rose est monté à \$2.85, un gain de 13 cents. Sullivan, dans le groupe junior des mines, a ouvert à \$2.80, soit 10 cents de plus qu'à la fermeture hier. Les métaux de base étaient fermes. Deinson est monté de 1/2 point et Nickel, de 3/4 de point. Le marché dans le domaine industriel a été léger. Bell Telephone est baissé de 1 point, pour atteindre 188; Brazilian Traction est descendu de 1/4 à 23; Pacifico Canadian est monté de 1/4 à 14 1/2. Consolidated Bakeries a gagné un point à 18 1/2 et Orange Crush marque 22. Dans les compagnies de papier, Consolidated a perdu 1/2 et International a gagné 1/4 de point.

Bourse de New-York

New-York, 29 (A.P.) — L'allure était mixte à l'ouverture de la bourse aujourd'hui. Le marché était modérément actif. A la hausse, on signale: Kennecott, Phelps Dodge, Anaconda, American Smelting, Youngstown Sheet, Bethlehem, International Harvester, Pullman, Goodrich, Philip Morris et Allied Stores. Des baisses ont été enregistrées par Chrysler, Pennsylvania Railroad, Sears Roebuck et Santa Fe.

Le dollar canadien

New-York, 29 (A.P.) — Le dollar canadien est demeuré inchangé à un escompte de 4 1/2 pour cent au taux américain, à l'ouverture des cours du change étranger, aujourd'hui. Le livre sterling a baissé de 1-16, à 4,02 15-16.

Bourse de Montréal

Le marché était modérément actif à l'ouverture de la Bourse de Montréal ce matin. Certains titres ont continué leur avance commencée hier. Consolidated, Donnacona, International et Price ont fait des avances fractionnaires dans les compagnies de papier et Abitibi est demeuré à l'arrière. Dominion Engineering et Gypsum, ont fait des avances, dans le domaine industriel. Seagrams a baissé de 1-8, dans les liqueurs et Noranda, de 1/4 dans les métaux. Quelques légères augmentations ont été enregistrées dans la section des mines. Pato a monté de 15 cts; Sherritt, de 14 cts; Sullivan, de 9 cts et Louvicourt de 5 cts. Eldora et Century ont baissé. Bulolo a pris les devants dans les mines d'or. Il a enregistré une avance de 1 1/2 point.

Recettes moindres au Pacifique Canadien

Les recettes brutes du P.C. en 1946 se sont totalisées à \$292,495,828, soit \$23,613,530 de moins que celles accusées l'année précédente. Quant aux dépenses d'opérations, elles furent de \$271,652,778, soit \$8,402,246 de moins que précédemment. Les recettes nettes furent donc de \$20,843,050, soit \$15,211,284 de moins que celles enregistrées en 1945. C'est le plus bas chiffre en valeur vu depuis 1938 et c'est beaucoup moins que le total de \$49,210,567, établi durant la guerre.

La production du tabac a atteint une cime en 1946

La récolte canadienne totale s'est chiffrée par 134,360,000 livres — Des sociétés de vente règlent sa production et son prix

Bien que des quantités négligeables de tabac aient été cultivées au Canada avant le seizième siècle, cette industrie s'est développée surtout durant la période comprise entre la première et la deuxième guerre mondiale. Aucun autre genre de tabac n'a eu une augmentation aussi forte que le tabac en feuille séché à l'air chaud. Cette augmentation a passé de moins de 2,500,000 livres entre 1920 et 1924 à près de 28,000,000 en 1932, à 35,000,000 livres en 1935, à 78,000,000 de livres en 1938, et à près de 113,5 millions de livres cette année. Presque toute cette augmentation est due aux nouveaux emplacements dans le comté de Norfolk et sa région.

De petites régions du Québec et de la Colombie canadienne se sont occupées de la production du tabac dès 1830, mais leur production totale de tabac en feuilles n'a jamais dépassé un million de livres. Elle atteignit, toutefois, quelque deux millions de livres en 1938, les trois quarts de cette quantité ayant été cultivés dans le Québec. Durant les quelques dernières années, la production du tabac en feuilles séché à l'air chaud, cultivé en Colombie canadienne, a tombé de près de 200 mille livres, alors que celle du Québec a augmenté de 4 à 5 millions de livres.

Le burley clair cultivé pour l'exportation

De 1920 à 1932 inclusivement, la production du burley a enregistré des variations plus considérables que n'importe quel autre genre de tabac. La production totale a passé du bas chiffre 3,500,000 livres en 1922 à 22,500,000 livres en 1932. Depuis 1932, la production en général s'est établie au niveau du marché, donnant un rendement moyen de quelque neuf millions de livres par année. A la fin de cette période l'on a accéléré surtout la production de la feuille burley pour cigarets tandis qu'on négligeait la feuille plus épaisse.

Québec cultive la feuille pour cigares depuis 400 ans

La production de la feuille pour cigares s'est confinée surtout à la province de Québec. Les régions où le tabac est cultivé aujourd'hui ne diffèrent pas beaucoup de celles d'il y a 400 ans. Au cours de la période précédant la dernière guerre, la production s'est maintenue entre quatre et six millions de livres par année. Depuis 1942, il y a eu, toutefois, une baisse de la production de la feuille pour cigares, comme résultat de la concurrence des récoltes de tomates, de betteraves à sucre et de maïs. Bien que cette production ne répond pas à la demande du marché, elle sera plus considérable que n'importe quelle autre production de feuilles pour cigares en 1946.

La production de tabac en feuilles foncé séché à l'air chaud et séché au feu a également enregistré des changements considérables. Elle a passé de quelque 100,000 livres en 1918, à plus de 7,000,000 de livres en 1927, pour tomber à moins d'un million en 1931. A compter de 1931, il y eut une augmentation assez uniforme, qui toucha près de quatre millions de livres en 1939. On cultive trois variétés de tabac à pipe, le grand, le moyen et le petit tabac aromatisé. Bien qu'on se livre à la culture du tabac un peu partout dans le Québec, la production est plutôt forte dans la région de Joliette. Presque toute la récolte est vendue et consommée comme feuille verte, dont une très petite partie seulement est peu fermentée. De petites quantités de ce genre de tabac sont employées comme intérieurs de cigares, aussi bien que dans la fabrication des marques bon marché de tabac haché. La production totale au cours des dix dernières années a tombé de plus de quatre millions de livres en 1940 à moins d'un demi-million de livres en 1943. Les membres de la Coopérative des Tabacs Laurentiens, de Joliette, cultivent environ la moitié de la production du tabac séché à l'air

chaud dans la province de Québec et la mettent sur le marché. Les récoltes des producteurs qui ne font pas partie de la coopérative, sont vendues directement à l'acheteur. La récolte de la Colombie canadienne est d'habitude achetée par un bon client de l'est du pays, et on la transporte ensuite pour être préparée et emballée dans un établissement de l'est.

Presque tous les producteurs de burley font partie de la Burley Tobacco Marketing Association of Ontario, 1936, qui a également une charte provinciale. Bien que cette association s'occupe presque exclusivement de la vente, elle constitue réellement l'unique organisme des producteurs de burley. Sa constitution et ses règlements sont semblables à celle du Flue-cured Tobacco Marketing Association of Ontario. Les producteurs vendent directement à l'acheteur, comme dans le cas du tabac séché à l'air chaud, et ce dernier l'emballer lui-même pour son propre usage ou pour le revendre.

La Coopérative du Québec compte trente années d'existence

Les associations coopératives de producteurs de tabac, qui font affaires sur une base de syndicat, vendent presque toute la feuille pour cigares du Québec. La Société Coopérative Agricole de la Vallée d'Yamaska, à St-Césaire, a été organisée en 1913. C'est l'une des plus vieilles coopératives du Canada, et elle constitue un exemple frappant d'une entreprise qui réussit, tandis que cette dernière s'occupe des producteurs du district du sud, la Société Coopérative de Tabac du District de Joliette, à St-Jacques, fondée en 1930, sert aux mêmes fins dans le district du nord. Ces établissements, pour ce qui a trait à la fabrication, s'occupent essentiellement de traiter le tabac, puis que tout le tabac en feuilles vendus d'abord est classé, traité et mis en caisses ou en balles.

Au cours des récentes années, très peu de tabac en feuilles séché à l'air chaud ou au feu a été cultivé sans contrat. L'emballer ou le fabricant signe d'abord un contrat avec un certain nombre de producteurs, dans lequel le prix est stipulé pour la production d'une certaine quantité de tabac. Le commerce du tabac en feuilles vert existe depuis longtemps dans la province de Québec. Les producteurs de ce genre de feuilles ne font généralement partie d'aucune société. La plupart du temps leur récolte est vendue à l'un ou l'autre des nombreux emballers, dont le commerce est plutôt restreint. Ceux-ci attachent le tabac en feuilles en mains, en lui faisant subir très peu de transformation, pour le vendre ensuite à des marchands, qui le vendent tel quel pour la pipe.

Information agricole

BEURRE, ŒUFS, FROMAGE ET VOLAILLES
La Coopérative fédérée de Québec fournit les commentaires suivants sur les marchés: **BEURRE:** La semaine dernière, la demande s'est

Semaine finissant le 21 janvier 1947 inclusivement
Fabriqué le ou après le 13 octobre 1946

No 1	Bianco	No 1	Coloré
No 1	22	No 1	22 1-16
No 2	21 1/2	No 2	21 1-16
No 3	21	No 3	21 1-16
F.A.B. la fabrique.			

Coopérative Fédérée de Québec

Avis est, par la présente, donné à tous les membres actionnaires de la Coopérative Fédérée de Québec que l'assemblée générale annuelle aura lieu à l'hôtel Mont-Royal, Montréal, jeudi et vendredi, les 20 et 21 février 1947, à 9.30 heures le matin.

Donné à Montréal le 21 janvier 1947.

Roméo Martin, Secrétaire.

LE CURB DE MONTREAL

Haut Bas Vte	Vente	Haut Bas Vte
50 Acme Glove	6 1/2	6 1/2
15 Brand-Hend.	13	13
330 B.A. Oil	26 1/2	26 1/2
75 Brown Co. pfd.	48 1/2	48 1/2
10 Calg. Pow. pfd.	106 1/2	106 1/2
205 C. & D. Sugar	21 1/2	21 1/2
13 Canada Mail	23 1/2	23 1/2
369 Can. Indus.	133 1/2	133 1/2
100 Can. Int. pfd.	189 1/2	189 1/2
25 Can. Int. Inv.	134 1/2	134 1/2
10 Can. Vickers pfd.	145 1/2	145 1/2
21 Can. Westingh.	44 1/2	44 1/2
1 Claude Neon pfd.	51 1/2	51 1/2
1 Con. Div. Soc. pfd.	33 1/2	33 1/2
100 Cons. Lithograph	16 1/2	16 1/2
1917 Cons. Paper	18 1/2	18 1/2
150 Dom. Book	48 1/2	48 1/2
588 Donnacosa	18 1/2	18 1/2
230 Ford A	20 1/2	20 1/2
469 Fraser	51 1/2	51 1/2
3 Goodyear	109 1/2	109 1/2
200 Gt. Lakes Paper	49 1/2	49 1/2
180 Gt. Lakes Sep pfd.	63 1/2	63 1/2
103 Hydro-Elec.	34 1/2	34 1/2
15 Journal Publsh.	15 1/2	15 1/2
25 Maple Leaf Mill	14 1/2	14 1/2
320 Massey Harris pfd.	19 1/2	19 1/2
900 M. & O. Paper	18 1/2	18 1/2
5 M. Refrig.	15 1/2	15 1/2
5 M. Refrig. 2 pfd.	21 1/2	21 1/2

BOURSE DE TORONTO

Fermeture des cours le 28 janvier

Haut	Bas	Term.	Haut	Bas	Term.
Abitibi	19 1/2	19 1/2	19 1/2	19 1/2	19 1/2
Alger	21 1/2	21 1/2	21 1/2	21 1/2	21 1/2
Almard	17 1/2	17 1/2	17 1/2	17 1/2	17 1/2
Ang Can	100	100	100	100	100
Argus	8 1/2	8 1/2	8 1/2	8 1/2	8 1/2
Arjona	24 1/2	24 1/2	24 1/2	24 1/2	24 1/2
Arms	90	90	90	90	90
Astoria	19 1/2	19 1/2	19 1/2	19 1/2	19 1/2
Albana	30 1/2	30 1/2	30 1/2	30 1/2	30 1/2
Atlas	29 1/2	29 1/2	29 1/2	29 1/2	29 1/2
Aubelle	29 1/2	29 1/2	29 1/2	29 1/2	29 1/2
Aurum	68 1/2	68 1/2	68 1/2	68 1/2	68 1/2
Bagnat	29 1/2	29 1/2	29 1/2	29 1/2	29 1/2
Base Met	13 1/2	13 1/2	13 1/2	13 1/2	13 1/2
Beaumont	83 1/2	83 1/2	83 1/2	83 1/2	83 1/2
Berwick	50 1/2	50 1/2	50 1/2	50 1/2	50 1/2
Bevco	96 1/2	96 1/2	96 1/2	96 1/2	96 1/2
Biogod	18 1/2	18 1/2	18 1/2	18 1/2	18 1/2
Bojbo	18 1/2	18 1/2	18 1/2	18 1/2	18 1/2
Bonet	33 1/2	33 1/2	33 1/2	33 1/2	33 1/2
Boycon	16 1/2	16 1/2	16 1/2	16 1/2	16 1/2
Bralorne	12 1/2	12 1/2	12 1/2	12 1/2	12 1/2
Browls	23 1/2	23 1/2	23 1/2	23 1/2	23 1/2
B.C. Forest	13 1/2	13 1/2	13 1/2	13 1/2	13 1/2
Buff Adl	45 1/2	45 1/2	45 1/2	45 1/2	45 1/2
Buff Ank	24 1/2	24 1/2	24 1/2	24 1/2	24 1/2
Buff Can	24 1/2	24 1/2	24 1/2	24 1/2	24 1/2
Buff R.L.	24 1/2	24 1/2	24 1/2	24 1/2	24 1/2
Calder	28 1/2	28 1/2	28 1/2	28 1/2	28 1/2
Cal Edm	185	185	185	185	185
Calmont	24 1/2	24 1/2	24 1/2	24 1/2	24 1/2
Cam R.L.	253	253	253	253	253
C. Brew	25 1/2	25 1/2	25 1/2	25 1/2	25 1/2
C. Alex A	15 1/2	15 1/2	15 1/2	15 1/2	15 1/2
Can Tret	130	130	130	130	130
Can Por	22 1/2	22 1/2	22 1/2	22 1/2	22 1/2
Chen Res	24 1/2	24 1/2	24 1/2	24 1/2	24 1/2
Chesvik	24 1/2	24 1/2	24 1/2	24 1/2	24 1/2
Chesv	405	405	405	405	405
Chimo	12 1/2	12 1/2	12 1/2	12 1/2	12 1/2
Clital	12 1/2	12 1/2	12 1/2	12 1/2	12 1/2
Cochoeno	315	315	315	315	315
Coln	27 1/2	27 1/2	27 1/2	27 1/2	27 1/2
Colomac	27 1/2	27 1/2	27 1/2	27 1/2	27 1/2
Cent Cad	35 1/2	35 1/2	35 1/2	35 1/2	35 1/2
Con. Enticlle	119	119	119	119	119
Convent	119	119	119	119	119
Cretau	46 1/2	46 1/2	46 1/2	46 1/2	46 1/2
Crowth	100	100	100	100	100
Daragon	21 1/2	21 1/2	21 1/2	21 1/2	21 1/2
Denison	14 1/2	14 1/2	14 1/2	14 1/2	14 1/2
Diclen	61 1/2	61 1/2	61 1/2	61 1/2	61 1/2
Dicoy	83 1/2	83 1/2	83 1/2	83 1/2	83 1/2
Div Int	127	127	127	127	127
Don Sio	20 1/2	20 1/2	20 1/2	20 1/2	20 1/2
Donald	169	169	169	169	169
Davy	19 1/2	19 1/2	19 1/2	19 1/2	19 1/2
D. Mohl	21 1/2	21 1/2	21 1/2	21 1/2	21 1/2
E. Tel	212	212	212	212	212
E. Bull	325	325	325	325	325
Eldor	15 1/2	15 1/2	15 1/2	15 1/2	15 1/2
Eldora	85	85	85	85	85
Eldora	85	85	85	85	85
Eldora					

Coin de l'agriculture

Les jus de fruits et de raisins

par le professeur L.-A. Gosselin, D.Sc., de l'Institut agricole d'Oka

Le cidre doux, c'est-à-dire, le jus de pommes non fermenté est un excellent boisson. Le jus de raisins lui est encore supérieur. Ces deux sortes de jus sont à peu près inconnus au Canada, tout au moins le dernier. Dans les autres pays, ces boissons ont trouvé un accueil favorable dans les familles campagnardes et citadines. Chez nous, le raisin faisant défaut, on s'est mis à boire ou des liqueurs qui emportent tous les fruits de l'œsophage jusqu'au rein, ou des liqueurs douces à base de colts, qui toutes les deux ruinent la santé.

Dans la nature, vous trouvez tout ce qu'il faut pour vous assurer une vie et santé. Les légumes et les fruits sous toutes leurs formes sont d'excellents régulateurs de l'organisme humain. Le mode de fabrication et surtout de conservation des jus de fruits sont assez délicats. Tous les fruits contiennent des ferments appelés levures, champignons de la fermentation. A l'époque de la récolte des fruits, ils se rencontrent par milliards sur les fruits, dans les tonneaux, sur le sol et dans l'air. La levure transforme le sucre du fruit en alcool et en acide carbonique.

L'alcool, qui est soluble, reste dans le jus, tandis que l'acide carbonique, gazeux, s'échappe en majeure partie, dans l'atmosphère. La fermentation est une destruction de substances nutritives, une première étape de destruction naturelle. Dans les jus de fruits se développe un autre champignon qui se présente sous diverses formes, si on ne prend pas les précautions nécessaires pour assurer la conservation. Il est soit du type *Penicillium* champignon verdâtre, qui forme comme un feutrage à la surface du liquide, soit du type *Mucor*, qui développe tout un système de filaments dans la masse même du jus.

Les levures et les moisissures sont détruites à une température minimum de 70 degrés C. soit 159 degrés F. Il est absolument nécessaire que le liquide entier soit soumis à cette température pendant un certain temps. Une fois cette première stérilisation effectuée, il faut protéger le liquide contre une nouvelle invasion de microbes, ce qui réclame des récipients hermétiquement fermés. Si nos élèves du cours par correspondance sont intéressés à la fabrication des jus de raisins ou de fruits, nous leur donnerons le mode de fabrication et de conservation de ces jus ou de ces liqueurs douces.

9,977 appels l'an dernier

Selon les chiffres compilés par le Service des incendies de la métropole, sous la direction du directeur Raymond-E. Paré, chef de la brigade, des pompiers de Montréal, au cours de l'année 1946, ont répondu à un total de 9,977 appels, comparativement à 8,950, pour l'année 1945, soit une augmentation de 1,047.

Durant les derniers douze mois, 17 personnes ont perdu la vie au cours ou des suites d'incendies, dont 4 femmes, 10 hommes et 3 enfants. Un total de 141 personnes ont aussi été asphyxiées ou brûlées pendant que 162 autres furent blessées sur des lieux d'incendies. Les pompiers, pour leur part, ont porté secours à 146 personnes.

Les feux réels, en 1946, se totalisèrent à 3,414, les feux d'herbe, à 1,183 et les "feux de joie" à 109. Il y eut 2,470 appels inutiles et 697 autres pour des feux de cheminées. Les fausses alarmes enregistrées en 1946 furent au nombre de 2,095, comparativement à 2,433 en 1945, ce qui représente une diminution de 338.

Pour combattre les feux réels, les membres de la brigade ont utilisé, en 1946, un total de 2,057 jets.

AVANT de composer... ATTENDEZ que le signal sonore se fasse entendre. SINON... vous n'obtiendrez AUCUN RÉSULTAT ou un NUMÉRO ERRONÉ. LA COMPAGNIE DE TÉLÉPHONE BELL DU CANADA

Le bilan-santé de Montréal en 1946

Causerie radiophonique du Dr Adé-lard Groulx, directeur du service de santé

"Le bon état de santé de notre population se révèle dans le fait que le taux de mortalité générale s'est maintenu, en 1946, en bas de 10 par 1,000 de population, soit exactement à 9,8", déclarait à la radio, le Dr Adé-lard Groulx, directeur du service de santé de Montréal, dans une causerie intitulée "Le bilan-santé de Montréal en 1946".

"Un autre fait important à signaler, dit-il, est la diminution très appréciable, malgré une augmentation dans les naissances, qui a été, en 1946, de 22,812, de la mortalité maternelle et de la mortalité infantile, qui ont touché les taux les plus bas jamais enregistrés encore dans notre ville, soit pour la mortalité maternelle 1,7 par 1,000 naissances vivantes et pour la mortalité chez les enfants de moins d'un an, un taux de 50,7 par 1,000 naissances vivantes. Il y a seulement 10 ans, ces taux étaient respectivement de 5 et de 90 par 1,000 naissances vivantes. La cause principale de la mortalité infantile qui avait été, jusqu'à 195, la diarrhée et l'entérite des nourrissons, est descendue à un taux très bas, soit celui de 2,9 par 1,000 naissances vivantes, comparativement à 17,6 il y a 10 ans.

"Toutefois, cette diminution du taux de la mortalité infantile n'en révèle pas moins que le nombre des décès trop élevé, surtout si nous comparons notre taux à celui d'autres grandes villes du continent. Cette mortalité demeure toujours un problème auquel il faut chercher une solution".

"Parmi les causes principales de décès qui, en 1946, accusent une augmentation, nous notons, par ordre d'importance, les maladies du cœur, avec 1,885 décès et un taux de mortalité de 188,3 par 100,000 de population; le cancer du col du lieu, le cancer qui a aussi un taux de mortalité augmenté à 144,6 et qui a causé 1,446 décès en 1946. Cette cause de mortalité prend de plus en plus de proportion et devient, au rythme de son évolution actuelle, un problème social qui, à l'égal d'autres problèmes, ne respecte ni la classe sociale, ni le sexe, ni l'âge des individus."

"Les néphrites, avec un taux de mortalité de 120,5; la tuberculose sous toutes ses formes, avec un taux de 65,6; les maladies des artères coronaires, avec un taux de 64,9, sont les causes les plus marquées de mortalité et accusent aussi en 1946 une augmentation comparativement à 1945.

"La tuberculose, malgré l'amélioration obtenue dans la dernière décennie, reste à Montréal un problème aigu, dont la solution est intimement liée à un problème économique, au dépeuplement et à l'hospitalisation des cas dès les débuts de la maladie.

"Les maladies contagieuses n'évoluent plus au rythme ancien. En 1946, l'on peut dire que, malgré les épidémies de rougeole et de polio-myélite, leur nombre a été peu élevé, bien qu'il y ait une augmentation comparativement à 1945, qui avait été une année record.

"En 1946, il y a eu 12,185 cas de maladies contagieuses et 85 décès. Ce chiffre est inférieur à la moyenne des dix dernières années.

"La vaccination a prévenu une fois de plus l'apparition de la variole, dont aucun cas n'est survenu à Montréal depuis 1930. L'immunisation a été également un facteur important dans la diminution du nombre des cas et des décès par la diphtérie, depuis quelque vingt ans. Cependant, en 1946, il y a eu 149 cas et 22 décès attribuables à cette maladie. Je tiens, ici, à signaler aux parents que cette morbidité et cette mortalité attribuables à la diphtérie sont encore trop élevées, avec les moyens que la ville et le service de santé mettent à la disposition du public. Il y a également une proportion trop élevée d'enfants qui ne sont pas protégés, parce qu'ils n'ont pas été soumis à l'immunisation d'autant plus que, par la vaccination combinée, les enfants sont protégés et contre la diphtérie et contre la coqueluche, par une même série d'inoculations.

"La coqueluche, en 1946, accuse une diminution sensible, avec 3 décès seulement. La scarlatine a augmenté légèrement; on en a enregistré, en 1946, 1,015 cas, avec aucun décès. La rougeole, dans les six premiers mois de l'année, a évolué à un rythme épidémique avec plus de 7,200 cas, ne causant toutefois qu'10 décès.

"Le contrôle des maladies contagieuses, y compris la tuberculose et les maladies vénériennes, a nécessité, en 1946, 30,000 visites et inspectés, 12,000 enfants ont été immunisés contre la diphtérie et 14,000 contre la coqueluche; 11,000 personnes ont été vaccinées contre la variole dans les consultations municipales et les écoles, 30,000 cartes de santé ont été émises aux manipulateurs d'aliments et autres personnes pour qui elles sont requises.

"A la clinique municipale de radiographie, on a fait, en 1946, 28,000 examens des poumons aux Rayons-X. "C'est l'ensemble de toutes ces mesures sanitaires et du travail d'équipe de chacun des 450 employés du service de santé qui a rendu possible l'amélioration générale des conditions sanitaires à Montréal depuis un quart de siècle et, particulièrement, au cours de l'année 1946, dont je viens de vous entretenir. "C'est encore beaucoup à faire et il reste encore beaucoup de travail que nous arrêterons à faire de Montréal la ville la plus saine du Canada.

"L'importance des problèmes auxquels il faut apporter une solution et les résultats obtenus jusqu'ici justifient la ville et ses administrateurs des facilités de travail accordées à son personnel sanitaire et de l'expansion prise par son service de santé".

Au Pérou, on se propose de tenir bientôt une "semaine du Canada". Des films documentaires et des étalages de l'Office National du Film permettront à nos voisins de l'Amérique du Sud de mieux connaître et mieux apprécier notre vaste pays et ses immenses ressources.



M. Gordon Cockshutt, président de la Canadian Chamber of Commerce, prononce une causerie intitulée "Economic Progress" à l'issue du déjeuner de la Chambre de commerce à midi trente, jeudi, au salon Rose de l'hôtel Windsor.

Nouvelles de la Mauricie

Les Trois-Rivières, 29 (D.N.C.) — L'évaluation totale de toutes les propriétés de la ville du Cap-de-la-Madeleine, est maintenant de \$14,203,660. L'augmentation sur l'an dernier se trouve être de \$1,695,990. Les propriétés imposables et imposées avaient en 1946 une valeur de \$8,950,647, tandis qu'elles ont, en 1947, une valeur de \$9,102,595. Les propriétés imposables et non imposées, comme c'est le cas pour la Dominion Foils, sont évaluées à \$1,085,175. Les propriétés non imposables représentent une valeur de \$4,015,890.

M. Léon Pagé, homme d'affaires bien connu dans notre ville, a été réélu président du club de pêche et de chasse du Lac-Brulé. Les autres officiers élus sont: MM. Azarias Germain, vice-président; l'échevin Frédéric Poliquin, secrétaire-trésorier; Eddie Martin, J.-C. Sawyer et Roméo Larivière, directeurs.

M. Marius Barbeau, folkloriste de réputation, a été le conférencier invité de Reflets, dimanche, à l'Auditorium de l'Académie de la Salle. Il a illustré sa conférence de dessins animés de Norman McLaren. Le conférencier fut présenté par M. Georges-Henri Hamel, instituteur, et remercié par M. Herve Biron, journaliste, historien et romancier.

M. Paul Lemay, a été réélu président du local 856 de l'Union typographique des Trois-Rivières pour un troisième terme. Les autres officiers élus sont: MM. Léo Comeau, vice-président; Antonio Poulin, secrétaire-trésorier; Lucien Poulin, secrétaire-archiviste; Léo Collins, vérificateur, et Roger Lemyre, sergent d'armes. MM. Léon Collins et L.-P. Dion formeront le comité exécutif des apprentis.

Le succursale locale de l'Association des employés des Postes du Canada vient de procéder à l'élection de son bureau de direction avec le résultat suivant: président, M. l'échevin J.-Médéric Dufresne; vice-président, M. Jean Delisle; trésorier, M. Eloi Caron, secrétaire, M. Eugène Gagnac; directeurs: MM. Wellie Levasseur, Lucien Pelland et Ben Provencher.

Une action en dommages d'une valeur de \$8,324.25 vient d'être intentée en Cour supérieure par M. Philippe Lesage, de Louiseville, contre la compagnie du Pacifique Canadien à la suite d'un accident survenu à la traversée à niveau du rang de la Rivière-du-Loup, dans la paroisse de Saint-Anoine de la Rivière-du-Loup, Louiseville, le 18 janvier 1946.

Yvon Lesage, fils du demandeur, conduisait une voiture à traction animale quand cette dernière fut heurtée par un des convois du Pacifique Canadien. Le jeune Lesage fut projeté à plusieurs centaines de pieds de distance et subit des blessures graves. Le demandeur Lesage attribue l'accident à la négligence et à l'incurie des employés du Pacifique Canadien.

M. le juge H.-A. Fortier, de la Cour supérieure, a rejeté l'exception à la forme présentée par la ville de Louiseville contre une action en dommages que lui a intentée la compagnie Triangle Lumber qui réclame une somme de \$174,720, à la suite d'un incendie qui ravagea ses usines le 26 juin 1946.

Les pertes causées par le feu en 1946 au Cap-de-la-Madeleine n'ont été que de \$61,092. Le seul incendie important de l'année dernière fut celui qui détruisit l'usine Electro-Brières, causant une perte de \$40,000.

M. Clément Ebacher, 25 ans, fils de M. Joseph-Xavier Ebacher, de Saint-Prospère, a subi de nombreuses meurtrissures à son travail à la manufacture de meubles de son frère, M. Gérard Ebacher. Il fut happé par une courroie qui lui enleva presque tous ses vêtements et le projeta au loin. Le blessé a été transporté à l'Hôtel-Dieu, Québec.

Son Excellence Mgr Maurice Roy, évêque des Trois-Rivières a présidé une cérémonie de profession religieuse au monastère du Précieux-Sang. Deux religieuses ont prononcé leurs vœux perpétuels: Soeur Thérèse du Précieux-Sang (Thérèse Bibeau) et Soeur Marie de la Providence (Irene Labbé, religieuse converse).

La ville du Cap-de-la-Madeleine a terminé l'année 1946 avec un surplus de \$1,782.86. Les revenus de l'année ont été de \$275,253.56 tandis que les dépenses se sont élevées à \$273,463.70.

Dans la salle de l'Immaculée-Conception, 1963 est, rue Rachel, le 4 février, à 8 h., assemblée d'hiver des Ligneurs du Sacré-Coeur. M. Jean Belorme exposera le travail accompli à l'école technique et les divers chefs de comité diront leur réalisation et leurs projets. Tous les ligneurs et leurs amis sont les bienvenus.

Dans le monde ouvrier

Une mission du B.I.T. visitera les pays de l'Extrême-Orient

Une mission officielle du Bureau international du travail visitera un certain nombre de pays de l'Extrême-Orient d'ici quelques semaines, a annoncé Edward Phelan, directeur général du B.I.T.

Le but de cette mission est de compléter et de vérifier certaines informations contenues dans des rapports préparés pour la Conférence régionale préparatoire asiatique du B.I.T. qui se tiendra à Nouvelle-Delhi, Inde, en octobre prochain. Cette conférence est en préparation pour la première Conférence régionale asiatique du B.I.T. qui se tiendra en Chine en 1948.

La mission, composée de onze fonctionnaires des différents bureaux du B.I.T., se réunira à Nouvelle-Delhi le 30 janvier, après quoi ses membres, en groupes ou seuls, visiteront les centres des provinces et des Etats de l'Inde, de la Chine, de Birmanie, de l'Union de Malaya, de Singapour, du Siam, de la République des Philippines et du Ceylan.

En annonçant cette mission, M. Phelan a fait remarquer que le B.I.T. avait, dès le début, donné beaucoup de son temps à l'amélioration des conditions de travail des pays de l'Orient. La guerre avait, bien entendu, entravé ce travail, dit-il, mais il est maintenant possible à l'Organisation de le rendre de façon plus systématique. "On peut s'attendre à ce que les Conférences de Nouvelle-Delhi et de la Chine préparent la voie pour le renforcement des activités du B.I.T. dans l'Extrême-Orient", a ajouté M. Phelan.

Négociations à l'Associé Textiles à Louiseville

Les négociations collectives sont entamées à Louiseville entre l'Associé Textiles de Canada Ltd et le Syndicat national catholique du textile de Louiseville, Inc.

Mardi après-midi avait lieu la première séance de négociation au bureau de la compagnie à Louiseville. MM. O.-D. Marc-Aurèle, gérant de l'usine; R. Warner, en charge de la production, et Bruno Germain, secrétaire de "The Silk and Rayon Manufacturers Association" et négociateur habitué de ce groupe d'employeurs, occupaient du côté patronal.

MM. René Harmegnies, organisateur de la Confédération des travailleurs catholiques du Canada, Inc.; Roland Lemire, secrétaire du conseil central des Syndicats C. N. C. des Trois-Rivières; René Boucher, président du Syndicat N. C. du textile de Louiseville, occupaient pour les ouvriers avec les autres officiers de ce syndicat, MM. Joseph Trudel, Geo. Langlois, J.-P. Coulombe, Lionel Masson et Réal Garceau.

Le Syndicat a obtenu son certificat de reconnaissance officielle comme agent-négociateur de la Commission des relations ouvrières le 11 janvier. La presque totalité des 630 employés de l'usine concernée sont syndiqués.

Le premier sujet de discussion fut la rétroactivité d'application des conditions de salaires qui seront conclues à l'issue des négociations. Le Syndicat déposa un mémoire de demandes portant sur la classification des employés, les taux de salaires (réguliers, supplémentaires, prime de nuit), les procédures de règlement de griefs, les droits de seniorité, la sécurité syndicale. La prochaine séance de négociations aura lieu le 4 février.

Une déclaration de M. Marquette

Dans une déclaration qu'il a faite hier, M. Paul-Emile Marquette, président de l'Association ouvrière canadienne et ancien directeur régional du Congrès canadien du travail, a laissé entendre que le Congrès canadien du travail était en train de faire souscrire une somme de \$5 par chacun des employés des tramways de Montréal, pour alimenter la caisse électorale du parti C.C.F., dont le programme politique a été approuvé par le Congrès canadien du travail.

Depuis quelques jours, la Fraternité canadienne des employés de chemins de fer et autres moyens de transport, section des employés de tramways de Montréal, invite ses membres à signer une formule autorisant la Compagnie des tramways de Montréal à retenir, à partir du premier mars prochain, une somme additionnelle de \$0.50 par mois, pour une durée de dix mois, argent qui devrait être remis à la Fraternité canadienne, affiliée au Congrès canadien du travail.

M. Marquette demanda aux employés de tramways d'être en garde avant de signer cette formule et de se demander si ce ne serait pas là un subterfuge pour mettre à exécution le projet formulé en vue de forcer tous les membres des

unions affiliées au congrès à souscrire chacun \$5 au fonds électoral de la C.C.F. M. Marquette termine sa déclaration en disant aux employés de tramways, qu'il a dirigés trois fois dans des grèves sensationnelles, qu'il reviendra devant eux prochainement.

Départ de M. Edward Phelan

M. Edward Phelan, directeur général du Bureau international du Travail, est parti pour Lake Success, N.Y., pour conférer avec des fonctionnaires des Nations Unies. Il assistera à la première séance d'une commission composée des hauts dignitaires des Nations Unies et d'agences intergouvernementales spécialisées associées aux Nations Unies.

M. Trygve Lie, secrétaire général des Nations Unies; sir John Boyd Orr, directeur général de l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture; et Julian Huxley, directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, prendront part à cette réunion.

Cette Commission a été constituée à la demande du Conseil économique et social des Nations Unies. Elle a pour but de "prendre les mesures nécessaires... en vue d'assurer le plus parfaitement et le plus efficacement possible la mise en oeuvre des accords passés entre les Nations Unies et les agences spécialisées."

Courier du Saguenay

Chicoutimi, 29 (D.N.C.) — M. Joseph-Albert Perron vient d'être élu président du cercle Lacordaire de Dolbeau. La présidente des Jeunes d'Arc est Mme Arthur Savard.

Le rapport annuel que l'Association d'expansion industrielle du Saguenay publiait, ces jours-ci, démontre que cet organisme régional a été très actif et a vu ses efforts couronnés de succès. Cette Association publiera bientôt une brochure publicitaire de luxe sur le Saguenay.

L'Association professionnelle des Industriels, section du Saguenay, a tenu, mercredi soir, une réunion des plus intéressantes, sous la présidence de M. J.-A. Therrien. L'Association avait l'honneur de recevoir pour le souper, à l'hôtel de Chicoutimi, la visite de l'honorable juge Alfred Savard, de la Cour supérieure.

Après s'être occupée de la vie de la section du Saguenay et de toute l'Association, l'Assemblée étudia ensuite l'organisation des Services de Santé de Québec et les heures de travail les plus avantageuses dans les usines et ateliers.

La conférence sur la semaine de 48 heures a été prononcée par M. Marc Carrière, secrétaire général, qui a présidé ensuite un forum au cours duquel chaque industriel a exposé son point de vue sur la semaine normale de travail. La majorité favorable en principe la semaine de 48 heures, avec certaines exceptions cependant, vu le genre d'industrie ou les conditions particulières de tel ou tel endroit.

Une résolution de condoléances a été adoptée à la suite de la mort de Son Excellence le cardinal Villeneuve.

Les assemblées générales ont été fixées au 4e mercredi de chaque mois.

On a annoncé que la retraite fermée des industriels aura lieu à Val-des-Ruines en février ou en mars.

L'une des prochaines questions au programme d'étude est l'organisation de la petite et de la moyenne industrie.

Un service solennel pour le repos de l'âme de Son Excellence le cardinal Villeneuve a été célébré mardi matin à 10 heures à la Cathédrale de Chicoutimi. Son Excellence Mgr Melançon a officié.

L'Hôtel-Dieu Saint-Michel de Roberval a hospitalisé 1533 malades ordinaires et 793 tuberculeux au cours de 1946.

Roberval aura bientôt l'un des plus beaux monuments au Christ-Roi. La statue sera l'oeuvre d'Alfred Laliberté, membre de l'Académie Royale du Canada, un modéleur qui a fixé dans le bronze l'histoire de nos légendes, de nos moeurs et de nos traditions.

L'inauguration d'un service régulier de l'auto-neige entre Tadoussac et Chicoutimi, par la rive nord du Saguenay, qui s'est faite cette semaine, marque une date importante.

lants dans l'histoire des communications en notre région. Depuis des années, le comté de Saguenay s'efforçait d'obtenir des communications avec Chicoutimi et la région avoisinante. Voici qu'un groupe d'hommes entreprenants de là-bas vient de triompher de toutes les difficultés et les auto-neige de M. Gustave Guérin font facilement le trajet en 4 ou 5 heures. De Tadoussac à Sainte-Anne de Chicoutimi, la distance est d'environ 60 milles. Sur une quarantaine de milles on suit la route qui va de Sainte-Anne au Tableau. Les auto-neige descendent ensuite dans la vallée de la Sainte-Marguerite pour suivre la rivière tout le long. C'est l'ancien chemin des Indiens et des trappeurs. Une ancienne ligne de télégraphe passait à cet endroit.

L'annuaire téléphonique de Québec

Québec, 29 (D.N.C.) — Avec une augmentation de plus de 10,000 exemplaires dans le tirage, la distribution du nouvel annuaire téléphonique pour Québec et les environs est commencée depuis lundi.

Des quelque 68,300 exemplaires imprimés, 49,000 sont destinés à des abonnés de notre ville, révèle M. Benoit Robillard, gérant régional de la compagnie Bell. On mettra plusieurs jours à achever la livraison à Québec, à Lévis, et dans les centres avoisinants.

CARTES D'AFFAIRES

CINEMATOGRAPHIE

FILMS

et projecteurs à vendre ou à louer. 8-16-35 mm. sonores et silencieux. AMATEURS DE CINEMA A LOUER La plus grande librairie de films 8-16 mm. silencieux. Agence des projecteurs HOLMES 16-35 mm. sonores. ACCESSOIRES DE CINEMA "LYRIC" 6981 Christophe-Colomb OR. 5130

DACTYLOGRAPHES

Réparations, location, vente de dactylographes, machines à chiffrer, etc. Assortiment complet de papier carbone et rubans. Accessoires de bureau. Canada Dactylographe Eng. 44 ouest, rue St-Jacques. Montréal. Tél. HARbour 6968 R.-T. Armand

Royal - Remington - Underwood - L. C. Smith Corona Silencieux, régleur et sortait Projecteurs de chèques, duplicateurs, calculateurs et machines à additionner. Vente et service. Réparation locationachat. N. MARTINEAU & FILS 1019, rue BLEURY BR. 2524 (entre Vitré et Laschettière) BR. 2210

ENCADREURS

WISINTAINER & FILS 908 BOULEVARD ST-LAURENT LES ENCADREURS MANUFACTURIERS Moulures - Cadres - Mirrors Réparations de cadres et miroirs LANC. 2264

LAITERIE

CH. 6988 2509 HOLT ROSEMONT LAITERIE Rosemont Laiterie canadienne-française A. Patenaude, propriétaire

MENUISERIE-EBENISTERIE

MEUBLES SUR MESURES BELAVALA Armatures, pharmacies, planches à repasser, portes et chaises. 4928 Orléans - CL. 5221

REMBOURSEURS-MATELASSIERS

REMBOURSEURS-MATELASSIERS BOYER LIMITEE Spécialités: meubles et matelas sur commande ainsi que réparations. Estimés gratuits sur demande 3886 Henri-Julien PL. 1113

REPARATIONS ELECTRIQUES

Réparations électriques sur automobiles Service renté et réparations de moteurs, entrepreneurs transformateurs, radios 4330 PAPINEAU AM 2141 Geo. DAIGNEAULT, Ltée

SALLE A MANGER

HOTEL PLAZA Cuisine recherchée Vin et Bière Alex JULIEN propriétaire 446 Place Jacques-Cartier MA. 9331

LE NOUVEAU MEURTIER Détruit la vermine de toutes sortes Spécialité: poison à rats. Le tue, le fait sécher, ne laisse aucune odeur. OUVREAGE FAIT PAR EXPERT Produits avec D.D.T. vendus à notre laboratoire GROS ou DETAIL 4166 ST-DENIS MA. 2597 ASSURANCES Compagnie d'Assurance sur la Vie La Saubegarde MONTREAL NARCISSE DUCHARME, Président

Le Canadien a eu raison des Eperviers de Chicago hier soir

Par son triomphe d'hier sur le club de Chicago, le Tricolore a pu se rapprocher du Toronto

Le club de Dick Irvin n'est plus qu'à trois points de la première position de la Ligue Nationale dans la course au championnat — Lach, Blake, Gravelle et Peters ont compté les buts des vainqueurs — Une assistance à Richard — Belle lutte entre les deux gardiens de but — La joute fut dénuée de rudesse et six punitions seulement furent infligées par l'arbitre Bill Chadwick

Chicago, 29. — Les Canadiens de Dick Irvin, ont pu améliorer leur sort dans la course au championnat de la Ligue Nationale de Hockey hier soir en l'emportant sur les Eperviers de Chicago dans la seule joute à l'affiche dans le circuit Campbell. Le Bleu Blanc Rouge a triomphé des protégés de Johnny Gottselig par le résultat de 4 à 2 et par cette victoire les champions de Toronto ont pris la première place, car trois points seulement séparent maintenant ces deux équipes, et le Canadien a une joute de plus à jouer que les représentants de la Ville Reine.

Les Habitants de Frank Selke étaient en excellente condition physique et bien déterminés à l'emporter sur leurs rivaux et dès le commencement de la partie les visiteurs ont dirigé l'attaque pour voir leurs efforts bien récompensés puisqu'ils enregistrèrent deux points pendant que les locaux étaient tenus en respect.

Dans la deuxième manche, les honneurs furent également partagés car chaque club réussit à déjouer le cerbere adversaire et la manche se termina par le résultat de 3 à 1 en faveur des Montréalais. La lutte devint de plus en plus serrée et pendant les attaques les minutes furent comptées et lorsque le gong annonça la fin des hostilités les Habitants du pilote Dick Irvin étaient vainqueurs par 4 à 2.

Elmer Lach a brillé pour les Canadiens avec un but et une assistance. Les autres compteurs ont été Leo Gravelle, Toe Blake et Jimmy Peters. Maurice Richard a souvent menacé Paul Bibeault mais il a été incapable de le prendre en défaut. Ses frères Bentley et Katelya ont été les piliers des Eperviers à l'attaque, mais la plupart de leurs offensives furent repoussées par la solide défense du Canadien. La partie fut dépourvue de rudesse et l'arbitre Chadwick ne décerna que six punitions dont 4 aux Habitants. Maurice Richard fit deux voyages au pénitencier.

Paul Bibeault joua une belle partie et sans sa tenue brillante les Eperviers auraient subi une défaite plus humiliante. Cette victoire fut une douce revanche pour les Canadiens après avoir subi deux défaites dans leurs dernières joutes contre le Chicago. Les Canadiens ont débuté de la partie les Canadiens déclenchèrent une puissante offensive au cours de laquelle Paul Bibeault repoussa trois durs lancers de Maurice Richard. Durant les premières minutes la lutte se confina dans le territoire des Eperviers. Les efforts répétés des Canadiens furent finalement couronnés de succès. Environ six minutes de jeu s'étaient écoulées lorsque Billy Reay enleva le caoutchouc à Johnny Mariucci près de la ligne bleue pour commencer le jeu qui devait donner une avance de 1-0 aux Canadiens. Reay fit une passe à Glen Harmon qui se trouvait près de la ligne bleue et dirigea un dur boulet vers Bibeault. Gravelle fit ricocher le disque de but, le coin du filet et fut crédité du but.

Durant les minutes qui suivirent les Eperviers tentèrent vainement de reprendre le terrain perdu, tous leurs efforts étant repoussés par la défense du Tricolore. Au cours d'une attaque massive des Canadiens, Elmer Lach recut une passe de Kenny Reardon et prit Bibeault en défaut pour augmenter l'avance à 2-0.

Les Eperviers bataillèrent avec détermination pour reprendre le terrain perdu mais les frères Bentley, May et Doug, ne purent prendre Bill Duran en défaut au cours de fréquentes tentatives. Jimmy Peters fut puni pour rudesse, mais les

Eperviers furent impuissants à profiter de leur avantage numérique. Durant les dernières minutes de jeu, Richard fut souvent menacé mais ses lancers les plus redoutables furent bloqués par Paul Bibeault.

Les Canadiens, avec Maurice Richard en tête, attaquèrent la forteresse de Bibeault avec fureur tant que Natrass purgeait une punition pour avoir tenu son bâton élevé, mais le cerbere tint tête à l'offensive. Lorsque Richard fut puni pour interférence, les Eperviers lancèrent une attaque massive mais les frères Bentley et Bill Mossienko furent tenus en échec grâce à la tenue brillante de la défense adversaire.

Tandis que Lamoureux était au pénitencier pour avoir fait trébucher un joueur adversaire, Duran fit une couple d'arrêts difficiles, mais Katelya réussit finalement à faire allumer la lumière rouge grâce à l'assistance de Doug Bentley et Adam Brown. Le temps fut 13:22. Les Eperviers comptèrent juste au moment où Lamoureux s'apprêtait à quitter le banc des punitions.

Les Canadiens ne tardèrent pourtant pas à annuler ce but environ trois minutes plus tard. Tandis que Gadsby était au cachot, le vétéran Toe Blake recut une passe de Lach à quelques pieds du filet et prit Bibeault en défaut. Les Canadiens menèrent encore par 3 à 1 au cri de la sirène.

L'avance des Canadiens a été réduite à 3-2 dans la huitième minute de la troisième période lorsque fut enregistré le but le plus spectaculaire de la soirée. Doug Bentley recut une passe de son frère Max et dirigea vers Duran d'une distance d'environ 30 pieds dans le coin du filet. Le caoutchouc passa à côté de Duran sans qu'il eut le temps d'y toucher.

Les Bentley continuèrent d'attaquer avec fureur dans l'espoir d'égaliser le compte tandis que Richard purgeait sa deuxième punition de la soirée pour avoir fait tomber un adversaire, mais la défense des Canadiens fut solide.

Les Eperviers, avec les Bentley et Katelya faisant le gros du travail, attaquèrent avec énergie dans les dix dernières minutes, mais l'arrière-garde des Canadiens fut solide et ne fléchit pas un seul instant.

Tout espoir que les Eperviers pouvaient encore nourrir fut anéanti, moins de trois minutes avant la fin lorsque Jimmy Peters se fraya un chemin jusqu'à Bibeault et mit le caoutchouc sous lui au moment où il se couchait sur la glace, pour assurer la victoire par 4 à 2.

CANADIEN. Buts, Duran; défenses, Bouchard et Reardon; centre, Lach; ailes, Blake et Richard, Subs: Lamoureux, Filion, Harmon, O'Connor, Reay, Mossdel, Peters, Gravelle, Léger, Lewis.

CHICAGO. Buts, Bibeault; défenses, Mariucci et Jackson; centre, Gee; ailes, Kaleta et Wares. Subs: Smith, M. Bentley, Fowler, D. Bentley, Mosienko, Brown, Hamill, Gadsby, Natrass.

Arbitres: Chadwick, Meuris et Springer.

Première période
1—Canadien: Gravelle . . . 6.51 (Harmon, Reay)
2—Canadien: Lach . . . 10.09 (Reardon, Richard)
Pun.: Peters.

Deuxième période
3—Chicago: Kaleta . . . 13.22 (D. Bentley, Brown)
4—Canadien: Blake-Lach . . . 16.33 Pun.: Natrass, Richard, Lamoureux, Gadsby.

Troisième période
5—Chicago: D. Bentley . . . 7.30 (M. Bentley)
6—Canadien: Peters . . . 17.13 Pun.: Richard.

Ballon au panier à la Palestre
En fin de semaine, le National intermédiaire a défait le Québec par 36 à 24 dans une joute de la Montreal Basket Ball League, disputée à l'Académie Québec. Bien que défait, le Québec afficha une belle tenue, au début du match il prit une avance de 11 à 3, mais Bob Ethier et René Valois comptèrent sur des passes de Maurice Massé et de Duval; au demi-temps, le Québec menait encore par 17 à 15. Dans l'engagement final les joueurs du National comptèrent 23 points contre 7 pour le Québec, qui fut continuellement tenu en échec, par Robert Lamour et J.-M. Valois qui forment une très puissante paire de défenses. Lamour arrêta plusieurs dangereuses attaques de Bussières, Despastie, Trudeau et Labrecque qui, pour le Québec, furent les plus en évidence.

Voici le sommaire de la joute:

National: 36 points	P.L.L.Pts
Ethier, Bob	7 0 14
Valois, R.	0 0 0
Valois, J.-P.	0 0 0
Valois, J.-M.	0 2 2
Lamour, B.	1 3 5
Valois, R.	5 0 10
Duval	1 0 2
Macé, M.	1 1 3
	15 6 36
Québec: 24 points	P.L.L.Pts
Labrecque	2 0 4
Trudeau	2 1 5
Bussière	2 1 5
Lemire	1 0 2
Dupuis	1 0 2
Mathieu	0 0 1
Despastie	2 0 4

Les Braves déclassés par les Royaux

Le Royal de Frank Carlin est de nouveau sorti vainqueur hier dans les séries de la Ligue Senior de Québec alors que les représentants du Forum ont battu les Braves de Valleyfield par 10 à 2.

Comme l'indique le pointage les Royaux se sont affirmés bien supérieurs à leurs rivaux tant sur l'attaque que sur la défense et la victoire était bel et bien méritée.

Les Royaux ont joué avec brio hier soir et ils ont donné une leçon de hockey aux protégés de Lucien Leduc, qui disons-le, n'ont pas affiché leur tenue des dernières parties.

Pete Morin a fait son retour sur l'alignement de Frank Carlin mais il n'a fait que quelques apparitions sur la glace et comme il n'est pas en parfaite condition physique il n'a pu se rendre justice et il manqua quelques chances de compter.

Jerry McNeil, comme d'habitude, s'est montré à la hauteur de sa position dans les filets des Royaux et ses arrêts ont été de toute beauté et les deux excellents compteurs en Gardner et Meronek. Ce dernier défendit actuellement la première position dans ce domaine. Il tenta de mettre à profit cette partie pour augmenter son avance en tête.

Immédiatement après avoir fait face au Sherbrooke hier soir, les Tigres de Victoriaville ont repris le tour pour se rendre à Saint-Hyacinthe, où ils s'attaquent à la présence de deux excellents compteurs en Gardner et Meronek. Ce dernier défendit actuellement la première position dans ce domaine. Il tenta de mettre à profit cette partie pour augmenter son avance en tête.

Immédiatement après avoir fait face au Sherbrooke hier soir, les Tigres de Victoriaville ont repris le tour pour se rendre à Saint-Hyacinthe, où ils s'attaquent à la présence de deux excellents compteurs en Gardner et Meronek. Ce dernier défendit actuellement la première position dans ce domaine. Il tenta de mettre à profit cette partie pour augmenter son avance en tête.

Le matchmaker Eddie Quinn a hier, complété son programme en vue de la séance de lutte de ce soir, mettant en vedette Larry Moquin et Brobok Nagurski dans un match de deux de trois à finir comme finale, et Yvon Robert et Don Evans en semi-finale, alors qu'il a fait signer des contrats à Raymond Vilmar, de St-Louis, un lutteur d'origine franco-américaine, pour faire face à Ghick Garibaldi, pendant que dans le premier match de la soirée Vic Holbrook, le grand lutteur d'Hollywood, sera opposé à Bob Lortie, solide lutteur local, dans le premier match de la soirée.

Le match qui suscite le plus d'intérêt à ce programme sera toutefois celui qui mettra aux prises Yvon Robert et Don Evans. Robert a été inactif depuis déjà plus d'un mois et les amateurs se demandent ce qu'il pourra faire contre un adversaire du calibre d'Evans.

Larry Moquin compte aussi un grand nombre de supporters parmi les amateurs locaux, qui sont d'avis que sa rapidité et ses coups de savate lui permettront de remporter la victoire sur le fameux joueur de football.

CLASSEMENT:

Ligue Nationale	J.	G.	P.	N.	P.	C.	P.
Toronto	4	24	10	6	132	98	54
Canadiens	39	23	11	5	138	93	51
Boston	39	19	19	5	109	115	37
Détroit	40	13	21	7	119	128	31
Chicago	38	11	24	3	71	136	35

Le Cornwall aux prises avec le Lachine

L'arena de Lachine, les Rapides attendent impatiemment la visite des Cougars de Cornwall ce soir, dans une partie régulière de la Ligue de Hockey Provinciale. C'est une partie très importante en ce qui concerne le classement. En effet, les Rapides bataillèrent désespérément pour s'assurer le triomphe afin de gagner du terrain dans le classement. Les Rapides sont actuellement en 5e position avec un total de 31 points, tandis que les Cougars sont sur un pied d'égalité avec les Gaulois de St-Hyacinthe en 3e position avec 33 points. C'est donc dire que deux points seulement séparent les Cougars des Rapides.

L'alignement du Lachine ce soir, sera un grand complet. Paul Leclerc aura la tâche de protéger la forteresse des Rapides tandis que Wright lui sera opposé. Dans l'unité de Lachine, on verra les Meronek, Raymond, Larochelle, Peron, Ramsay, Fitzpatrick, Paulsen et autres.

Maudrell, Gardner, Tannen, Marshall et plusieurs autres endosseront l'uniforme de Cornwall. Cette joute marquera également la présence de deux excellents compteurs en Gardner et Meronek. Ce dernier défendit actuellement la première position dans ce domaine. Il tenta de mettre à profit cette partie pour augmenter son avance en tête.

Immédiatement après avoir fait face au Sherbrooke hier soir, les Tigres de Victoriaville ont repris le tour pour se rendre à Saint-Hyacinthe, où ils s'attaquent à la présence de deux excellents compteurs en Gardner et Meronek. Ce dernier défendit actuellement la première position dans ce domaine. Il tenta de mettre à profit cette partie pour augmenter son avance en tête.

Immédiatement après avoir fait face au Sherbrooke hier soir, les Tigres de Victoriaville ont repris le tour pour se rendre à Saint-Hyacinthe, où ils s'attaquent à la présence de deux excellents compteurs en Gardner et Meronek. Ce dernier défendit actuellement la première position dans ce domaine. Il tenta de mettre à profit cette partie pour augmenter son avance en tête.

Immédiatement après avoir fait face au Sherbrooke hier soir, les Tigres de Victoriaville ont repris le tour pour se rendre à Saint-Hyacinthe, où ils s'attaquent à la présence de deux excellents compteurs en Gardner et Meronek. Ce dernier défendit actuellement la première position dans ce domaine. Il tenta de mettre à profit cette partie pour augmenter son avance en tête.

Immédiatement après avoir fait face au Sherbrooke hier soir, les Tigres de Victoriaville ont repris le tour pour se rendre à Saint-Hyacinthe, où ils s'attaquent à la présence de deux excellents compteurs en Gardner et Meronek. Ce dernier défendit actuellement la première position dans ce domaine. Il tenta de mettre à profit cette partie pour augmenter son avance en tête.

Immédiatement après avoir fait face au Sherbrooke hier soir, les Tigres de Victoriaville ont repris le tour pour se rendre à Saint-Hyacinthe, où ils s'attaquent à la présence de deux excellents compteurs en Gardner et Meronek. Ce dernier défendit actuellement la première position dans ce domaine. Il tenta de mettre à profit cette partie pour augmenter son avance en tête.

Immédiatement après avoir fait face au Sherbrooke hier soir, les Tigres de Victoriaville ont repris le tour pour se rendre à Saint-Hyacinthe, où ils s'attaquent à la présence de deux excellents compteurs en Gardner et Meronek. Ce dernier défendit actuellement la première position dans ce domaine. Il tenta de mettre à profit cette partie pour augmenter son avance en tête.

Immédiatement après avoir fait face au Sherbrooke hier soir, les Tigres de Victoriaville ont repris le tour pour se rendre à Saint-Hyacinthe, où ils s'attaquent à la présence de deux excellents compteurs en Gardner et Meronek. Ce dernier défendit actuellement la première position dans ce domaine. Il tenta de mettre à profit cette partie pour augmenter son avance en tête.

Immédiatement après avoir fait face au Sherbrooke hier soir, les Tigres de Victoriaville ont repris le tour pour se rendre à Saint-Hyacinthe, où ils s'attaquent à la présence de deux excellents compteurs en Gardner et Meronek. Ce dernier défendit actuellement la première position dans ce domaine. Il tenta de mettre à profit cette partie pour augmenter son avance en tête.

Immédiatement après avoir fait face au Sherbrooke hier soir, les Tigres de Victoriaville ont repris le tour pour se rendre à Saint-Hyacinthe, où ils s'attaquent à la présence de deux excellents compteurs en Gardner et Meronek. Ce dernier défendit actuellement la première position dans ce domaine. Il tenta de mettre à profit cette partie pour augmenter son avance en tête.

Immédiatement après avoir fait face au Sherbrooke hier soir, les Tigres de Victoriaville ont repris le tour pour se rendre à Saint-Hyacinthe, où ils s'attaquent à la présence de deux excellents compteurs en Gardner et Meronek. Ce dernier défendit actuellement la première position dans ce domaine. Il tenta de mettre à profit cette partie pour augmenter son avance en tête.

Immédiatement après avoir fait face au Sherbrooke hier soir, les Tigres de Victoriaville ont repris le tour pour se rendre à Saint-Hyacinthe, où ils s'attaquent à la présence de deux excellents compteurs en Gardner et Meronek. Ce dernier défendit actuellement la première position dans ce domaine. Il tenta de mettre à profit cette partie pour augmenter son avance en tête.

Immédiatement après avoir fait face au Sherbrooke hier soir, les Tigres de Victoriaville ont repris le tour pour se rendre à Saint-Hyacinthe, où ils s'attaquent à la présence de deux excellents compteurs en Gardner et Meronek. Ce dernier défendit actuellement la première position dans ce domaine. Il tenta de mettre à profit cette partie pour augmenter son avance en tête.

Immédiatement après avoir fait face au Sherbrooke hier soir, les Tigres de Victoriaville ont repris le tour pour se rendre à Saint-Hyacinthe, où ils s'attaquent à la présence de deux excellents compteurs en Gardner et Meronek. Ce dernier défendit actuellement la première position dans ce domaine. Il tenta de mettre à profit cette partie pour augmenter son avance en tête.

Immédiatement après avoir fait face au Sherbrooke hier soir, les Tigres de Victoriaville ont repris le tour pour se rendre à Saint-Hyacinthe, où ils s'attaquent à la présence de deux excellents compteurs en Gardner et Meronek. Ce dernier défendit actuellement la première position dans ce domaine. Il tenta de mettre à profit cette partie pour augmenter son avance en tête.

Immédiatement après avoir fait face au Sherbrooke hier soir, les Tigres de Victoriaville ont repris le tour pour se rendre à Saint-Hyacinthe, où ils s'attaquent à la présence de deux excellents compteurs en Gardner et Meronek. Ce dernier défendit actuellement la première position dans ce domaine. Il tenta de mettre à profit cette partie pour augmenter son avance en tête.

Immédiatement après avoir fait face au Sherbrooke hier soir, les Tigres de Victoriaville ont repris le tour pour se rendre à Saint-Hyacinthe, où ils s'attaquent à la présence de deux excellents compteurs en Gardner et Meronek. Ce dernier défendit actuellement la première position dans ce domaine. Il tenta de mettre à profit cette partie pour augmenter son avance en tête.

Immédiatement après avoir fait face au Sherbrooke hier soir, les Tigres de Victoriaville ont repris le tour pour se rendre à Saint-Hyacinthe, où ils s'attaquent à la présence de deux excellents compteurs en Gardner et Meronek. Ce dernier défendit actuellement la première position dans ce domaine. Il tenta de mettre à profit cette partie pour augmenter son avance en tête.

Immédiatement après avoir fait face au Sherbrooke hier soir, les Tigres de Victoriaville ont repris le tour pour se rendre à Saint-Hyacinthe, où ils s'attaquent à la présence de deux excellents compteurs en Gardner et Meronek. Ce dernier défendit actuellement la première position dans ce domaine. Il tenta de mettre à profit cette partie pour augmenter son avance en tête.

Immédiatement après avoir fait face au Sherbrooke hier soir, les Tigres de Victoriaville ont repris le tour pour se rendre à Saint-Hyacinthe, où ils s'attaquent à la présence de deux excellents compteurs en Gardner et Meronek. Ce dernier défendit actuellement la première position dans ce domaine. Il tenta de mettre à profit cette partie pour augmenter son avance en tête.

Immédiatement après avoir fait face au Sherbrooke hier soir, les Tigres de Victoriaville ont repris le tour pour se rendre à Saint-Hyacinthe, où ils s'attaquent à la présence de deux excellents compteurs en Gardner et Meronek. Ce dernier défendit actuellement la première position dans ce domaine. Il tenta de mettre à profit cette partie pour augmenter son avance en tête.

Immédiatement après avoir fait face au Sherbrooke hier soir, les Tigres de Victoriaville ont repris le tour pour se rendre à Saint-Hyacinthe, où ils s'attaquent à la présence de deux excellents compteurs en Gardner et Meronek. Ce dernier défendit actuellement la première position dans ce domaine. Il tenta de mettre à profit cette partie pour augmenter son avance en tête.

Immédiatement après avoir fait face au Sherbrooke hier soir, les Tigres de Victoriaville ont repris le tour pour se rendre à Saint-Hyacinthe, où ils s'attaquent à la présence de deux excellents compteurs en Gardner et Meronek. Ce dernier défendit actuellement la première position dans ce domaine. Il tenta de mettre à profit cette partie pour augmenter son avance en tête.

Immédiatement après avoir fait face au Sherbrooke hier soir, les Tigres de Victoriaville ont repris le tour pour se rendre à Saint-Hyacinthe, où ils s'attaquent à la présence de deux excellents compteurs en Gardner et Meronek. Ce dernier défendit actuellement la première position dans ce domaine. Il tenta de mettre à profit cette partie pour augmenter son avance en tête.

Les deux boxeurs devront faire le poids

C'est lundi soir prochain qu'aura lieu le combat si impatiemment attendu des combattants de la boxe à Montréal. Il s'agit de la rencontre entre Gus Mell et Danny Webb, deux pugilistes montréalais, qui devront faire le poids de 139 livres pour lundi soir. Nombreux sont ceux qui doutent que Mell puisse faire le poids réglementaire mais le gérant de celui-ci se dit sûr de son affaire car il ne veut pas que la bataille soit contrebande, ce qui arriverait probablement si les deux pugilistes ne peuvent s'en tenir à leur contrat.

L'importance de la pesée dans le cas de Mell ne doit pas être considérée comme à la légère puisque, chaque jour avant de commencer son entraînement, le boxeur est pesé en présence de son gérant et de son entraîneur. Il est pesé de nouveau et durant sa journée d'entraînement, Mell doit monter sur le plateau de la balance après chaque phase de son travail. Il est évident que ses entraîneurs ne veulent pas l'affaiblir plus que nécessaire et prennent des précautions constantes afin de voir leur homme obtenir le poids requis dans la journée de lundi.

A New-York, Webb ne s'occupe guère des nouvelles du combat, et il se prépare avec confiance pour le match. Il a recouvré toutes ses forces et il est décidé de remporter la victoire. Son expérience et sa vitesse lui serviront d'emblée, croit-il, pour éviter les durs coups de son adversaire. Les supporters de Mell sont d'avis cependant que ce dernier qui a su mériter des décisions sur des boxeurs tels que Sal Bartolo, Johnny Cesarino, Maxie Shapiro et autres, n'aura pas de grandes difficultés avec Webb.

Le promoteur Foreman s'attend à une assistance très considérable et afin d'intéresser les nombreux amateurs de boxe, il prépare une série de matches qui réuniront d'excellents boxeurs de tous les styles et toutes les catégories. Dans la semi-finale de huit rondes, le solide coqneur Hubert Gagnier rencontrera un boxeur d'un style très différent dans la personne de Tony Ferrara de New-York. Dans un combat de six rondes, un autre jeune boxeur noir de Montréal, Arnold Hays aura à faire face à un dur adversaire new-yorkais en Frankenstein Hallaway. Hays doit se rendre ensuite à Toronto pour le match de championnat poids lourd du Canada qu'il disputera à Verne Escos de Toronto, la semaine prochaine.

Seul, l'adversaire de Harry Hurst n'a pas encore été trouvé, mais Foreman espère mettre sous contrat un homme qui donnera à Harry Hurst une soirée mémorable.

Seul, l'adversaire de Harry Hurst n'a pas encore été trouvé, mais Foreman espère mettre sous contrat un homme qui donnera à Harry Hurst une soirée mémorable.

Seul, l'adversaire de Harry Hurst n'a pas encore été trouvé, mais Foreman espère mettre sous contrat un homme qui donnera à Harry Hurst une soirée mémorable.

Seul, l'adversaire de Harry Hurst n'a pas encore été trouvé, mais Foreman espère mettre sous contrat un homme qui donnera à Harry Hurst une soirée mémorable.

Seul, l'adversaire de Harry Hurst n'a pas encore été trouvé, mais Foreman espère mettre sous contrat un homme qui donnera à Harry Hurst une soirée mémorable.

Seul, l'adversaire de Harry Hurst n'a pas encore été trouvé, mais Foreman espère mettre sous contrat un homme qui donnera à Harry Hurst une soirée mémorable.

Seul, l'adversaire de Harry Hurst n'a pas encore été trouvé, mais Foreman espère mettre sous contrat un homme qui donnera à Harry Hurst une soirée mémorable.

Seul, l'adversaire de Harry Hurst n'a pas encore été trouvé, mais Foreman espère mettre sous contrat un homme qui donnera à Harry Hurst une soirée mémorable.

Seul, l'adversaire de Harry Hurst n'a pas encore été trouvé, mais Foreman espère mettre sous contrat un homme qui donnera à Harry Hurst une soirée mémorable.

Seul, l'adversaire de Harry Hurst n'a pas encore été trouvé, mais Foreman espère mettre sous contrat un homme qui donnera à Harry Hurst une soirée mémorable.

Seul, l'adversaire de Harry Hurst n'a pas encore été trouvé, mais Foreman espère mettre sous contrat un homme qui donnera à Harry Hurst une soirée mémorable.

Seul, l'adversaire de Harry Hurst n'a pas encore été trouvé, mais Foreman espère mettre sous contrat un homme qui donnera à Harry Hurst une soirée mémorable.

Seul, l'adversaire de Harry Hurst n'a pas encore été trouvé, mais Foreman espère mettre sous contrat un homme qui donnera à Harry Hurst une soirée mémorable.

Seul, l'adversaire de Harry Hurst n'a pas encore été trouvé, mais Foreman espère mettre sous contrat un homme qui donnera à Harry Hurst une soirée mémorable.

Seul, l'adversaire de Harry Hurst n'a pas encore été trouvé, mais Foreman espère mettre sous contrat un homme qui donnera à Harry Hurst une soirée mémorable.

Seul, l'adversaire de Harry Hurst n'a pas encore été trouvé, mais Foreman espère mettre sous contrat un homme qui donnera à Harry Hurst une soirée mémorable.

Seul, l'adversaire de Harry Hurst n'a pas encore été trouvé, mais Foreman espère mettre sous contrat un homme qui donnera à Harry Hurst une soirée mémorable.

Seul, l'adversaire de Harry Hurst n'a pas encore été trouvé, mais Foreman espère mettre sous contrat un homme qui donnera à Harry Hurst une soirée mémorable.

Seul, l'adversaire de Harry Hurst n'a pas encore été trouvé, mais Foreman espère mettre sous contrat un homme qui donnera à Harry Hurst une soirée mémorable.

Seul, l'adversaire de Harry Hurst n'a pas encore été trouvé, mais Foreman espère mettre sous contrat un homme qui donnera à Harry Hurst une soirée mémorable.

Seul, l'adversaire de Harry Hurst n'a pas encore été trouvé, mais Foreman espère mettre sous contrat un homme qui donnera à Harry Hurst une soirée mémorable.

Seul, l'adversaire de Harry Hurst n'a pas encore été trouvé, mais Foreman espère mettre sous contrat un homme qui donnera à Harry Hurst une soirée mémorable.

Le club Hershey défait par 5 à 4

Philadelphie, 29. — Les Rockets de Philadelphie ont causé une surprise hier soir, à leurs nombreux partisans lorsqu'ils triomphèrent des Ours de Hershey, meneurs de la division Est, de la Ligue Américaine de hockey, par le compte de 5 à 4.

Le capitaine Phil Hergesheimer, le meilleur compteur du circuit Podoloff, n'a pu compter hier soir, mais Bill Warwick a compté deux points pour les Rockets, tandis que les autres points des vainqueurs furent obtenus par Herchenratter, Leo Richard et Ab Collings.

Gordon Bruce a brillé pour les perdants en comptant, deux fois, pendant que Pete Babando et Herbie Cain étaient les deux autres compteurs des Ours de Hershey.

Composition des équipes:
HERSHEY. Buts, Bennett; défenses, Martin et Pratt; centre, Mario; ailes, Grondsdahl et Gaudreault. Subs.: Slobodkin, Branigan, Bruce, Buller, McAtee, Cain, Ronty, Babando, Shill, Pierson.

PHILADELPHIE. Buts, Damore; défenses, Lovendahl, Jacklin; centre, Stefaniew; ailes, Hergesheimer et Marduzzi. Subs.: Lavell, Murettich, Warwick, Ferens, Herchenratter, Richard, Waldriff, Collings, Shewchuk, Unger.

Composition des équipes:
HERSHEY. Buts, Bennett; défenses, Martin et Pratt; centre, Mario; ailes, Grondsdahl et Gaudreault. Subs.: Slobodkin, Branigan, Bruce, Buller, McAtee, Cain, Ronty, Babando, Shill, Pierson.

PHILADELPHIE. Buts, Damore; défenses, Lovendahl, Jacklin; centre, Stefaniew; ailes, Hergesheimer et Marduzzi. Subs.: Lavell, Murettich, Warwick, Ferens, Herchenratter, Richard, Waldriff, Collings, Shewchuk, Unger.

Composition des équipes:
HERSHEY. Buts, Bennett; défenses, Martin et Pratt; centre, Mario; ailes, Grondsdahl et Gaudreault. Subs.: Slobodkin, Branigan, Bruce, Buller, McAtee, Cain, Ronty, Babando, Shill, Pierson.

PHILADELPHIE. Buts, Damore; défenses, Lovendahl, Jacklin; centre, Stefaniew; ailes, Hergesheimer et Marduzzi. Subs.: Lavell, Murettich, Warwick, Ferens, Herchenratter, Richard, Waldriff, Collings, Shewchuk, Unger.

Composition des équipes:
HERSHEY. Buts, Bennett; défenses, Martin et Pratt; centre, Mario; ailes, Grondsdahl et Gaudreault. Subs.: Slobodkin, Branigan, Bruce, Buller, McAtee, Cain, Ronty, Babando, Shill, Pierson.

PHILADELPHIE. Buts, Damore; défenses, Lovendahl, Jacklin; centre, Stefaniew; ailes, Hergesheimer et Marduzzi. Subs.: Lavell, Murettich, Warwick, Ferens, Herchenratter, Richard, Waldriff, Collings, Shewchuk, Unger.

Composition des équipes:
HERSHEY. Buts, Bennett; défenses, Martin et Pratt; centre, Mario; ailes, Grondsdahl et Gaudreault. Subs.: Slobodkin, Branigan, Bruce, Buller, McAtee, Cain, Ronty, Babando, Shill, Pierson.

PHILADELPHIE. Buts, Damore; défenses, Lovendahl, Jacklin; centre, Stefaniew; ailes, Hergesheimer et Marduzzi. Subs.: Lavell, Murettich, Warwick, Ferens, Herchenratter, Richard, Waldriff, Collings, Shewchuk, Unger.

Composition des équipes:
HERSHEY. Buts, Bennett; défenses, Martin et Pratt; centre, Mario; ailes, Grondsdahl et Gaudreault. Subs.: Slobodkin, Branigan, Bruce, Buller, McAtee, Cain, Ronty, Babando, Shill, Pierson.

PHILADELPHIE. Buts, Damore; défenses, Lovendahl, Jacklin; centre, Stefaniew; ailes, Hergesheimer et Marduzzi. Subs.: Lavell, Murettich, Warwick, Ferens, Herchenratter, Richard, Waldriff, Collings, Shewchuk, Unger.

Composition des équipes:
HERSHEY. Buts, Bennett; défenses, Martin et Pratt; centre, Mario; ailes, Grondsdahl et Gaudreault. Subs.: Slobodkin, Branigan, Bruce, Buller, McAtee, Cain, Ronty, Babando, Shill, Pierson.

PHILADELPHIE. Buts, Damore; défenses, Lovendahl, Jacklin; centre, Stefaniew; ailes, Hergesheimer et Marduzzi. Subs.: Lavell, Murettich, Warwick, Ferens, Herchenratter, Richard, Waldriff, Collings, Shewchuk, Unger.

Composition des équipes:
HERSHEY. Buts, Bennett; défenses, Martin et Pratt; centre, Mario; ailes, Grondsdahl et Gaudreault. Subs.: Slobodkin, Branigan, Bruce, Buller, McAtee, Cain, Ronty, Babando, Shill, Pierson.

La Fédération Le public doit s'associer au travail des auxiliaires

Causerie radiophonique de M. R.-P. Daigle

Voici le texte de la causerie de M. R.-P. Daigle, président des arrondissements paroissiaux, pour la prochaine campagne de souscription de la Fédération des œuvres de charité canadiennes-françaises.

Le plus grand privilège qui soit donné à l'homme est celui d'aider son semblable. A la Fédération des Œuvres de Charité canadiennes-françaises, près de quinze mille auxiliaires de paroisses poursuivent pendant quelques mois la tâche ardue de préparer la campagne annuelle. Ces hommes et ces femmes, vos voisins et vos voisines, vos coparissiens et vos coparissiennes, assistent à des assemblées d'arrondissements et à des assemblées de paroisses; ils étudient les problèmes de la campagne en rapport avec les problèmes de la Fédération; ils reçoivent des liasses de documents qu'ils doivent étudier et classer; puis, un beau jour, dans le secteur qui leur a été désigné, ils commencent la visite d'un certain nombre de foyers et vont de porte en porte pour recueillir les souscriptions nécessaires pour atteindre un objectif qui augmente d'année en année, avec les besoins des œuvres de la Fédération. Ce travail absolument bénévole, qu'ils accomplissent au prix de grands sacrifices de temps et d'argent, car plusieurs doivent négocier leurs affaires, ils le considèrent comme un grand privilège puisqu'il contribue de façon magnifique au triomphe de la grande croisade de charité annuelle. Ces auxiliaires de paroisses, mesdames et messieurs, ont recueilli l'an dernier plus d'un demi-million de dollars, sur un objectif total de 8550,000! Ces chiffres seuls suffisent pour vous indiquer toute l'importance de leur tâche souvent obscure.

La population de Montréal et les milliers de malheureux de tout âge et de toute condition assistés par les trente-neuf œuvres de la Fédération doivent énormément à ces hommes et à ces femmes, mais en retour, ces derniers vous demandent de vous associer à eux et de partager avec eux le grand privilège d'aider votre semblable. Le dévouement des auxiliaires est certes indispensable, mais le vôtre ne l'est pas moins. Je ne dirai pas que le vôtre est plus facile, car il n'est pas toujours facile de donner, mais je vous lance cet appel, paroissiens

Les statistiques de la Correctionnelle

Moins d'accusations mais plus de procès — Les juges ont eu à juger 6,212 causes au mérite en 1946

Me Paul Monty, c.r., greffier de la paix pour le district de Montréal a transmis aux chroniqueurs judiciaires, hier matin, les statistiques de la Correctionnelle, pour l'année 1946.

Bien qu'il y ait eu moins de causes d'inscriptions au greffe de la paix, ces statistiques démontrent que les juges de la Correctionnelle ont eu un travail beaucoup plus considérable à abattre au cours de l'année.

Au total, en 1946, il y a eu 10,539 causes inscrites à comparer à 12,759 en 1945. Les aveux de culpabilité aux comparutions s'élevaient à 2,302 et les juges ont eu à étudier au mérite, 8,212 causes tandis qu'il n'en avaient jugé que 4,999 en 1945.

Voici un bilan des causes entendues au cours de l'année à comparer avec l'année précédente dont les chiffres sont entre parenthèses :

- Meurtrés, 12 (5); vols simples de tous genres 771 (841); vols sur la personne, 63 (102); vols à main armée 84 (87); vols avec violence, 84 (87); vols avec violence, 84 (78); vols comme serviteur 122 (106); vols de lettres, 15 (6); vols d'auto, 218 (131); vols à l'échelle, 49 (43); crimes d'homicide, 8 (0); vols de fait simples 247 (108); vols de fait graves, 131 (78); vols de fait sur femmes 100 (47); tentatives de suicide, 90 (32); possession illégale d'arme à feu, 121 (43) attentats à la pudeur, 78 (28); grossière indécence, 112 (48); dommages, 160 (96); évasions, 16 (6); fausses représentations, 239 (207); conduire sans permis, 493 (317); conduite dangereuse, 130 (102).

Les poursuites en vertu des mesures de guerre ont augmenté de 298 à 804 tandis que celles touchant les conventions collectives ont été portées de 1,458 à 1,825. La cour réservée aux causes des liquoriers n'a reçu que 628 plaintes de vente, transport ou personnes trouvées dans des débits clandestins, à comparer avec 1,290 en 1945.

Les statistiques de Me Monty comportent aussi les chiffres suivants: 713 causes ont été envoyées aux Assises; il y a eu 339 condamnations au pénitencier et 1,448 à la prison commune, 1,581 inculpés ont été admis à cautionnement, dont 28 ont été forfaités. Les causes de l'assistance publique se sont élevées à 882.

Il est à noter ici que l'on ne peut se baser exclusivement sur ces statistiques pour juger de l'état de la criminalité au cours de l'année 1946 car il est à remarquer qu'il ne s'agit ici que des causes qui ont été amenées devant les tribunaux.

Feu M. Claude Johnson

Québec, 29 (D.N.C.) — M. Claude Johnson, ingénieur civil à l'emploi du ministère de la Voirie et écrivain bien connu, est décédé à l'âge de 65 ans. M. Johnson était l'époux d'Antoinette Boulanger. Il avait été opéré d'urgence il y a une quinzaine de jours et il a succombé à l'hôpital où il était encore sous traitement.

Depuis 1940, au ministère de la Voirie, M. Johnson s'occupait de toutes les choses techniques et agissait aussi comme traducteur. Il feuilletait toutes les revues techniques et scientifiques de l'étranger, et traduisait afin d'en faire bénéficier les employés de la Voirie. Il collaborait à la *Revue routière* et autres revues. Il était bien connu dans le monde littéraire et scientifique.

Nouvelles de la Chine

Premières opérations d'une usine de pénicilline

Le ministère de l'Information du gouvernement chinois au Canada nous communique le bulletin suivant des nouvelles de Chine:

La première usine pour la fabrication de la pénicilline, sur une grande échelle, s'est ouverte, à Pékin, le premier de l'an, sous les auspices du Bureau de prévention d'épidémie nationale. L'usine, lorsqu'elle sera à plein rendement, produira 100 fioles de pénicilline par jour.

La fabrication de ce remède merveilleux est sous la direction du Dr Tung Tsung qui a étudié la technique de la fabrication de la pénicilline aux Etats-Unis, sous les auspices du Bureau américain du secours médical à la Chine.

Armistice générale proclamée en Chine

Après la proclamation de la Constitution de la Chine, faisant connaître une nouvelle ère dans sa destinée nationale, une armistice générale a été promulguée par le gouvernement national, le jour de l'An.

L'armistice, à l'exception de tous les criminels de guerre, ceux coupables de corruption, de vol et de violation des lois des narcotiques, s'applique à toutes offenses criminelles commises avant le 31 décembre 1946. Toutes les sentences ordinaires sont commuées. La sentence de peine de mort est commuée à 15 ans d'emprisonnement et les sentences d'emprisonnement et les amendes ordinaires avec amendes seront diminuées de moitié, eu égard à la durée ou à l'amende.

Un commandant anglais à l'honneur

Le major-général F. W. Festing,

commandant de la garnison de Hong-Kong, part pour Canton, où il sera décoré par le gouvernement chinois. Le général Chang Fah-kuei, directeur des quartiers généraux du président, à Canton, présentera la décoration au général Festing. Le commandant à l'honneur de la garnison de Hong-Kong est parti le 11 janvier pour l'Angleterre, où il commencera ses nouvelles fonctions de directeur de l'évolution des armes.

Premier navire océanique à se rendre à Bangkok

Le premier navire chinois, à partir vers l'océan, le *Tai Lieh*, est entré sain et sauf dans les eaux siamoises, après avoir accompli le voyage entre Changhai et Bangkok, en huit jours. Le navire est un de ceux de la flotte de la Compagnie de navigation à vapeur de Chine, spécialement notée pour 7,000 tonnes de riz siamois, un cargaison qui est la première d'un total de 30,000 tonnes achetées par le gouvernement chinois.

Sel de Hopei pour exportation au Japon

La production du sel dans la province de Hopei sera, selon ce que s'attend l'Administration de la région du sel de Chuanglu, de 3,800,000 tonnes, soit le double de celle de 1946.

Quelque 2,000,000 de tonnes de ce produit doivent être exportées au Japon. Le reste, si l'on fait exception de petites réserves pour la Corée et pour la consommation locale, ira aux civils dans la région de la vallée du Yangtze.

Ouverture d'une exposition française à Nankin

Le bureau français d'information à Nankin, vient d'ouvrir l'exposition des "Images de France". Cette exposition comprend des photographies montrant les progrès militaires, politiques, culturels et industriels de la France ainsi que certains paysages de ce pays. Des ex-

positions du même genre seront tenues à Shanghai, Pékin, Tientsin, Mukden, Chungking, Chengtu, Kunming, Hongkong et Canton, après la clôture de celle de Nankin.

Programme éducatif pour les Chinois à l'étranger

Le nouveau programme éducatif de Chine, selon le ministère de l'éducation, sera possible pour tous les Chinois outre-mer. A compter de cette année, des conseillers éducatifs, chargés de promouvoir et de fonder des institutions éducatives, seront délégués à tous les consulats chinois par le ministre des affaires étrangères, avec la collaboration du ministère de l'éducation.

La région Hopei maintenant débarrassée des communistes

La région du triangle Pékin-Tientsin-Paoting, dans Hopei, est, maintenant, débarrassée des menaces communistes, à la suite de la répression, par les troupes du gouvernement, des forces communistes qui s'attaquaient à Paoting. Après la reprise de Klagan par les troupes du gouvernement, le 11 octobre dernier, le gros des forces communistes, dans cette région, comprenant plus de 100,000 hommes, a retraité dans les montagnes Taiang, dans le centre de Hopei, tandis qu'un petit nombre seulement s'infiltrait dans la région de frontière de Shensi-Kansu-Ningsia. Au cours des derniers 20 jours, plus de 10,000 hommes des forces communistes se sont rendus aux troupes du gouvernement, environ 1000 avaient leurs armes avec eux.

Projet du gouvernement pour l'envoi de délégués pour la paix

Le général Chang Chun, gouverneur de Szechwan, dans une entrevue avec un représentant des Nouvelles Centrales, à Shanghai, a révélé que le gouvernement songe à envoyer des délégués à Yenan et il a dit qu'il était prêt à prendre charge, s'il était nécessaire. Entretemps, M. Tung Pi-wu, re-

présentant communiste, à Nankin, à une conférence de presse, le 5 janvier, a déclaré qu'actuellement il n'y avait pas encore le moindre espoir pour la reprise des conférences d'essai. Le nouveau principe de base de ces conférences, a-t-il fait remarquer, est l'abolition de l'Assemblée nationale et la "restauration" des positions des troupes du gouvernement et des communistes à celles maintenues avant le 13 janvier, l'an dernier.

Les journaux protestent contre les démonstrations des étudiants

En parlant de la récente affaire de rapt, à Pékin, et des manifestations subséquentes des étudiants, à Pékin et à Shanghai, l'influent *Wa Kung Pao*, à Nankin, a dit en éditorial: "La Chine, avec sa charge de problèmes, a besoin de tranquillité, plus que tout, pour en arriver à la paix et à l'unité dans le pays et pour mériter que l'on continue les secours de l'extérieur. Dans les circonstances actuelles, la raison, plus que les émotions, devrait nous guider." Comme deux marins américains étaient mêlés à l'incident, le journal a exprimé l'opinion que les autorités militaires américaines ne devraient pas perdre de temps à traduire en justice les coupables, afin de maintenir la bonne discipline dans l'armée des Etats-Unis. Le journal a aussi mis en vedette le fait que l'incident "n'avait rien à faire avec les relations sino-américaines en général, relations qui devraient se continuer sans interruptions, en autant qu'il n'y a pas de changement dans la politique fondamentale des deux pays".

M. Drew accuse et demande une démission

Toronto, 29 (C. P.). — Le gouvernement de la province d'Ontario a demandé la démission du Dr Thomas Hogg, âgé de 62 ans, président de la Commission hydro-électrique de la province, "parce qu'il aurait manqué, en plusieurs occasions, de communiquer des rensei-

gnements essentiels au gouvernement". Le premier ministre, M. Drew, a annoncé la nouvelle à la radio, lundi soir, et l'on ne sait pas encore si M. Hogg répondra publiquement à ces accusations. Il a 34 années de service à l'Hydro de la province voisine, et il est président de la Commission depuis 10 ans.

Condolances de la J.A.C.

Voici le texte de la lettre de sympathie que la J.A.C. a fait parvenir à Mgr Pelletier, vicaire capitulaire de Québec: Son Ex. Mgr Georges-Léon Pelletier, vicaire capitulaire, Archevêché, Québec. Excellence Révérendissime, La mort de notre bien-aimé Cardinal a plongé tout le pays dans un deuil profond. Les jeunes surtout réalisent bien la perte qu'ils viennent de subir dans la personne de l'illustre disparu.

La jeunesse rurale avait sa place dans le grand cœur du cardinal. Ses directives claires et paternelles, sa tendre sollicitude pour toutes les souffrances resteront chez tous comme un suprême testament qui se transmettra de génération en génération.

Tous les jeunes de la campagne, Excellence, s'unissent pour vous exprimer l'immense douleur qu'ils ressentent par la disparition du père aimé et respecté de toutes les classes de la société.

Au nom de la Jeunesse agricole catholique, nous vous prions d'accepter nos plus sincères condoléances et l'assurance de nos humbles prières.

Jean-Guy Blouin, propagandiste général de la J.A.C. Angèle Patenaude, présidente générale de la J.A.C.F.

On est à mettre au point un projet qui aura pour but de faire voir les documentaires canadiens dans les écoles d'Angleterre. Des éducateurs britanniques viennent de conclure une entente avec l'Office National du Film quant à l'adaptation et à la distribution de ces films.

Calvert 1622 **HOMMES CLAIRVOYANTS** **Douglas 1843**

En 1843, James Douglas fondait le poste de commerce destiné à devenir plus tard la ville de Victoria, Colombie Anglaise. Responsable, aussi, de l'établissement de la célèbre "Cariboo Trail", au cœur même du district aurifère, Sir James Douglas, "le Père de la Colombie-Anglaise", en devint le premier gouverneur et guida cette province au cours de ses premières années.

Il y a un siècle, DOUGLAS développait la côte du Pacifique

Il y a trois siècles, CALVERT préparait les destinées du nouveau monde

CALVERT, homme clairvoyant du 17^{ième} siècle, disait à ses colons du Nouveau-Monde: "J'ai résolu de construire... je seconderai tous les efforts."

Il y a 300 ans, Calvert, pionnier célèbre et Secrétaire d'Etat sous Jacques Ier, entrevoyait peut-être les destinées du Canada lorsqu'il disait: "Cette terre nous rapportera beaucoup. Nous sommes en un pays prometteur."

Champion de l'unité dès les premiers 1600, les idéals de Calvert ont été partagés par tous les hommes clairvoyants qui se sont succédés depuis son temps. Soyons tous des hommes clairvoyants... et contribuons aux destinées du Canada.

Notre pleine mesure comme nation dépend de l'unité d'intention. Pour tout Canadien de jugement, il n'y a qu'un Canada.

Les esprits clairs demandent... un Canada Uni

Calvert DISTILLERS (Canada) Limited AMHERSTBURG - ONTARIO

PUBLIÉ PAR CALVERT DISTILLERS EN VUE DE PROMOUVOIR L'UNITÉ NATIONALE

Retenez le "Devoir" d'avance chez votre dépositaire — c'est le SEUL MOYEN de ne jamais le manquer — 3 sous le numéro. Téléphones au service du tirage BElot 3361: si vous donnez l'adresse d'un dépositaire de votre voisinage.

LES NOUVELLES UNIVERSITAIRES

Cours du professeur Oscar Halecki sur l'histoire contemporaine des peuples slaves (1815-1945) — A la mémoire du Dr Théo Côté

Dans la première de ses deux leçons d'avant-hier soir, M. Halecki a continué l'étude de la question polonaise de 1815 à 1914. Après avoir montré dans ses leçons de vendredi dernier que cette question garda pendant toute cette époque, malgré le démembrement de l'État polonais, un caractère international, et après avoir parlé du régime russe, du rôle de l'émigration, et du régime prussien, le conférencier a examiné, cette fois-ci, la situation des Polonais sous le régime autrichien.

D'une part, il a expliqué comment l'autonomie dont jouissaient les Polonais de Galicie pendant la cinquantaine d'années qui précédèrent la guerre de 1914, facilita grandement la préservation de leur tradition nationale et fit de cette province un véritable Piémont polonais. Mais il a insisté, d'autre part, sur le fait que les conditions relativement favorables dont bénéficiaient alors une partie (environ un cinquième) de la nation, ne pouvaient pas satisfaire ses aspirations à la libération et à l'indépendance complète de tout son territoire, si longtemps partagés, mais vivant toujours d'une vie commune.

Dans sa deuxième leçon, M. Halecki a parlé de la *monarchie des Habsbourg* du point de vue général des nationalités slaves qui constituaient la majorité de sa population et dont plusieurs se trouvaient toutes entières dans les frontières de cet État. Pour toutes les entités slaves, les réformes constitutionnelles qui suivirent l'hégémonie allemande et la centralisation oppressive du temps de Metternich et des années de réaction après l'échec des mouvements révolutionnaires de 1848, étaient très avantageuses et contraignaient à ce qu'on appelle la renaissance slave du 19ème siècle. Mais le dualisme austro-hongrois de 1867 rendait impossible une solution complète de toutes les questions slaves dans les limites de la double monarchie, et sa politique étrangère, basée sur une alliance de plus en plus étroite avec l'Empire allemand était contraire aux désirs et aux intérêts des nationalités slaves.

Le professeur illustrera ce soir, mercredi, ces différentes thèses en parlant plus spécialement des Tchèques et des Slovaques ainsi que des populations yougoslaves de l'Autriche-Hongrie.

A la mémoire du docteur Théo Côté
Mercredi, le 29 janvier, à 4 heures de l'après-midi, aura lieu, à la salle du conseil de la Faculté de chirurgie dentaire, le dévoilement d'une plaque commémorative destinée à perpétuer le souvenir du docteur Théo Côté, décédé le 6 juillet 1945. Le Dr Côté a été de longues années professeur à la Faculté de chirurgie dentaire et directeur des études. Cette plaque est offerte par les anciens élèves de la Faculté de chirurgie dentaire. La cérémonie du dévoilement, à laquelle assisteront les officiers généraux de l'Université, le doyen et les professeurs de la Faculté, sera présidée par M. le recteur, Mgr Olivier Maurault.

Election de M. Philippe Brais
La Commission d'administration de l'Université de Montréal a tenu hier une assemblée au cours de laquelle elle s'est émise comme vice-président M. Philippe Brais, conseiller législatif.

M. Philippe Brais, C.B.E., c.r., L.L.D., naquit à Montréal en 1894. Il étudia au *Montreal High School*, au collège Sainte-Marie de Montréal et à l'université McGill. Il fut nommé membre du Conseil exécutif et du Conseil législatif de la province de Québec, en janvier 1940. Il fut leader du Conseil législatif sous le gouvernement Godbout, de 1940 à 1944.

Le M. Brais est avantagéement connu dans le monde de la finance. Il est président de la *General Theatres* et directeur de plusieurs compagnies importantes. Il a enseigné la jurisprudence à la Faculté de chirurgie dentaire et il a aussi été président de l'Association du Barreau canadien de 1944 à 1945.

Un imbroglio au Conseil de Verdun

Conflit au sujet des augmentations de salaires — 75,000 âmes

Au cours de son assemblée d'hier soir, le conseil municipal de Verdun a refusé de ratifier les minutes de l'assemblée antérieure, du 14 janvier, à cause d'une divergence de vues entre deux groupes d'échevins sur la question des augmentations de salaires aux employés municipaux.

Le 26 novembre dernier les échevins réunis en comité général avaient voté une série d'augmentations de salaires à tous les employés. Le 27 décembre le conseil a ratifié cette décision. Puis l'échevin Soulières a donné avis qu'il proposerait une reconsidération de la décision. Cette reconsidération a été proposée le 14 janvier, et le vote a été de 4 à 3 en faveur d'un amendement dont l'objet était de ne pas augmenter les salaires de plus de \$6,000. Cela n'excluait que le gérant général et directeur des finances de la ville, M. J.-R. French.

Hier soir, dès le début de la réunion, un débat s'est élevé sur la lecture et l'adoption des minutes du 14 janvier. MM. les échevins Brown et Cool ont proposé l'adoption des minutes, tandis que MM. Gauthier et Soulières proposaient en amendement que l'article relatif aux augmentations de salaires fut retourné au comité général pour plus ample étude. Le maire a refusé d'accepter cet amendement, et disant qu'il s'agissait seulement de dire si les minutes étaient ou non conformes à ce qui s'est passé le 14 janvier. Finalement le vote a été pris et la majorité a refusé d'adopter les minutes, MM. Gauthier, Soulières, Poirier et Hébert votant contre la proposition, et MM. Brown, Cool et Wilcox votant en faveur.

Le conseil a ensuite abordé le programme de la séance, c'est-à-dire les rapports du comité général. L'un de ces rapports soumettait une opinion du conseiller juridique de la ville, Me Francis Fauteux, disant que la décision prise le 14 janvier était sans effet, parce que pour modifier la résolution adoptée le 27 décembre, il fallait un vote de la majorité de tous les membres du conseil; or comme il y a huit échevins et le maire, la majorité est de 5, et le vote pour l'amendement n'était que de 4 à 3.

Sur proposition de MM. Gauthier et Soulières, le conseil a décidé par le même vote de 4 à 3, de retourner au comité général ce rapport et deux autres. Le reste a été adopté. MM. Soulières et Gauthier ont en-

suite demandé des renseignements à Me Fauteux.

Il ressort des explications et du débat qui a suivi, que le 27 décembre, M. Soulières voulait faire différer l'étude de la résolution augmentant tous les salaires, et qu'il a demandé à le faire. M. Soulières prétend que le maire Wilson lui a dit qu'il pourrait faire reconsidérer la décision n'importe quand, en la ramenant comme affaire nouvelle. M. Soulières aurait accepté cette directive, avec le résultat que la résolution a été acceptée. Me Fauteux a dit à M. Soulières qu'il avait le droit, le 27 décembre, de s'opposer à l'adoption du rapport, qu'il pouvait ne pas accepter d'attendre aux affaires nouvelles; mais qu'il a laissé adopter le rapport.

MM. Gauthier et Poirier ont ensuite présenté une motion avisant le conseil qu'à une prochaine réunion du comité général, M. Gauthier proposera qu'on ajoute dans le bill de Verdun à la Législature une clause au sujet des pouvoirs et du salaire du gérant général. Le maire a dit que la motion n'était pas nécessaire, mais que personne ne songerait à contester à un échevin le droit de présenter un amendement à la charte. Le conseil a alors adopté à l'unanimité la résolution.

La situation est donc assez confuse. D'une part le conseiller juridique affirme que la résolution du 27 décembre vaut, et donc que tous les salaires ont été augmentés; mais le conseil n'a pas accepté ce rapport. D'un autre côté, la majorité simple du conseil a prétendu amender la décision du 27 décembre par son vote du 14 janvier, mais comme ce vote est jugé insuffisant, la majorité n'a pas voulu ratifier les minutes. De sorte que nul ne sait si les augmentations sont votées ou non.

Selon un rapport, soumis hier soir, la ville de Verdun compte une population de 75,018 âmes au recensement terminé le 31 décembre dernier. Cela comprend 13,352 enfants d'âge scolaire, dont 8,372 fréquentant les écoles catholiques et 4,980 les écoles protestantes. De tous les quartiers, c'est le numéro quatre qui est le plus peuplé, avec 23,135 âmes. Il est suivi des quartiers trois, avec 20,227 âmes; deux, avec 16,785 âmes, et un, avec 14,871 âmes. A la fin de l'année, on y comptait 18,365 logements, sur ce nombre, seulement quatre alors inoccupés.

PL. 5151
OUVERTS DE 9 h. à 5 h. 30 SAMEDI COMPRIS



Pantoufles talons pleins (Wedgee)

PRIX DE RABAIS DE LA FIN-JANVIER

LA PAIRE
1.19

Toutes ces pantoufles pour dames et jeunes filles proviennent de nos stocks réguliers. Talons pleins "Wedgee", semelles épaisses. Choix de rouge, rouge vin, bleu, vert, blanc. En satin, brun, cuir suédé et cuirette. Genre mule à talon bride aussi modèle savate. Pointures : 3/2 à 8 mais non dans chaque série.

Pas de commandes postales ni téléphoniques s.v.p.
DUPUIS — deuxième (Ste-Catherine)



Dupuis Frères

RAYMOND DUPUIS, président A.-J. DUGAL v.p. et gér. gën.

La taxe foncière ne sera pas augmentée

M. Asselin déclare qu'il démissionnera avant de poser pareil geste

Les propriétaires de Montréal peuvent dormir en paix, si l'on en croit une déclaration faite hier après-midi par le président du comité exécutif de la ville, M. J.-O. Asselin. Non seulement, selon cette déclaration, n'a-t-il pas l'intention d'augmenter le taux de la taxe foncière, mais il "démissionnera" avant d'imposer cette augmentation, même si le gouvernement provincial ne verse pas à Montréal cette fameuse somme de \$2,377,000, qui fait couler tant d'encre depuis quelques semaines.

Il a fait appel à tous les corps publics de Montréal, à tous ceux surtout qui ont des représentants à l'hôtel de ville, leur demandant de prêter main-forte à l'administration municipale et de faire pression sur le gouvernement provincial pour qu'il paie à la ville la somme précitée.

M. Asselin a dit que c'est le temps moins que jamais d'augmenter la taxe foncière, alors que les loyers sont gelés et que les charges foncières sont très lourdes.

Le budget ne sera déposé que le 15

M. J.-O. Asselin, président du comité exécutif, a déclaré, hier après-midi à des journalistes, que le prochain budget de la ville ne sera pas déposé chez le greffier avant le 15 février prochain. La charte municipale accorde aux commissaires jusqu'à ce jour pour accomplir cette formalité et le comité exécutif, selon M. Asselin, a l'intention de s'en prévaloir.

Adoptez
Les CAFÉS, THÉS
et CONFITURES de
J. A. DÉSY,
(Limitée)
Qualité supérieure
Montréal

Enfin paru !
"Français"
Album relié 1946
Des récits d'aventures, des contes illustrés en couleurs, des charades, des trucs, des chansons, des mots-croisés, des travaux, des heures de lecture passionnante.
Très belle couverture en couleurs.
Album de 192 pages.
Au comptoir : \$1.50
Par la poste : \$1.65
SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

Obsèques de M. R.-René de Cotret

Hier en l'église Saint-Denis ont eu lieu les funérailles de Roger-René de Cotret. Le convoi funèbre est parti des salons mortuaires Eugène Desjardins, 4545, rue Saint-Denis, pour se rendre à l'église Saint-Denis où le service a été célébré à 8 h. 30. A l'église, M. l'abbé J.-O. Maurice, curé de la paroisse, a fait la levée du corps et a chanté le service, assisté de M. l'abbé Moïse Gervais, comme diacre, et de M. l'abbé Jean-Claude Drainville, comme sous-diacre.

La chorale, sous la direction de M. Marcel Scott, a exécuté la messe de E. Bottiglieri. Mme J.-Paul Verschelden touchait l'orgue.

Le deuil était conduit par le fils du défunt, M. Claude de Cotret; ses frères, MM. Hervé et Marc de Cotret; ses beaux-frères, MM. Donat Kavanagh, Alfred Labelle, Joseph, Eugène et Henri Chagnon; ses neveux, MM. Gérard Chagnon, Roland Meunier, Emilien Bousquet.

Dans le cortège on remarquait: MM. Joseph Bourdon, Vincent Chéné, Ovide Lefebvre, F. Houle, Raoul Chartrand, Alphonse Bellemare, Léo Sauvé, Paul Côté, Edward Thompson, C. Higgerti, Paul Moresy, Emilien Deslongchamps, Albert Gilbert, Eddie Ashby, André Bolduc, Jacques Dandurand, Albert Aubry, Roland Brodeur, J.-F.-E. Michaud et une foule d'autres.

Observateur italien à l'OPACI

M. Mario Piroddi, ancien attaché de l'air à Shanghai et à Belgrade, vient d'arriver à Montréal comme observateur du gouvernement italien aux délibérations de l'OPACI.

Pendant la dernière guerre, il a participé au mouvement de résistance en Italie. Il s'est particulièrement intéressé aux aviateurs prisonniers de guerre. Il s'occupait activement de leur libération des camps de concentration par les moyens dont la résistance disposait alors. Lui-même est un pilote de carrière, il prend un vif intérêt aux dirigeables. Il admet néanmoins que l'avion primera le dirigeable.

Parlant de l'Italie, M. Piroddi dit que son pays se relève tranquillement; il lui faudra encore un bon nombre d'années avant de retrouver son équilibre politique, économique et culturel.

M. Piroddi est accompagné de sa femme et de leurs deux enfants.

Assemblée chez les Hommes d'affaires du Nord

L'Assemblée générale annuelle des membres de l'Association des hommes d'affaires du Nord aura lieu demain, le 30 janvier, à 8 h. 30 du soir, en l'école Morin; 6521, rue St-Denis, près Beaubien.

Une réception gratuite sera offerte par l'Association à tous ses membres pour célébrer l'élection du nouveau conseil, à l'issue de l'assemblée générale annuelle.

Le Dr E. Warner en Australie

Le président du conseil intérimaire de l'OPACI, le Dr Edward Warner, est actuellement à Melbourne, Australie, où il discute de questions relatives à la zone du Pacifique sud.

Nos lois sociales

Propos du cardinal McGuigan

New-York, 29 (C.P.) — Au moment de monter dans le train qui devait le ramener à Toronto, le cardinal James McGuigan a déclaré aux journalistes que le Canada s'était engagé et fermement engagé dans un vaste programme d'évolution sociale.

"Nous approuvons, dit Son Eminence, toutes les mesures progressives qui peuvent aider les masses populaires, mais nous soutenons avec autant de vigueur les libertés individuelles civiles et religieuses."

Il a qualifié de "mesure excellente" la loi des allocations familiales, mais il croit que des mesures supplémentaires devraient être prises pour aider les jeunes époux à faire face aux responsabilités de leur état avec dignité, confiance et sécurité.

Le cardinal McGuigan approuve le principe d'une immigration bien contrôlée qui aiderait le développement du Canada.

Service solennel pour feu le cardinal Villeneuve

Un service solennel pour le repos de l'âme de feu le cardinal Villeneuve, sera chanté samedi, le 1er février, à 9 heures, à la maison provinciale des Frères des Ecoles chrétiennes, Laval-des-Rapides. Le public est invité.

Initiation

Le 2 février prochain aura lieu à l'Assistance publique, une initiation de 144 Chevaliers de Colomb aux 1er, 2 et 3e degrés. La journée débutera par une messe à 8 h. 30 en l'église Saint-Sauveur, coin des rues Saint-Denis et Viger. Il y aura réception en la salle du Conseil Maisonnette, 4041, boulevard Rosemont, le soir à 7 heures.

On vient de terminer à l'Office National du Film une nouvelle réalisation intitulée: Hygiène rurale. Ce documentaire fait ressortir les avantages de la médecine préventive en fonction de l'hygiène rurale. — le besoin d'Unités Sanitaires dans les campagnes les plus éloignées; de cliniques pour enfants; d'hôpitaux pourvus de laboratoires et d'appareils de Rayons X.

Sourds

Le NOUVEAU et Ultra Mince APPAREIL ACOUSTIQUE **PARAVOX**

LE VOICI — l'appareil acoustique minuscule, mince et léger que vous attendez! D'un usage facile, il se porte aussi facilement qu'un est ECONOMIQUE. D'une seule pièce, sans BATTERIE EM-BARRASSANTE. Le châssis interchangeable est en plastique incassable, une exclusivité de PARAVOX. Plus court qu'un stylo! Pas de bruit causé par l'étui ou le fil. Essayez-le. Vous en serez enchanté. Service ultra-rapide et satisfaisant. DEMONSTRATIONS GRATUITES ET A DOMICILE SI DESIRÉES.

GILBERT JOBIN SPECIALISTE
3610 DUROCHER (Suite 11 — près de Prince-Arthur O.)
LA. 5975
UN SEUL BUREAU A MONTRÉAL.

Les architectes de l'église Saint-Philippe

Ce sont les architectes André Ma-

rier, de Montréal, et J.-Armand Dur-

triseac, de Verdun, qui viennent d'être désignés pour dresser les plans de l'église de la nouvelle paroisse

Saint-Philippe. Cette église, qui sera érigée sur la rue Bélanger, entre les rues Delanauddière et Garnier, ne devra pas coûter plus de \$250,000. Elle sera construite en béton armé et pourra recevoir 1000 fidèles.

Pour SERVICE et ENSEIGNEMENT



PREMIERS SECOURS AUX BLESSÉS

SOIN DES MALADES A DOMICILE




Souscrivez à la campagne de l'Association Ambulancière St-Jean

OBJECTIF: \$1,000,000 du 2 au 22 février

FONDÉ en l'an de grâce 1099, l'Ordre vénérable de St-Jean, l'ordre de chevalerie le plus ancien au monde, rend des services inappréciables à l'humanité depuis plus de huit siècles.

Au Canada, l'Association et la Brigade ambulancière St-Jean — les membres actifs de l'Ordre — déploient leur activité d'un océan à l'autre. L'Association enseigne gratuitement les principes du secourisme et le soin des malades à domicile, tandis que la Brigade prodigue les premiers soins et assure le service d'infirmières là où il y a des blessés ou des sinistrés.

Les activités de l'Association ambulancière St-Jean sont multiples et s'étendent à de nombreux domaines. Dans les usines et dans les foyers, dans les réunions sportives et les rassemblements, sur les grandes routes et dans les rues de nos villes, l'Association est toujours au poste, prête à sauver des vies humaines et à soulager les souffrances.

Lorsque vous apportez votre appui à l'oeuvre de l'Association ambulancière St-Jean, vous aidez vous aussi à sauver des vies et à soulager les souffrances qui sont le résultat des blessures ou de la maladie.

Présidents provinciaux: l'hon. Joseph Edouard Perrault; M. Paul F. Sise; Quartiers généraux de la campagne; 2006, rue Université, Montréal, P.Q.